

Histoire & Traditions Populaires

UN MANOIR EN PAYS D'AUGE

Catalogue de l'exposition



UN MANOIR EN PAYS D'AUGE

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin semestriel publié par le
Foyer Rural du Billot
14170 L'Oudon
Téléphone : 02 31 20 62 72
Courriel : j.maneuvrier@gmail.com
Web : www.lebillot.org

Juin 2018 - n°141 - 46 année

Abonnement et adhésion à l'association : 21 €
(pour un envoi par la poste, ajouter 10 €)

Comité de publication formant le conseil d'administration de l'association : Président : Jack MANEUVRIER. Vice-Présidents : Dominique BORDEAUX, Michel NIGAULT, François WÈBRE. Trésoriers : Chantal GUILLIN, Almir BELLIER. Secrétaires : Paule BRICON, Marie-Thérèse HUGOT. Membres : Jean-Jacques BAIZE, Yvon et Arlette BOUILLÉ, Lucien BERTRAND, Thierry BRICON, Stéphanie BRICON, José et Claude CASTEL, Florent et Mercé CHABOISSIER, Michel et May CHANU, Jean-Yves CHAZAL, Claire COEURET, Marcel COULON, Jean-Pierre et Roselyne GALLOU, Pierre et Christiane GIRARD, Mauricette GODET, Marianne GUILHOU, Gérard GUILLIN, Guy HARDOUIN, Daniel et Monique LALIZEL, Bernard et Majo LECERF, Christophe MANEUVRIER, Danie MANEUVRIER, Jean-Paul et Françoise MECKERT, Odile PLÉKAN, Christophe ROBERT, Adeline ROBIEU, Olivier et Fabienne STOREZ, Évelyne TOSELLO, Jean et Françoise TRAMBLAIS, Colette WÈBRE.

Photo de couverture : Thierry BRICON

Un manoir en Pays d’Auge

Histoire et Traditions Populaires - n°141

Sommaire

Le manoir de La Roque à Montpinçon	p. 5
Michel COTTIN † (1980)	
La baronnie de Montpinçon	p. 17
Jack MANEUVRIER	
Le manoir de l'Élu	p. 21
Marcel COULON	
Le manoir de Carel à Saint-Michel-de-Livet	p. 51
Yves et Claudette DESCHAMPS	
Le manoir du Houlbec à Écots	p. 57
Jack MANEUVRIER	
Le manoir de la Pipardière	p. 61
Jean TREMBLAIS	
Brève histoire des colombiers	p. 65
Claude LAUZANNE	
Les métiers du bâtiment dans l'anthroponymie normande	p. 73
Dominique FOURNIER	
L'exploitation du silex à Montviette	p. 113
Christophe MANEUVRIER	
Le charpentier	p. 117
Jack MANEUVRIER	
La vie de l'artisan charpentier-couvreur en 1930	p. 119
André BOUVIER † (1980)	
La couverture en chaume	p. 127
Jack MANEUVRIER	
Guy Hardouin, la passion du colombage	p. 129
Arno MANEUVRIER	
Lucien Bertrand, du béton à la terre crue	p. 135
Arno MANEUVRIER	
Remerciements	p. 143
Le Foyer rural du Billot	p. 147

Le manoir de La Roque à Montpinçon

Michel COTTIN¹

À Montpinçon, au bord du charmant ruisseau de l'Aubette, à quelques centaines de mètres de la route départementale 39, le manoir de La Roque², maison manable et bâtiments d'exploitation se cachent derrière un rideau d'arbres et la motte des anciens seigneurs du lieu³. Cet ensemble est en effet sur une partie du site de la basse-cour qui entourait la motte féodale, symbole même de la puissance de cette famille alliée aux plus

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans *Histoire et Traditions Populaires* n°71, septembre 2000.

2. Ce manoir a fait l'objet de quelques articles. Outre ceux de Christophe et Jack MANEUVRIER cités ci-après, voir entre autres : Philippe DETERVILLE, « Un îlot de paradis: le manoir de La Roque », *Le Pays d'Auge*, juillet 1987, pp. 9-13 ; et « Montpinçon - le manoir de La Roque », *Le charme discret des manoirs du Pays d'Auge*, Corlet, Condé-sur-Noireau, pp.175-177.

3. Sur cette famille, cf. les articles de Jack MANEUVRIER, « La baronnie de Montpinçon », *Histoire et Traditions populaires* n° 1, mars 1983, pp.3-5 et Christophe MANEUVRIER, « Peuplement et occupation du sol en sud Pays d'Auge entre la Vie et L'Oudon, des origines au XIV^e siècle », Université de Caen, 1983.

prestigieuses de la Normandie ducale, les Grandmesnil et les Courcy par exemple.

Pour ce que l'on peut en voir, rien de ce qui subsiste ne remonte au-delà du xv^e siècle. Cependant, ce manoir est l'un des exemples les plus intéressants, permettant d'étudier à la fois la technique de la construction en bois de notre région sur une longue durée – entre les xv^e et xviii^e siècles – les changements stylistiques ou d'aménagement des espaces intérieurs et l'évolution des bâtiments d'exploitation. En effet, les nombreux vestiges conservés çà et là, s'ajoutant à ce que nous connaissons de l'histoire du domaine et de ses possesseurs, nous permettent d'avancer, en les vérifiant, un certain nombre d'hypothèses et de proposer un cadre de datation relative. Tout cela grâce au respect du patrimoine dont a su faire preuve son ancien propriétaire, artiste et puriste, qui a force de patience, est parvenu à restituer à des éléments fortement dégradés depuis son abandon comme demeure seigneuriale voici plus de deux siècles.

Historique

La chronique ancienne, en particulier *L'histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital, moine au couvent de Saint-Evroul⁴, consacre de très nombreux passages aux faits et gestes des seigneurs de Montpinçon au xii^e siècle.

Il s'agit d'informations de toute première main en raison des liens de cette famille avec l'abbaye d'Ouche

4. Orderic VITAL, *Histoire de la Normandie*, publiée pour la première fois par Guizot (traduction de Louis Du Bois), Caen, Mancel, 1826, 4 tomes.

dont ils sont, avec les Grandmesnil, des bienfaiteurs insignes. Orderic Vital relate donc avec complaisance leur participation aux événements politiques et militaires de l'époque et souligne leur importance en raison de leurs charges à la cour ducale normande, ce qui leur vaut de souscrire à de nombreuses chartes dont certaines nous sont parvenues.

Lors de la réunion du duché de Normandie au royaume de France, ce fief assis dans la baillie de Caen-Falaise attribuée à Pierre de Thillay, fut saisi et remis par Philippe Auguste en 1204 à Guérin de Glapion, son grand sénéchal en Normandie qui, selon Arcisse de Caumont, aurait abandonné le parti de Jean-sans-Terre⁵. Quelques années plus tard, peut-être à la suite de la disgrâce de Guérin de Glapion, il semble être revenu dans la famille des Montpinçon, non sans avoir été réclamé par Gilbert de Clare, comte de Gloucester⁶.

Suit un grand vide documentaire et il nous faut attendre le XVI^e siècle pour retrouver un seigneur, en l'occurrence un Marguerie, portant le titre de seigneur de Montpinçon. Ses armoiries s'apparentant à celles de Pierre de Montpinçon, on peut supposer qu'il représentait une branche cadette issue de la vieille lignée des Montpinçon. Mais, si les mentions concernant cette famille sont nombreuses, ses représentants portent gé-

5. ARCISSE DE CAUMONT, *Statistique Monumentale*, tome V, Caen, 1867, pp. 603-605.

6. 1279, arrêt pour le roi contre Gilbert de Clare, comte de Gloucester qui demandait à titre d'héritage paternel *Evreciacum Montepinçonnis*, Sainte scolastique, Glapion et le Bridon et à Montvilliers une motte nommée Chatel du Conte et une rue nommée le Signet.

néralement le nom de petits fiefs difficiles à localiser et, faute de connaître le nom exact, entre les xv^e et xvii^e siècles, de la partie du domaine sur laquelle se trouve notre manoir, nous ne savons à qui l'assigner.

La cheminée ouest du rez-de-chaussée conserve en partie quatre blasons de pierre. Deux d'entre eux, à chaque extrémité de la tablette surmontant le médaillon du trumeau, sont tenus par des lions décapités portant des pièces héraldiques facilement identifiables. Au centre, deux blasons accolés dont on devine les contours, et qui portaient incontestablement les armoiries du propriétaire (et peut-être de sa femme), à qui nous devons la grande transformation du xvii^e siècle, ont été martelés, de même que la couronne surmontant l'ensemble, rendant toute identification impossible.

Le petit blason de gauche, bien qu'incomplet, laisse apparaître une croix ancrée accompagnée au premier canton d'un croissant, armoiries bien connues dans la région comme étant celles des Gaultier, famille encore représentée de nos jours aux Autels-Saint-Basile. Sous ce patronyme, l'*Armorial général de France*⁷ mentionne pas moins de 41 personnages, parmi lesquels 33 blasonnent à la croix ancrée ou pattée. Dans les autres cas, il s'agit soit des armes du mari, d'une autre famille ou de blasons fantaisistes. Dans l'important groupe de l'élection d'Argentan (18 mentions) — région qui

7. *Armorial général de France* (édit de novembre 1696 pour la Généralité d'Alençon), publié par G. A. Prévost, Rouen-Paris, 1922, 2 vol.

nous concerne tout particulièrement —, onze d'entre eux portent petite croix frettée en cœur de sable accompagnée d'un croissant d'argent au premier canton, tandis que deux blasons, ceux des Gaultier de Lisores et des Gaultier de Saint-Basile, ne comportent qu'une croix ancrée d'argent, frettée de sinople, sans autre pièce d'accompagnement. Logiquement nous devrions donc rechercher une alliance dans le premier groupe.

Quant à l'apparition du nom La Roque, usité de nos jours pour désigner ce manoir, il ne remonte pas, semble-t-il, très au-delà du XVIII^e siècle et se rattache probablement au mariage, le 10 juin 1709, avec Françoise de Marguerie, fille de Robert, sieur de Valembais de Montpinçon et de noble dame Anne de Morel. Peut-être auparavant désignait-on ce fief sous le nom de fief du Bourg, lieu-dit figurant encore sur le cadastre.

Ajoutons pour la petite histoire qu'une tradition recueillie en 1960 auprès de ses occupants voulait que cette maison ait reçu de fréquentes visites de Charlotte Corday, venue en vacances y retrouver sa famille. Ce qui n'aurait rien d'extravagant quand on connaît les liens familiaux ou d'amitié des Corday avec un grand nombre de familles de la contrée.

Description

Dans son état actuel, le logis d'habitation qui s'élève au fond d'une longue cour en U, est encadré par deux importantes lignes de bâtiments à destination agricole. Il se présente en plan sous la forme de deux construc-

tions rectangulaires accolées, facilement différenciées par leurs volumes et les détails de leur ornementation. La plus petite celle de gauche est à trois travées avec cheminée sur le pignon Est, tandis que la seconde comprend cinq travées cantonnées à chaque extrémité d'un puissant massif de cheminées. L'accès se fait aujourd'hui par une porte, percée au centre de la façade principale, dans l'axe de laquelle se développe un couloir donnant accès aux deux pièces du rez-de-chaussée par un large escalier à la française.

Mais cet état, nous le verrons en étudiant la décoration et les percements du grand logis, remonte à une transformation radicale du plan général qu'il nous reste à dater.

Élévations

Autant qu'en plan, l'étude de l'articulation des deux constructions se lit nettement dans les élévations. Celle de gauche, la plus basse, s'élève sur deux niveaux, mais un examen attentif permet d'y remarquer, sur la façade nord, deux étapes de constructions : un rez-de-chaussée de deux travées et un étage de trois travées étroites à encorbellement sur sommier. Si on se fie au profil des têtes de sommiers et à la simple épannelure des chanfreins qui décorent les entretoises, il est vraisemblable que la partie basse de cette petite demeure à un aître ait été construite dans les dernières années du xv^e siècle, tandis que la partie haute correspond à une campagne de restauration contemporaine de celle qui, nous le verrons, concerna le grand logis. Ce dernier



Le manoir de La Roque (photo Thierry Bricon)

a la particularité de posséder un pan de bois à faux encorbellement caractéristique de cette zone géographique datable du premier quart du *xvi^e* siècle. Cette sablière de faux encorbellement porte une décoration sculptée des losanges, mais pour une raison qui nous échappe, cette décoration s'arrête brutalement aux deux tiers de la seconde travée, interrompue par une entaille verticale profonde.

Si la façade du grand logis a perdu ses colombages d'origine, elle a en revanche conservé la majeure partie de sa structure sur laquelle se lisent parfaitement, à chaque extrémité, les percements primitifs. À partir de ceux-ci, nous avons la possibilité de restituer sa disposition et son aspect ancien. En effet, les poteaux corniers, les poteaux d'huissierie, ainsi que les traverses d'imposte, conservent les traces d'une partie du décor de choux-frisés de pilastres et de pinacles qui, à l'origine, encadraient chacune de ses portes. Cette décoration est courante dans la région et nous la trouvons au manoir des pavements, au manoir d'Aubichon, etc.

À une époque restant à préciser, l'ensemble du manoir fut remodelé, les portes des extrémités bouchées et un escalier à la française implanté au centre, face à la porte d'entrée qui fut alors ouverte. Les fenêtres furent agrandies et dotées d'un vitrage plus important mais, pour ce faire, on dut remplacer la totalité des colombages de l'étage, car leur disposition s'accordait sans doute fort mal des nouvelles ouvertures.

L'intérieur

L'un des intérêts majeurs de cette demeure réside dans la présence, à l'intérieur, de cheminées de pierre d'une très belle architecture. Deux d'entre elles, tout particulièrement, ont leurs piédroits et leur manteau orné d'un cadre mouluré saillants aux angles arrondis. Cette partie inférieure se raccorde, par un entablement, au talon de la hotte décorée d'un cadre de moulures saillantes à angles rentrants. Sur celle du rez-de-chaus-

sée, la corniche de la hotte, moulurée avec modillons en console et pendants en marguerite, se termine à chaque extrémité par un lion tenant un écusson.

La grande cheminée de la pièce de gauche du rez-de-chaussée, pièce sans doute réservée à la fabrication des repas — on y voit ça et là des attaches du mécanisme du tourne-broche —, garde des volumes et le profil habituel commun aux manoirs de la région, avec ses piédroits sans décor surmontés d'une simple console en talon. Elle conserve une curieuse taque, de style Louis XIII décorée au pourtour d'un cloutage et portant un écu armorié de trois faces entouré du grand collier de l'ordre de saint Michel.

L'escalier suspendu qui occupe la travée centrale est à deux volées droites et palier de repos. Sa main courante moulurée repose sur des balustres quadrangulaires chantournées d'un type largement utilisé dans la région jusqu'au XVIII^e siècle. Les têtes de cheminées avec leurs larges boudins s'apparentent à celles que l'on rencontre habituellement entre Saint-Pierre-sur-Dives et Falaise.

Les bâtiments agricoles

Deux lignes de bâtiments d'exploitation encadrent l'avenue. Un regard un tant soit peu attentif permet d'y reconnaître des constructions s'étageant du XVI^e au XVIII^e siècles et l'étude de leur structure interne de reconstituer leur destination première: étable, écurie, grange, pressoir, cave, four, poulailler, et même logement des domestiques.

Au cours de de cet article, à plusieurs reprises, nous avons avancé quelques dates. Il nous reste à les coordonner et à les justifier.

C'est à partir de données technologiques, section et emploi de matériaux, épannelage et saillie, que l'on peut assigner à la partie basse du petit logis une époque de construction voisine de la fin du xv^e siècle. Quant au grand logis primitif, sa construction remonte vraisemblablement, au vu de son type de décoration des colombages des impostes des portes, au troisième quart du xvi^e siècle. Enfin, le manoir tel que nous pouvons le contempler doit sa physionomie actuelle à une transformation radicale remontant approximativement au milieu du xvii^e siècle.

La mise au goût du jour de l'œuvre du siècle précédent s'organise autour de son accès, de l'importance accordée à l'escalier central dans nos manoirs, qui résulte d'une réflexion méthodique sur la meilleure manière de nouer, au centre de l'édifice, circulations verticales (escaliers) et horizontales (vestibules et passages). Cette réflexion remonte aux dernières années du xv^e siècle et se concrétise par la création d'escaliers hors-œuvre, sur la façade arrière, comme à Fervaques ou à la Plesse par exemple. Mais l'adoption de l'escalier central débouchant sur la façade principale ne se remarque, jusqu'à plus ample informé, qu'au xvii^e siècle. Ce nouveau parti architectural entraîne *ipso facto* le déplacement de l'ancien massif de cheminée centrale et son report sur les pignons. Au manoir de la Roque, la typologie des

cheminées, leur décor, les blasons qui les ornent, tout concorde pour confirmer la datation proposée.

Abandonnée sans doute par ses propriétaires comme résidence seigneuriale dès la fin du XVIII^e siècle, elle ne subit plus pendant près de deux cents ans de transformations majeures. Cette propriété a pu garder son caractère d'authenticité, grâce en particulier à la conservation de son environnement, tant architectural que végétal. Il s'agit là d'un exemple assez exceptionnel, qui, à ce seul titre, sans parler du charme qui s'en dégage, fait d'équilibre et d'unité, mérite d'être préservé et conservé comme un élément de référence.

Michel COTTIN

Juin-novembre 1991

La baronnie de Montpinçon

Jack MANEUVRIER¹

Vers 1050, Raoul de Montpinçon, *dapifer* du duc de Normandie, donne à l'abbaye de Saint-Évroult afin de pourvoir à la nourriture du moine Jean de Rheims :

- cinq moulins, savoir trois à Jort, un à Heurtevent, un à Montpinçon ;
- deux gerbes de la dîme des villains à Vaudeloges ;
- la moitié de la dîme d'Épaney ;
- deux acres de pré à Hermanville.

C'est peut-être ce même Raoul qui a édifié à Montpinçon, près du manoir de la Roque, en bordure du ruisseau l'Aubette, un château dont on peut voir quelques vestiges : les fossés, les talus et la motte sur laquelle s'élevait le donjon.

À sa mort, il fut enterré dans l'abbaye et ses deux fils concédèrent à Saint-Évroult tous les biens que leur père lui avait donnés, en présence « de beaucoup de té-

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans *Histoire et Traditions Populaires* n°1, mars 1983.

moins qui s'étaient réunis pour assister à l'inhumation d'un si grand baron» (Orderic Vital).

La succession de Guillaume le Conquérant provoque de grands désordres en Normandie. Aux guerres des seigneurs s'ajoutaient des actes de brigandage.

En 1102, Hugues, fils de Raoul, s'oppose avec Robert de Courcy au pillage de la garnison du château de Vignats. En 1119, Hugues prend part à la révolte des seigneurs de la région de Falaise contre Henri Beauclerc, roi d'Angleterre et duc de Normandie depuis la mort de Guillaume Le Roux en 1100 et sa victoire sur son autre frère Robert Courteheuse à Tinchebray en 1106. Cependant après la prise et l'incendie du château du Renouard, Hugues de Montpinçon et les autres seigneurs révoltés font leur soumission au roi d'Angleterre.

Vers 1136, un Guillaume de Montpinçon défend le château de Montreuil-en-Houlme et repousse Geoffroy Plantagenêt qui avait entrepris la conquête de la Normandie.

En 1185, un autre Hugues garantit et confirme au prieuré de Saint-Hymer-en-Auge toute la donation qu'Arnoul de Montpinçon, son père, a faite au prieuré.

En 1201, Hugues de Montpinçon confirme la donation de la dîme de Morteaux faite par son père à St-Ymer.

En 1219, on relève divers actes de donation de terres situées à Blocqueville faites à l'abbaye de Gouffern par Jean Langlois, Robert Le Danois et Pierre de Montpinçon, Un acte porte encore un sceau de cire jaune

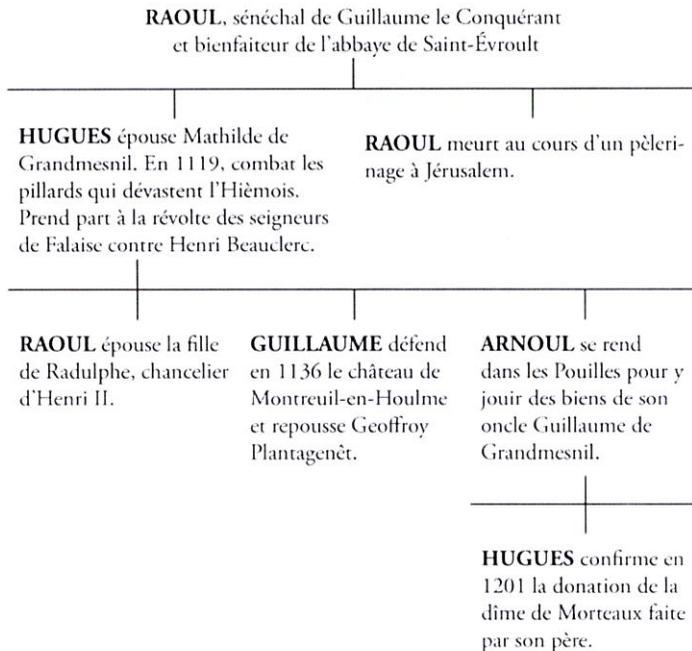
verdâtre représentant cinq marguerites et l'inscription *Petri de Montpinchon*.

Après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste en 1204, les baronnies de Montpinçon et Grandmesnil furent confisquées par le pouvoir royal.

Au XIII^e siècle, les seigneurs de Montpinçon semblent installés dans le Cotentin, où ils possèdent divers fiefs.

Jack MANEVRIER
(mars 1983)

Les barons de Montpinçon



Bibliographie

ANDRIEU-GUITRANCOURT, Pierre, *Histoire de l'empire normand et de sa civilisation*, Payot, Paris, 1984.

DE BOÛARD, Michel (dir.), *Histoire de la Normandie*, Privat, Toulouse, 1975.

LÉONARD, Émile-Guillaume, *Histoire de la Normandie*, coll. Que sais-je ?, PUF, 1945.

VITAL, Orderic, *Histoire de Normandie*, éd. François Guizot, trad. Louis DU BOIS, 4 tomes, 1825-1827.

Cartulaires de Saint-Ymer-en-Auge et Bricquebec publiés par Charles Bréard, A. Lestringant, Rouen 1908.

Mémoires des Antiquaires de Normandie, année 1934, tome VII.

Le manoir de l'Élu

Marcel COULON

Le nom de ce manoir est en soi une énigme. Qui était donc l'heureux Élu ?

L'histoire de cet édifice, situé au beau milieu du quartier des anciennes tanneries de Saint-Pierre-sur-Dives, permet une approche sur la question, mais sans véritable certitude.

Pour se rendre sur place en partant du centre de Saint-Pierre-sur-Dives, le plus simple est de prendre la rue de Falaise et de tourner à droite juste après le monument aux morts. En bas de la rue de l'Eau, on découvre sur la gauche une maison en colombages en très bon état. Derrière elle, adossée sur sa façade sud, se trouve une maison en pierre : c'est notre manoir, dont l'appellation varie selon les sources.

Certains auteurs l'appellent le manoir dit la cour lelu, d'autres le manoir Lélou, et les plus nombreux le Manoir de l'Élu. La rue qui longe ces deux maisons côté ouest apparaît au cadastre actuel sous l'appellation « rue du Manoir l'Élu ».

Les deux maisons, celle à pans de bois et celle en pierre, ont simultanément été inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1927¹ sous le même numéro de référence. Cela se justifie sans doute par leur passé intimement lié durant la grande période des tanneries. Nous nous intéresserons ici surtout au Manoir de l'Élu en pierre, à droite sur la vue d'ensemble (*fig. 1*).

Description du manoir

Le bâtiment est de forme carrée agrémentée d'une tourelle à quatre pans en avancée sur la façade ouest donnant sur le bief de la Dives. Les historiens du patrimoine architectural normand, dont Arcisse de Caumont², s'accordent à en dater la construction entre la fin du xv^e s. et le début du xvi^e siècle.

Les pierres d'œuvre utilisées pour la construction sont d'une étonnante diversité. Elles ont plus ou moins bien résisté à la corrosion, transformées par endroits en dentelle. Les cartes postales anciennes montrent que leur mauvais état actuel n'est pas récent. Certaines moulures et autres garnitures en pierre qui ornaient l'ensemble sont encore visibles et témoignent de « l'ancienne splendeur du manoir », selon Aristide Bisson³.

1. Manoir dit Cour d'Élu inscrit aux MH par arrêté du 19/01/1927, réf. PA00111718.

2. Arcisse DE CAUMONT, *Statistique Monumentale du Calvados*, tome III – Arrondissement de Lisieux, 1867, p. 565.

3. Aristide BISSON, *Saint-Pierre-sur-Dives et son Abbaye depuis leur origine jusqu'à nos jours*, 1895, p. 296.

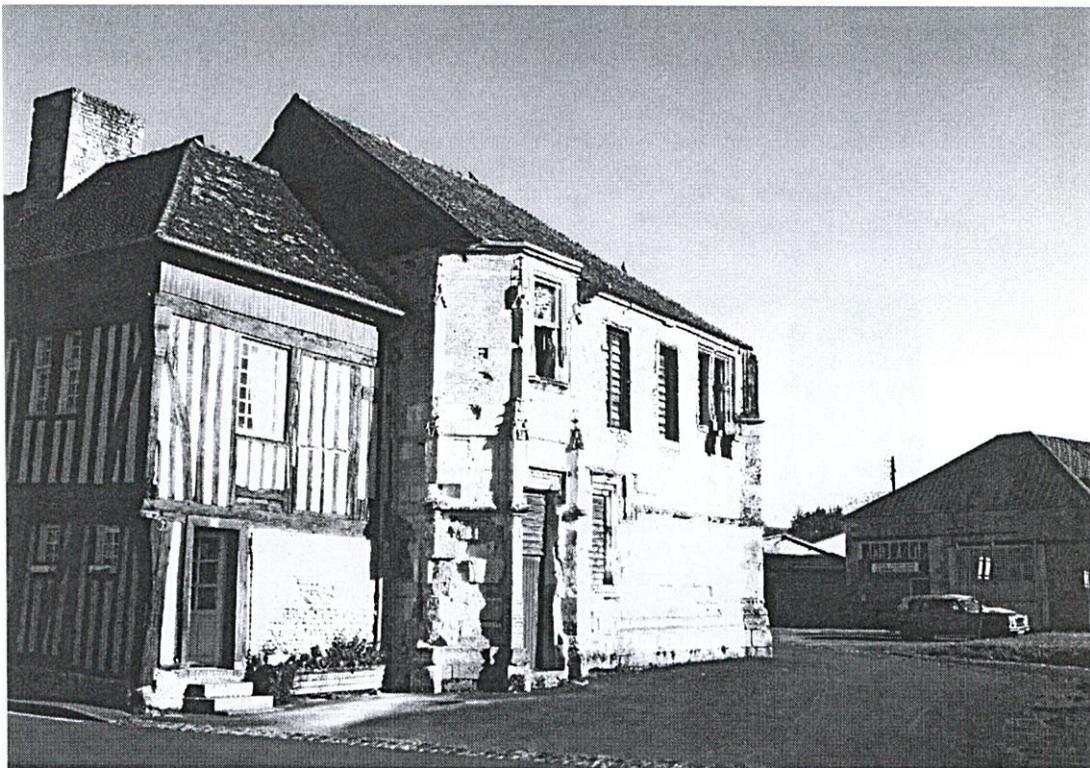
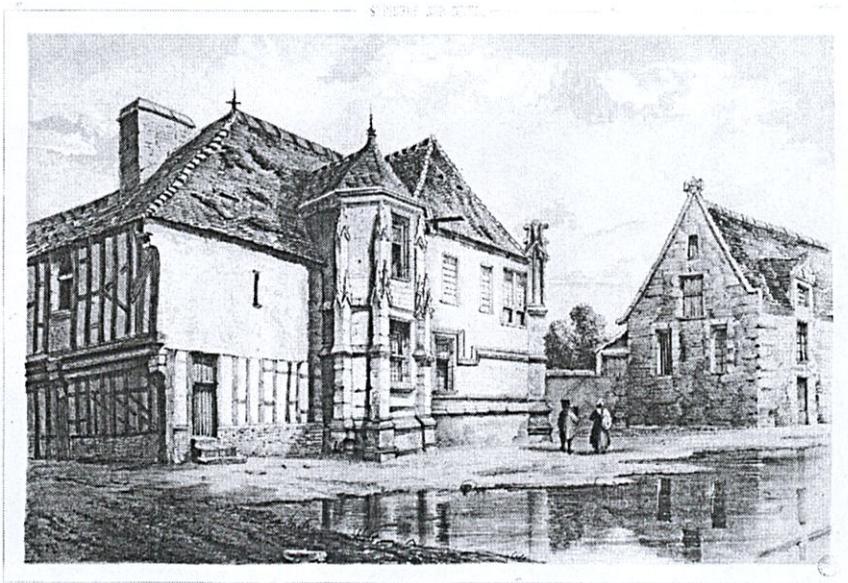


Fig. 1. Vue d'ensemble. Coll. part.

Cette façade a inspiré les dessinateurs des monuments anciens du XIX^e s. (*fig. 2* et *fig. 3*). En se reportant à la photo récente (*fig. 1*), on note d'importants changements dans l'architecture, en particulier au niveau de la charpente: la fâtière du manoir, orientée est-ouest à l'origine, est maintenant nord-sud et la toiture descend un peu plus bas.

Sur la tourelle, le chapiteau en pyramide formant le toit a été supprimé et remplacé par un



MANOIR EN PAYS D'AUGE (D'APRÈS F. THORIGNY)

Fig. 2. Gravure de Félix Thorigny, première moitié du XIX^e siècle. Planche n°15 publiée dans Le Calvados pittoresque et monumental sous la direction de G. Mancel. Reproduction fournie gracieusement par la bibliothèque A. de Tocqueville, Caen.

simple pan en tuiles, sans doute pour simplifier son entretien. Au rez-de-chaussée, la fenêtre entourée de moulures en pierre est devenue une porte surmontée d'un panneau fixe. Les cartes postales anciennes de la collection de Mme Jacqueline Martin montrent que cette transformation en un passage est récente.

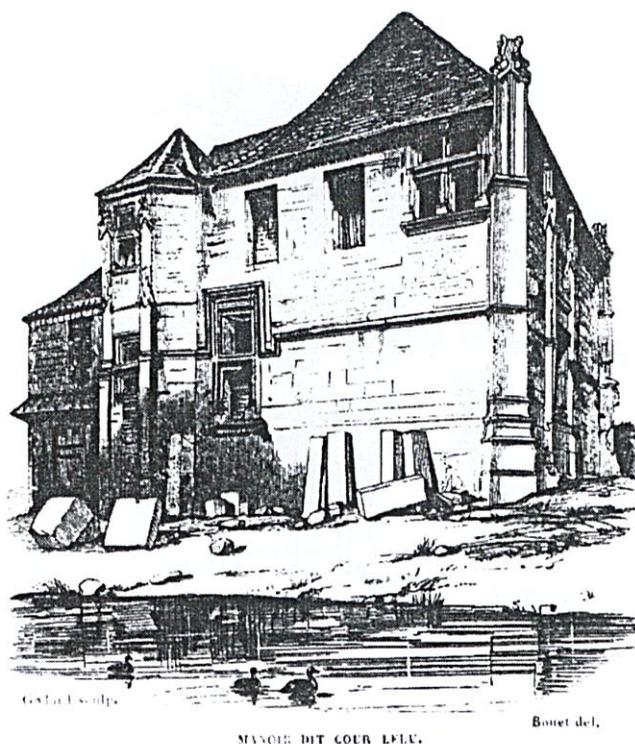


Fig. 3. Dessin de Georges Bouet, publié dans CAUMONT (op. cit.)

Sur la *fig. 2*, on aperçoit à droite du manoir une partie d'une maison ancienne. Transformée en séchoir encore en activité au XIX^e siècle, elle a brûlé en 2000. Sa façade disparue, il ne reste de cette maison que les fondations entourant une pelouse.

Sur la *fig. 3*, de grosses pierres de taille ont été dessinées en désordre au pied de la façade, sans doute pour rappeler que le manoir venait de subir d'importantes

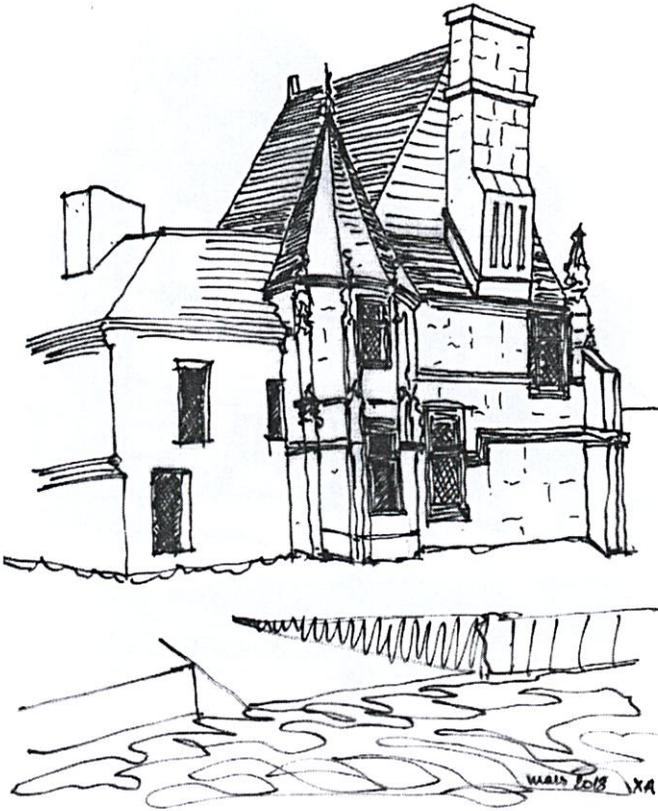
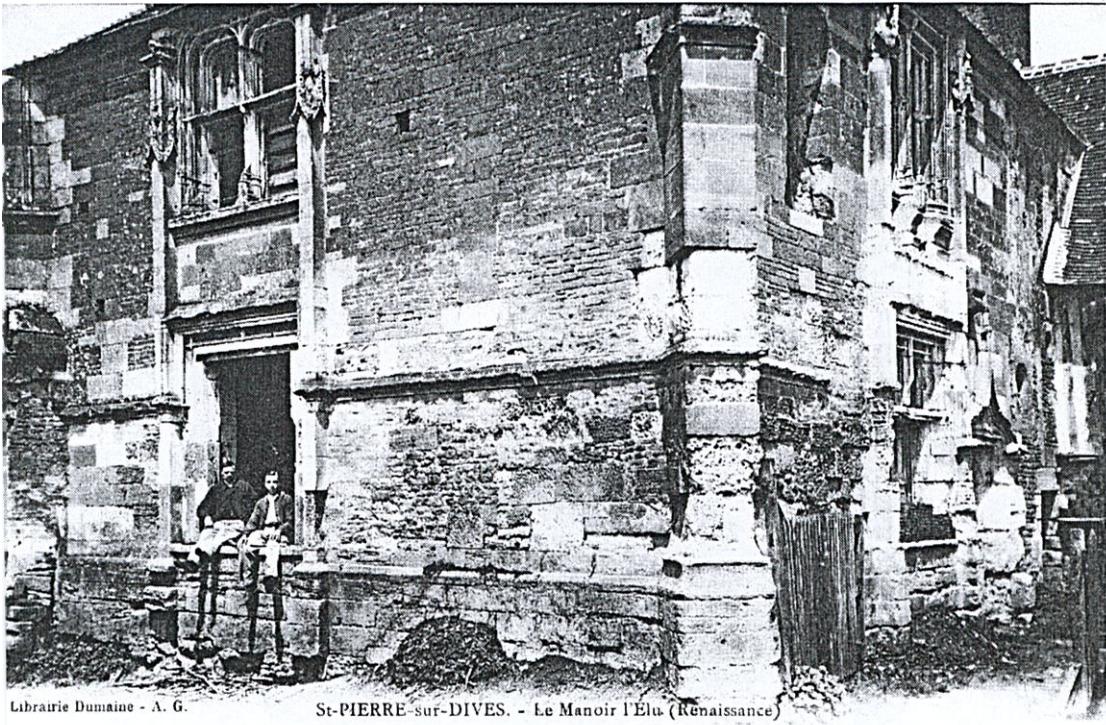


Fig. 4. Croquis de Xavier d'Alençon.

transformations. En effet, en plus des modifications de la charpente, on note la suppression de la souche de la cheminée et la création de deux ouvertures supplémentaires au premier étage.

Un écusson est dessiné au milieu de la partie haute de la grande fenêtre du premier étage. S'agissait-il du



Librairie Dumaine - A. G.

St-PIERRE-sur-DIVES. - Le Manoir l'Élu (Renaissance)

Fig. 5. Façade sud. CPA, coll. part.

blason de Jacques de Silly, tel que celui qui existe au sommet de l'un des arc-boutants nord de l'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives ? Nous l'ignorons ; on ne voit plus ici à présent que les marques de sa destruction.

Les propriétaires actuels du manoir nous ont très aimablement informé que l'architecte Xavier d'Alençon avait réalisé une étude à leur demande.

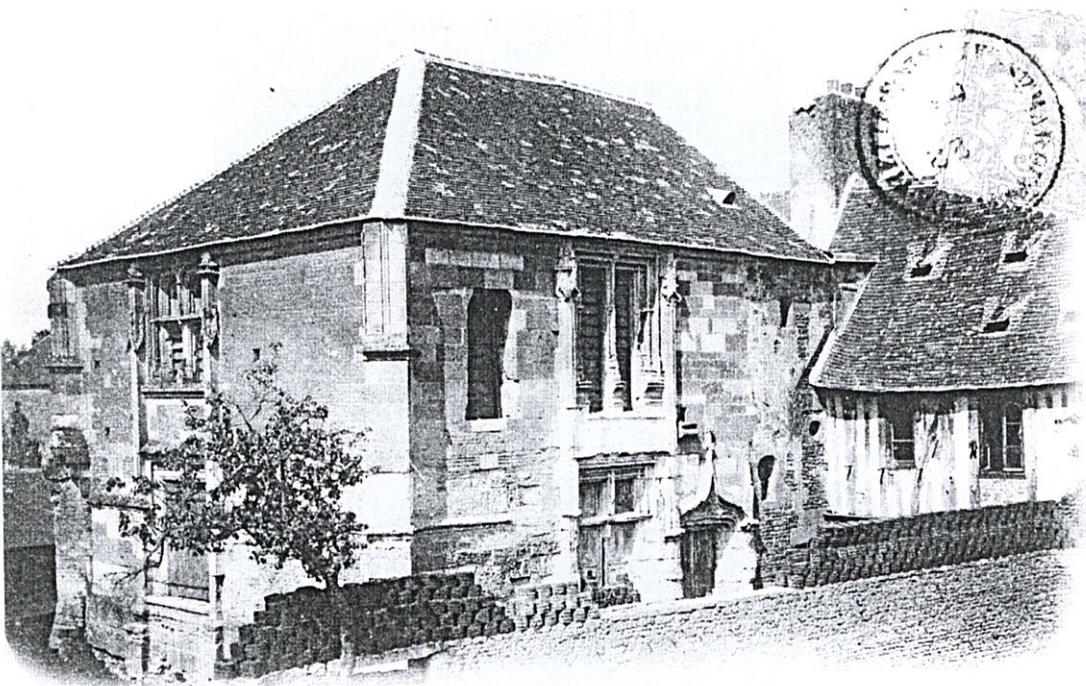
Celui-ci a esquissé le croquis *fig. 4*. Il souligne l'importance de la cheminée qui devait surmonter cette



Fig. 6. Façade sud aujourd'hui. Coll. part.

façade à l'origine ainsi que les toitures plus hautes et plus pentues comme elles l'étaient à la Renaissance, au XVI^e siècle. Mais les moulures et croix de pierre qui ornent les fenêtres, seraient plutôt de style XV^e s. ; la question reste donc ouverte.

En tournant autour du manoir, nous arrivons à la façade sud, modifiée elle aussi. En effet, la carte *fig. 5* montre une fenêtre au rez-de-chaussée à l'endroit où se trouve l'actuelle principale porte d'entrée du bâtiment (*fig. 6*).



Saint-Pierre-sur-Dives. - Manoir l'Élu.

Fig. 7. Façade est. CPA, coll. part.

Cette large entrée a été créée sans doute avant 1927, date de l'inscription aux Monuments Historiques, mais après 1895, car Aristide Bisson ne la mentionne pas dans sa description détaillée du manoir. Il n'y a pas, dans le dossier MH, de demande d'agrément, et encore moins d'accord pour la mise en place de l'actuelle double porte d'entrée qui correspond plutôt à un usage d'entrepôt.

En poursuivant le tour du manoir, nous arrivons à la façade est (*fig. 7*). À noter, sur la photo au premier

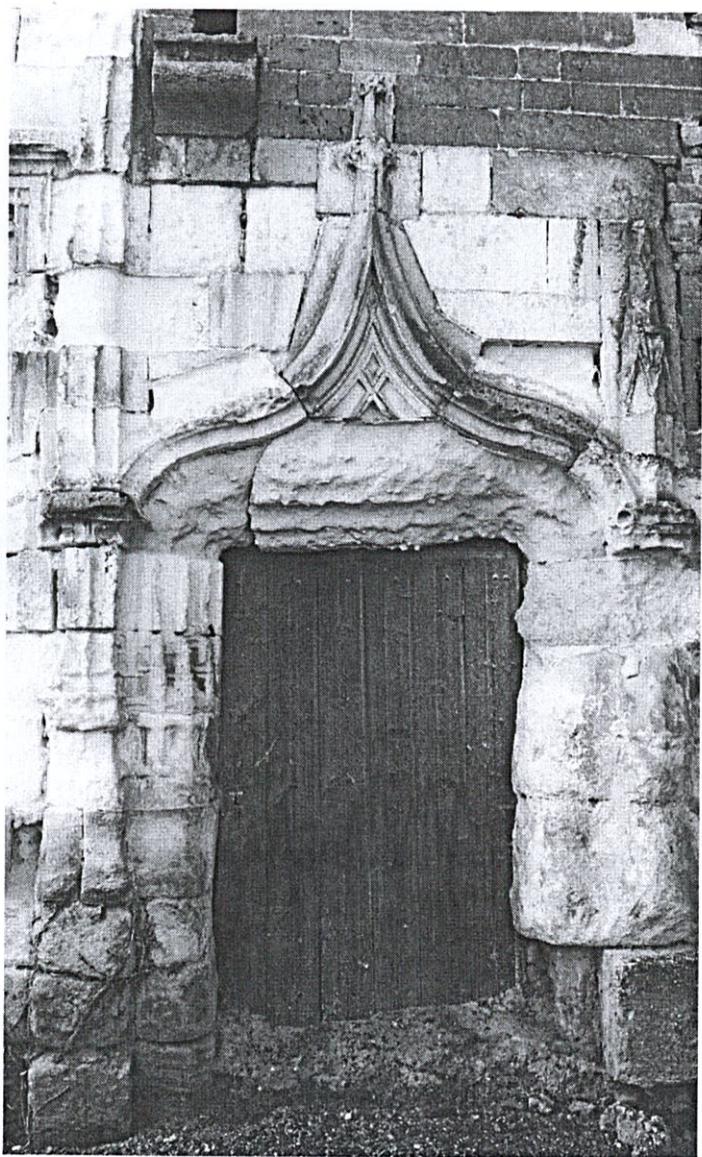


Fig. 8. Ancienne porte d'entrée. Coll. part.



Fig. 9. Entrée escalier. Coll. part.

plan, les mottes de résidus de tan au séchage en attendant d'être vendues comme combustible.

Sur la partie droite de cette façade, se trouve l'ancienne porte d'entrée, dont les angles arrondis étaient décorés de plusieurs rangs de moulures. De chaque côté de cette porte, on distingue les restes de colonnettes surmontées d'aiguilles à crochets et au centre, un épi à feuilles renversées, assez bien conservé (*fig. 8*).

Au centre de la façade est, deux anciennes fenêtres superposées avec moulures en pierre et en haut à gauche, une ouverture récente, probablement percée en même temps que celles de la façade ouest.

Enfin, la partie droite tranche par rapport au reste de l'édifice : les matériaux utilisés sont non pas de la pierre de taille, mais de moellons ordinaires grossièrement assemblés.

La petite porte fenêtre (*fig. 9*) donne accès à l'escalier intérieur, à vis en pierre ancien et très bien conservé. Cet escalier mène au premier étage du manoir, aux chambres à l'étage de la maison à colombages et aussi aux combles du deuxième étage.

Une amusante ouverture en forme de trou de serrure en pierre éclaire un niveau intermédiaire de l'escalier.

Très aimablement, les propriétaires nous ont permis l'accès à l'intérieur du manoir. On entre donc par la grande porte au sud, et on découvre alors un énorme volume que les pigeons ont investi : les planchers n'existent plus.

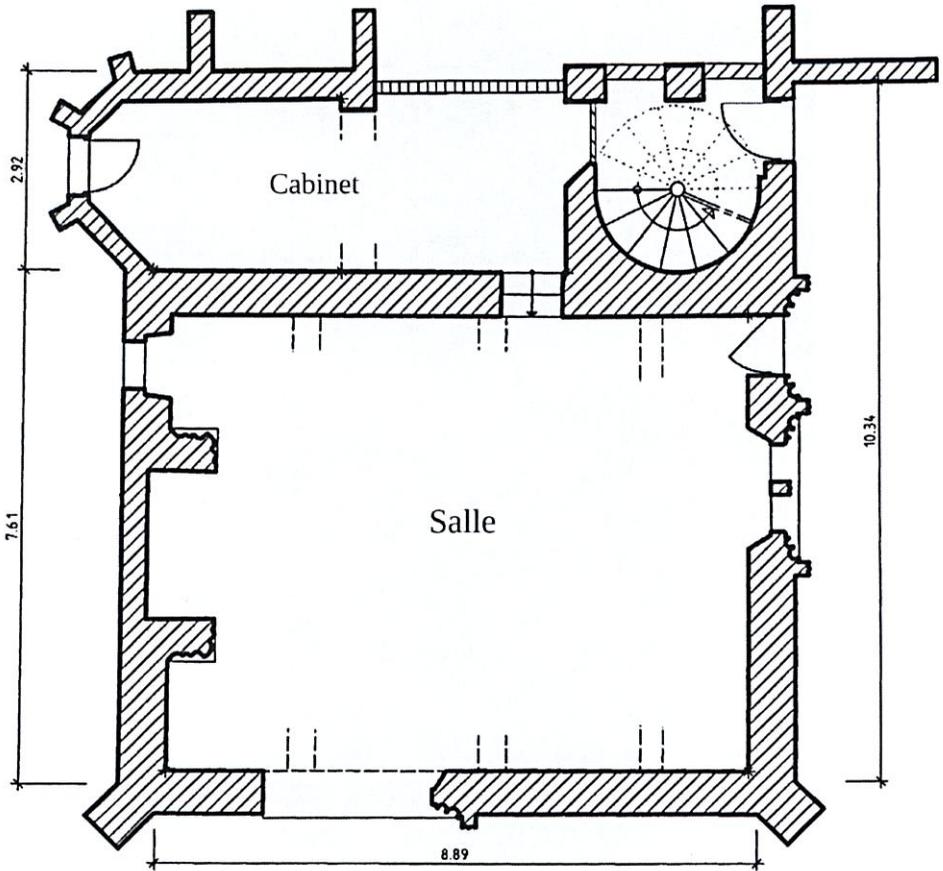


Fig. 10. Plan du rez-de-chaussée. Xavier d'Alençon.

Le plan (*fig. 10*) montre l'agencement intérieur du rez-de-chaussée, à savoir une grande salle et au fond une petite pièce en contrebas dite « cabinet », accessible par un passage étroit et deux marches.



Fig. 11. Jambages des cheminées. Coll. part.

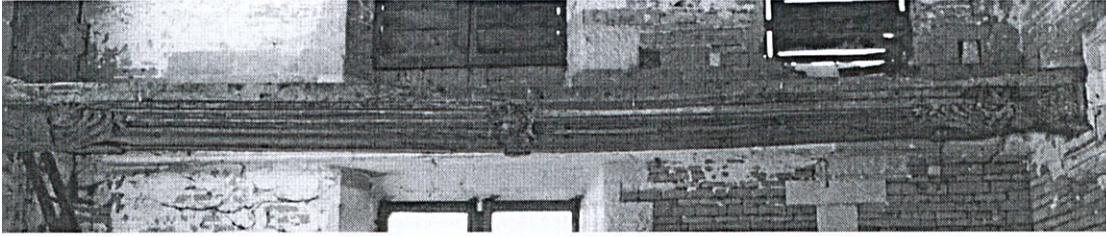


Fig. 12. L'unique poutre restante avec ses remarquables sculptures. Coll. part.

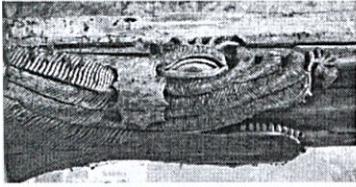


Fig. 12a. Détail rageur.



Fig. 12c. Détail visage.



Fig. 12c. Détail rageur.

En entrant dans la grande salle sur la gauche, les jambages de cheminées monumentales que l'on distingue sur les deux niveaux (*fig. 11*) donnent une idée de l'importance des foyers de ces cheminées.

Sur la droite au niveau du premier étage, il ne reste plus qu'une seule poutre ancienne encore en place, alors qu'il y en avait trois comme on peut le déduire en suivant les grosses moulures en pierre qui entourent la salle. Cette poutre est ornée d'un rageur à chaque extrémité et d'un médaillon à visage au centre, remarquable travail détaillé *fig. 12*.

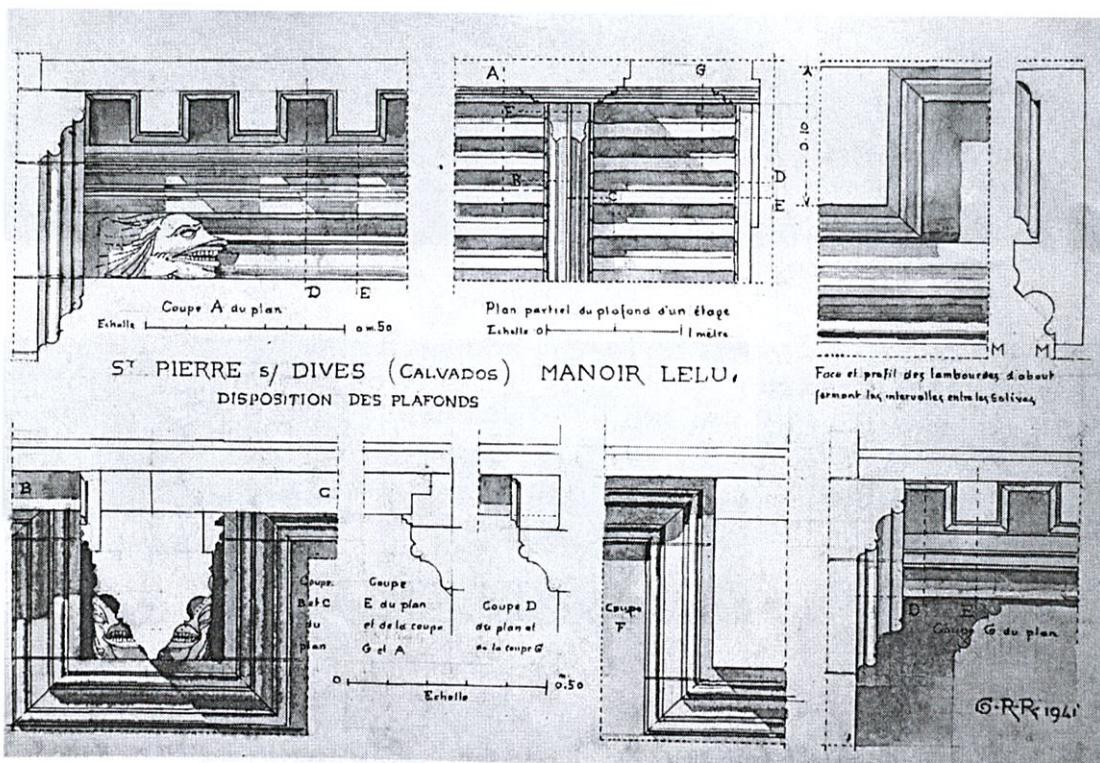


Fig. 13. Planche de Gabriel Ruprich-Robert - Dossier Monuments Historiques. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, réf. 1996/096/MH0128136

La planche «Disposition des plafonds» (fig. 13), signée par G. Ruprich-Robert, représente le plan du plafond tel qu'il a pu le restituer en 1941. La tête de rageur dessinée est différente de celles en place (fig. 12). Il s'agit sans doute de la sculpture de l'une des deux poutres manquantes. Le dessin précis des lambourdes et solives montrent que des marques suffisantes du plancher existaient encore à ce moment-là.

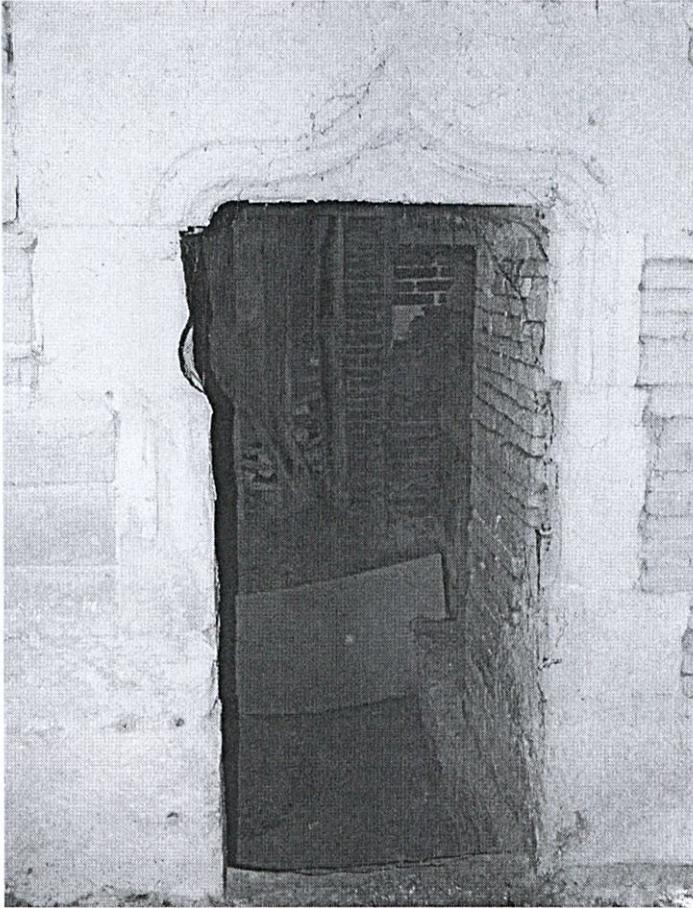


Fig. 14. Passage vers le cabinet. Coll. part.

Au centre, en descendant les deux marches du passage (*fig. 14*), on pénètre dans le cabinet composé de deux parties :

- la première où la cloison face à l'accès est un mur de la maison à colombages voisine. Sa construction sur



Fig. 15. Colombages intérieurs. Coll. part.

laquelle le manoir s'appuie, paraît antérieure (*fig. 15*). Sur la droite en entrant, se trouve une porte aujourd'hui condamnée qui donnait accès par l'intérieur à l'escalier en pierre. Plusieurs indices laissent penser qu'à l'origine cette première partie du cabinet n'était pas couverte. Des actes anciens signalent la présence d'un puits, peut-être se trouvait-il là.

- La deuxième partie du cabinet correspond à l'intérieur de la tourelle avec des murs en pierre. Au fond

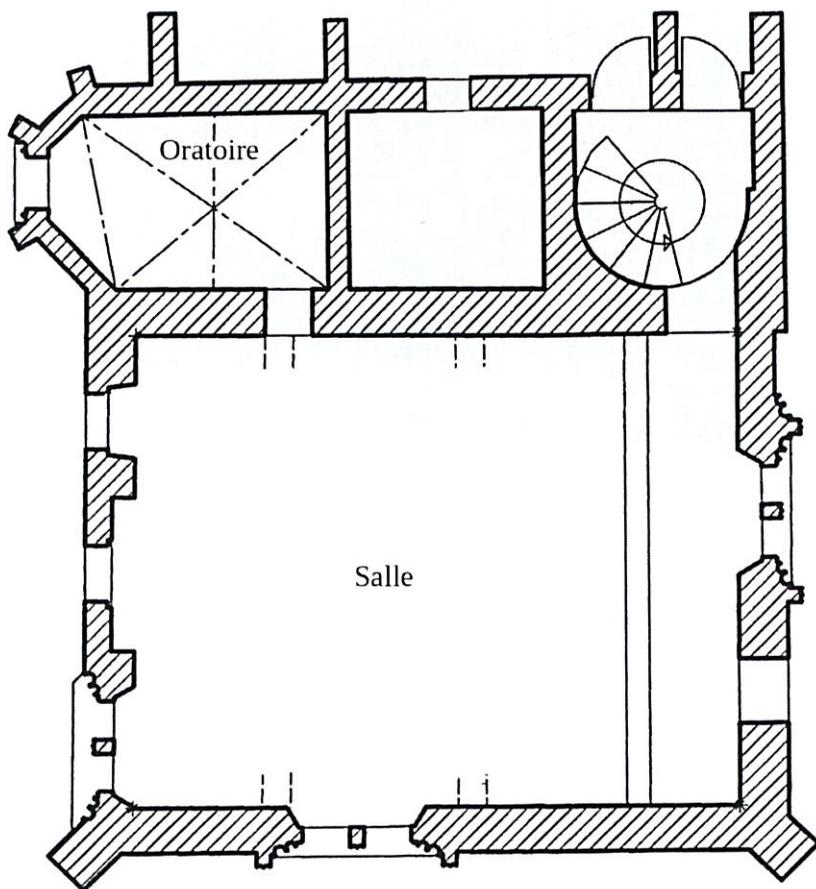


Fig. 16. Plan du premier étage. Xavier d'Alençon.

de la pièce, une ancienne fenêtre transformée en porte donnant sur l'extérieur.

Au premier étage, il faut une échelle pour accéder à la curieuse pièce dite « oratoire », dont une partie est

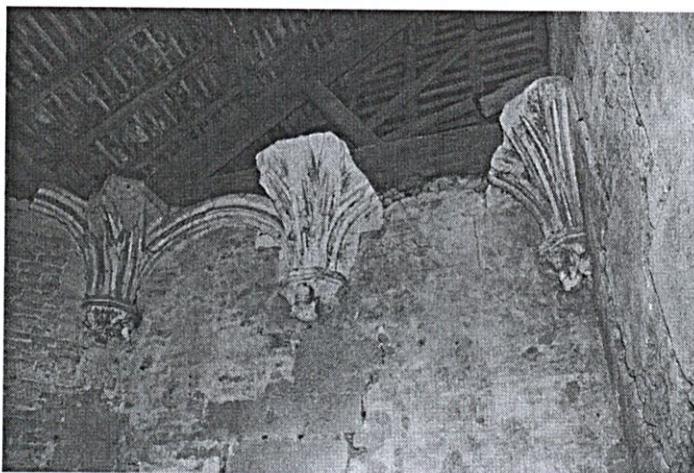


Fig. 17. Chapiteaux de l'oratoire. Coll. part.

formée par la tourelle. Il ne reste que les départs des voûtes qui supportaient autrefois la charpente en pyramide (*fig. 16* et *fig. 17*). Les fines nervures qui ornent les chapiteaux encore en place permettent d'imaginer une pièce richement décorée.

L'histoire du manoir

En l'absence de document, on ne peut que faire des hypothèses sur l'époque de la construction du manoir. Son style fin *xv^e* s.-début *xvi^e* s. est marqué par l'architecture médiévale. La présence à l'origine de combles élevés et pentus tels que dessinés par X. d'Alençon (*fig. 4*), typiques du *xvi^e* siècle, s'explique par la taille des cheminées et le bel escalier en pierre qui monte jusqu'au deuxième étage. Une véritable étude archéologique serait à faire pour le confirmer.

Selon A. Bisson (p. 354), « la tannerie est l'industrie principale de Saint-Pierre-sur-Dives [...] Les tanneries et le moulin qui en faisait partie appartenaient aux moines », et cela depuis le Moyen Âge jusqu'à la Révolution.

La position du manoir n'est pas fortuite : elle permettait aux moines de veiller à l'activité des tanneries. Les revenus de l'abbaye au xv^e siècle sont considérables. En faisant construire un tel bâtiment de prestige, les religieux montrent qu'ils sont les maîtres à bord.

Jacques de Silly, abbé de 1502 à 1539, a fait restaurer l'abbatiale, alors très mal en point. Il a aussi agrandi les halles sans regarder à la dépense. Nous dirions aujourd'hui qu'il fut « un grand bâtisseur ».

Or, toujours selon A. Bisson (p. 117), son élection a été contestée. Il a réussi à surmonter la contestation et prêta serment le 28 novembre 1504. D'où l'hypothèse que Jacques de Silly aurait fait construire cet édifice de prestige et l'aurait nommé avec ironie « Manoir de l'Élu ».

Il se peut également que le manoir ait été conçu pour loger l'intendant des moulins et des tanneries, représentant l'élection de Falaise, circonscription administrative de l'Ancien Régime qui administrait le commerce à Saint-Pierre-sur-Dives.

La maison en colombages adjacente citée plus haut devait alors servir de dépendance au manoir, car dès la construction, il existait entre les deux un passage intérieur à chaque niveau.

À la demande de Georges Dunot, petit-fils de Thomas Dunot et abbé de St-Pierre-sur-Dives de 1657 à 1699, l'abbaye rejoint la congrégation de Saint-Maur en 1658. Est-ce à partir de là que les Religieux se détachèrent des tanneries ?

Toujours est-il qu'à la fin du xvii^e siècle, deux clans familiaux se distinguent dans cette importante activité locale : les Angerville et les Lambert, liés entre eux par des mariages. Ils sont marchands tanneurs, et apparaissent dans de nombreux actes notariés de l'époque.

En 1749, Henry Lambert, sieur de Bellemare, et son fils Charles obtiennent l'agrément d'un bail perpétuel pour le moulin fouloir de Saint-Pierre-sur-Dives et de ses dépendances, du supérieur général de la congrégation de St-Maur, ordre de saint Benoist, siégeant en l'Abbaye de Saint-Germain des-prés. Le contrat est signé le 6 décembre 1752 à l'étude de M^e Pierre Bobeley, notaire royal à Jort⁴.

Auparavant, le manoir et les deux chambres au premier étage de la maison à colombage avaient vraisemblablement été donnés en fief à la famille Oury. Marie Madeleine Oury en aurait hérité après le décès de son père Pierre Oury en 1740. Mais ceci n'a pas encore pu être vérifié, car les actes notariés entre 1740 et 1760 sont difficilement exploitables.

En 1745, Charles Lambert Bellemare épouse Marie Hélène Oury, une sœur de Marie Madeleine. Ils ont

4. AD 14 – 8E/119/107.

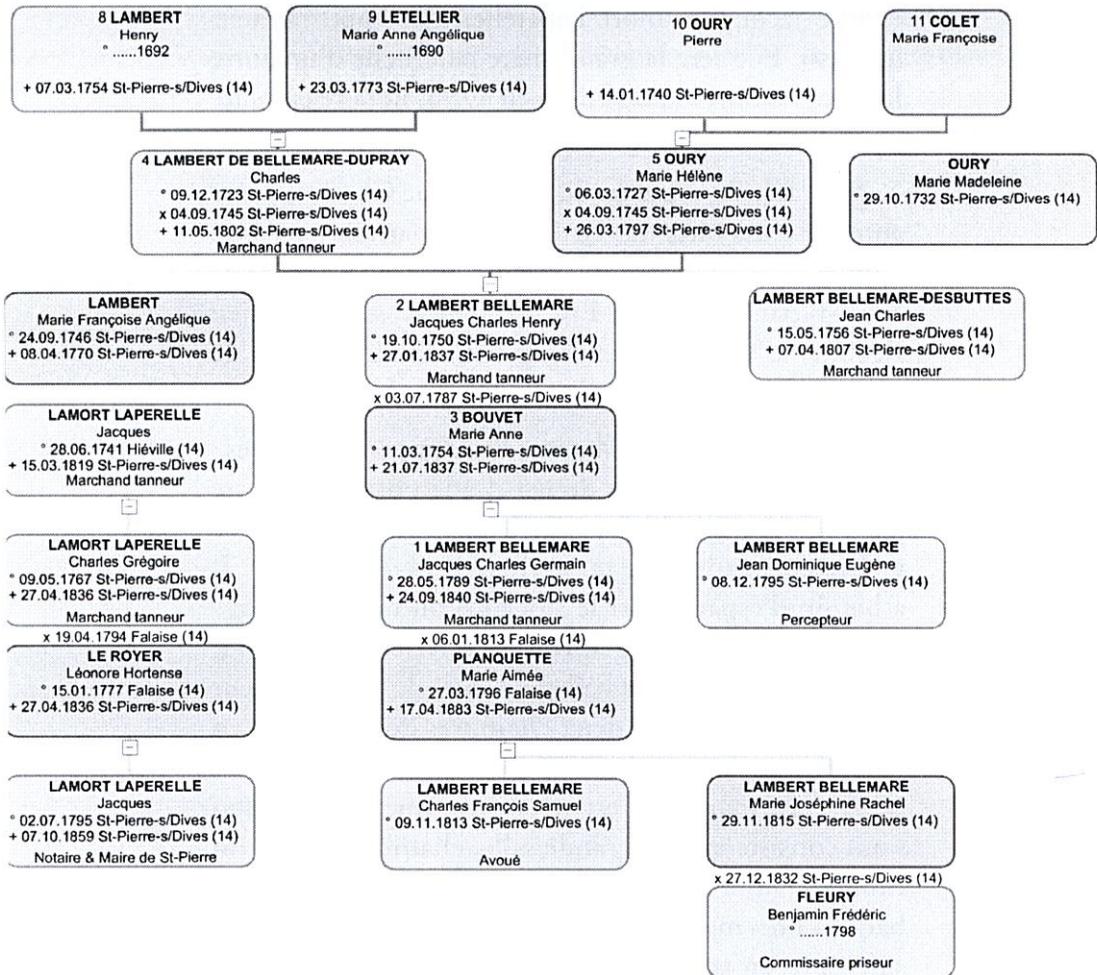


Fig. 18. Arbre généalogique
de la famille Lambert - Bellemare
(partiel)

neuf enfants, toute la famille s'affaire dans les tanneries. Ainsi, leur fille aînée Marie Françoise Angélique épouse Jacques Lamort Laperelle, marchand tanneur lui aussi. Elle sera la grand-mère paternelle d'un autre Jacques Lamort Laperelle, né en 1795, notaire et maire de St-Pierre-sur-Dives de 1850 à 1859.

Sur l'acte de baptême de Marie Anne Charlotte, une autre de leurs filles née en 1753, son parrain est Pierre Lambert de Valembert, Conseiller du Roy, Vicomte de Saint-Pierre-sur-Dives. En Normandie sous l'Ancien Régime, le Vicomte a la charge de l'administration de la justice royale. La famille Lambert est bien en place.

Charles Lambert Bellemare développe ses activités : en 1765, il signe l'acte de fief d'une portion de terre pour que son gendre Jacques Lamort Laperelle puisse y faire construire une tannerie (AD14-8E/23161). Il a besoin d'espace pour le stockage du tan, le séchage des cuirs et aussi le logement des ouvriers tanneurs. Il reprend à son nom le bail perpétuel de sa belle-sœur pour le manoir et les deux chambres de la maison en colombages dans un acte signé à Falaise le 19 août 1769⁵. Le manoir y est décrit comme une maison « qui consiste en une grande salle, chambre dessus, un cabinet à côté avec le grenier dessus ». L'ensemble est baillé à un « modique prix [du fait] que les dites maisons sont en très mauvais état de réparation ». Le repreneur savait sans aucun doute ce qu'il allait en faire.

5. Acte de « fief perpétuel et irrévocable » passé devant Me Pierre Sabine, notaire à Falaise, le 17 août 1769. AD 14 – 8E/3559.

Les tanneurs utilisaient les halles du marché pour faire sécher les cuirs depuis les débuts de la tannerie à St-Pierre-sur-Dives. En avril 1778, «cette faculté vient de leur être interdite par le receveur de l'Abbé»⁶. Apparemment, les Religieux souhaitaient séparer l'activité commerciale en général de celle des tanneurs, sans doute un peu trop envahissante.

À la suite à cette interdiction, la lignée familiale Lambert Bellemare transforme le manoir en un magasin à tan et séchoir : création de nouvelles ouvertures équipées de volets réglables, telles qu'elles apparaissent sur la gravure (*fig. 2*), et visibles encore aujourd'hui.

Le moulin à tan baillé à Charles Lambert Bellemare, apparaît dans l'état des revenus de l'Abbaye pour l'année 1790. Il sera adjugé à Henry Lambert Franqueville lors de la vente des biens de l'Église en 1791.

En revanche, nous n'avons pas retrouvé de trace d'une éventuelle adjudication concernant le manoir à ce moment-là, sans doute parce qu'il appartenait à Charles Lambert Bellemare depuis l'acte signé à Falaise en 1769.

Son fils Jacques Charles Henry en hérite en 1802 lors du partage en lots de la succession de Charles Lambert Bellemare, et après un tirage au sort organisé par le notaire⁷. Les matrices cadastrales de 1835 (AD14-

6. Solange et Henri PAUMIER, «L'évolution de la tannerie normande», *Histoire et Traditions Populaires* n°33, mars 1991, p. 42.

7. Succession de Charles Lambert et de Marie Oury : inventaire et partage devant Me François Bobeley, notaire public à Jort, le 23 fructidor an 10.

3P/6893) confirment : la parcelle du manoir, référence n°589 du cadastre Napoléon de 1834 (*fig. 19*), est la propriété de J. C. Henry Lambert Bellemare ; elle est déclarée magasin et chambre.

On note dans ces matrices que la maison à colombages voisine est découpée en deux lots imbriqués, l'un sous la réf. n° 587 - magasin, qui appartient à Sébastien Angerville et l'autre sous la réf. n° 588 - magasin et chambre, aux héritiers de Georges Coeuret-Bisson, une autre famille de tanneurs.

«Voulant prévenir les difficultés et contestations qui pourraient survenir entre leurs deux fils à l'occasion du partage de leurs biens», Jacques Charles Henry et son épouse leur font une «donation entre vifs, pure, simple et irrévocable», le 17 septembre 1836⁸. J. C. Henry décédera peu après, le 21 janvier 1837. Jacques Charles Germain Lambert Bellemare hérite du manoir mais ne survivra pas longtemps à son père, il disparaît le 24 septembre 1840.

Les descendants de J. C. Germain Lambert Bellemare se désintéressent du métier de leurs ancêtres. Le manoir est vendu le 7 novembre 1841 à Louis Lemort, marchand tanneur. Ce dernier ne tarde pas à le céder en dot dans un contrat de mariage le 8 mai 1849 à Joseph Coulibeuf, ouvrier tanneur travaillant dans la tannerie de son père. Joseph Coulibeuf le conserve pen-

8. Donation entre vifs de Jacques Charles Henry Lambert Bellemare et Marie Anne Bouvet, son épouse, à leurs deux fils devant M^e Toutain, notaire royal à Saint-Pierre-sur-Dives, le 17 septembre 1836. AD 14 – 8E/23264.

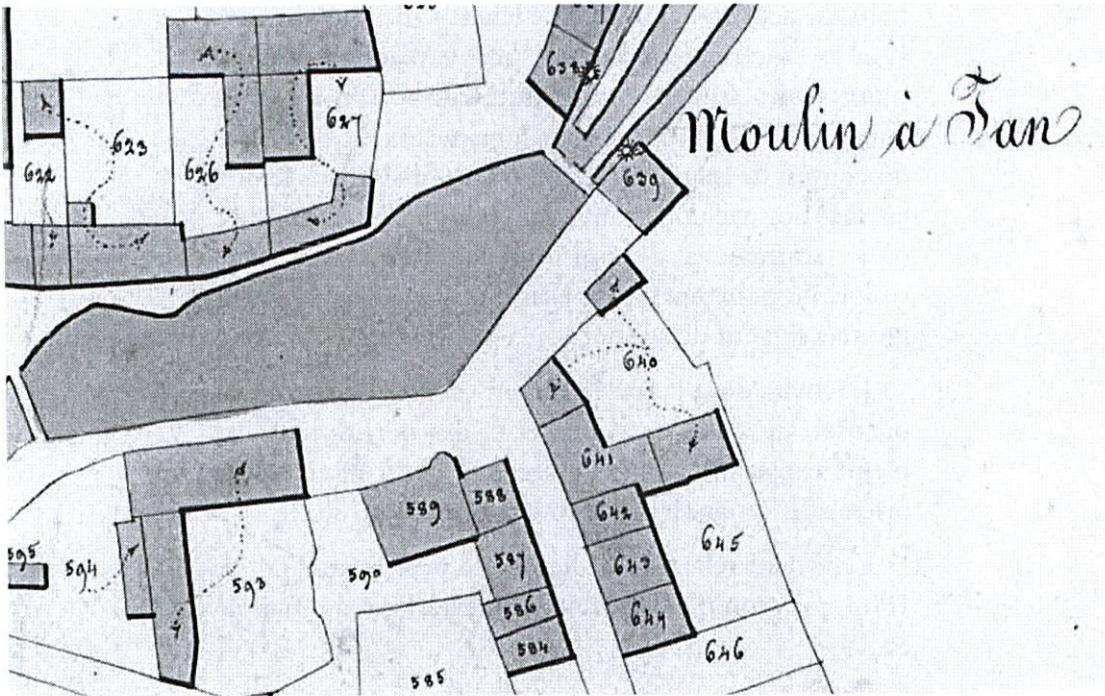


Fig. 19. Cadastre Napoléon (1834) - AD 14-3P/1968

nant 25 ans, et le revend le 4 septembre 1874 en tant que « magasin à tan, séchoir et cabinet, avec un grenier y attenant » à Ferdinand Hébert, tanneur, lui-même fils et petit-fils d'ouvrier tanneur⁹.

L'état du manoir rédigé par A. Bisson, date de cette époque, puisqu'il écrit : « le propriétaire du manoir

9. Vente des consorts Lambert Bellemare à Louis Lemort. AD 14 – 8E/23264. Contrat de mariage Joseph Léon Coulibeuf – Léonce Caroline Lamort Laperelle. AD 14 – 8E/23282. Vente de Joseph Coulibeuf à Ferdinand Hébert. AD 14 – 8E/23334.

Lelu est actuellement M. F. Hébert». Il nous dit aussi que «l'intérieur est fort délabré; le plancher n'existe plus; seules trois poutres l'indiquent». On peut en conclure que le plancher fut supprimé entre 1849, date du contrat de mariage de Joseph Coulibeuf dans lequel est mentionnée une chambre au premier étage, et 1874 où le bâtiment est devenu un séchoir. Le plancher est supprimé pour améliorer l'aération, le séchage, et les poutres servent de supports aux étendoirs.

L'activité de la tannerie Hébert est modeste en comparaison de celles des Coeuret et des Fortin, alors en pleine expansion. Mais la famille Hébert restera propriétaire du manoir pendant exactement un siècle.

Landrice Hébert succédera à son père Ferdinand en 1903, puis son fils Fernand Hébert héritera du manoir en 1941.

Le déclin des tanneries de Saint-Pierre-sur-Dives est déjà perceptible entre les deux guerres. Après les bombardements de 1944 et la reconstruction, seules les deux plus importantes entreprises citées ci-dessus reprennent leur activité. Le manoir ne sert plus. Fernand Hébert le vend le 24 avril 1974 à Jean-Pierre Gervais, huissier de justice, et à son épouse Jacqueline.

Madame Gervais explique qu'en dehors de son activité d'huissier, son mari organisait et animait des ventes aux enchères dans la région. Ils ont acheté le bâtiment pour l'utiliser comme dépôt pour le matériel à vendre et comme garage pour leurs voitures.

Il n'y avait déjà plus qu'une seule poutre en place dans la grande salle au moment de leur achat. Peut-être qu'un jour grâce au dessin du rageur (*fig. 13*), on l'identifiera quelque part si elle n'est pas détruite.

Après le décès de Jean-Pierre Gervais, le manoir fut vendu le 29 janvier 2000 à Boris Van Overtveldt, sculpteur, qui envisageait d'en restaurer lui-même les vieilles pierres. Mais les contraintes imposées par les Monuments Historiques pour obtenir une subvention, l'ont amené à renoncer à son projet.

Le manoir fut remis en vente et acheté par les propriétaires actuels, que nous remercions vivement pour leur coopération.

Le Manoir de l'Élu demeure un des derniers vestiges encore debout de cette industrie de la tannerie qui a si profondément marqué l'histoire de Saint-Pierre-sur-Dives. Son passé lui vaudrait une véritable étude archéologique, puis une campagne de restauration et de remise en valeur. Mais en l'état, la première urgence serait de prendre des mesures de sauvegarde pour éviter la ruine du bâtiment.

Marcel COULON



Le manoir de Carel

Le manoir de Carel à Saint-Michel-de-Livet

Yves et Claudette DESCHAMPS

Le manoir de Carel se trouve sur l'ancien fief de Carel qui occupait, selon la *Statistique Monumentale* d'Arcisse de Caumont, une partie de Saint-Michel-se-Livet et du Mesnil Bacley — communes historiques faisant partie de Livarot-Pays d'Auge. Il fut construit au xv^e siècle, peu après la fin de la guerre de Cent Ans, entre 1460 et 1480¹.

L'origine du nom « Carel »

D'après les notes du vicomte Louis de Neuville rédigées vers 1860, le nom « Carel » apparaît en 1342. « Guillaume Carel seigneur de Mautry à Touques a épousé le mardi avant la saint-Pierre 1342 Léonor Bouquetot, sœur du seigneur du Breuil dont la fa-

1. Renseignements obtenus auprès de Monsieur Lescroart, Conservateur des Monuments historiques.

mille était commune d'origine avec la famille d'Harcourt». Le blason des Carel était d'hermines à trois carreaux de gueules.

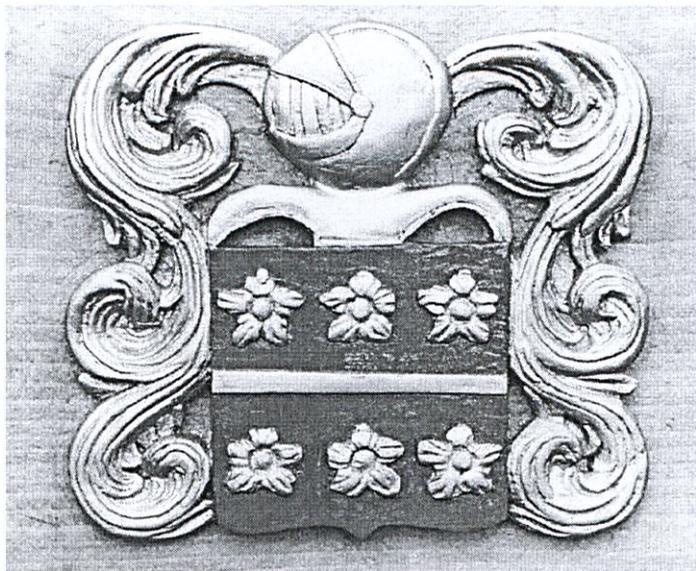
En 1345, Jean Rioult, archer dans les troupes françaises, sous les ordres de Guillaume du Mesle sire de Messei capitaine général des baillages de Caen et Contentin, devint possesseur de la terre du Val-Herbault à Livarot dans la mouvance des seigneuries d'Ouilly, de Neuville, de Livarot, de la Pipardière. Jean Rioult épousa une fille de Guillaume Carel et mourut avant 1402, laissant plusieurs fils et au moins deux filles.

La construction du manoir

Le 11 décembre 1477, un descendant de Jean Rioult, lui-même appelé Jean Rioult, est mentionné comme demeurant à Saint-Michel-de-Livet, dans une transaction relative à un herbage qu'il possédait à Heurtevent. On ne sait où était situé son manoir mais il est à croire que plusieurs terres à Saint-Michel-de-Livet, connues sous le nom d'herbages, de champs et de prés de la Pierre (sans motif local pour expliquer cette désignation) lui ont appartenu.

Nous n'avons trouvé aucun texte plus précis pour affirmer que ce Jean Rioult est à l'origine de la construction du manoir de Carel.

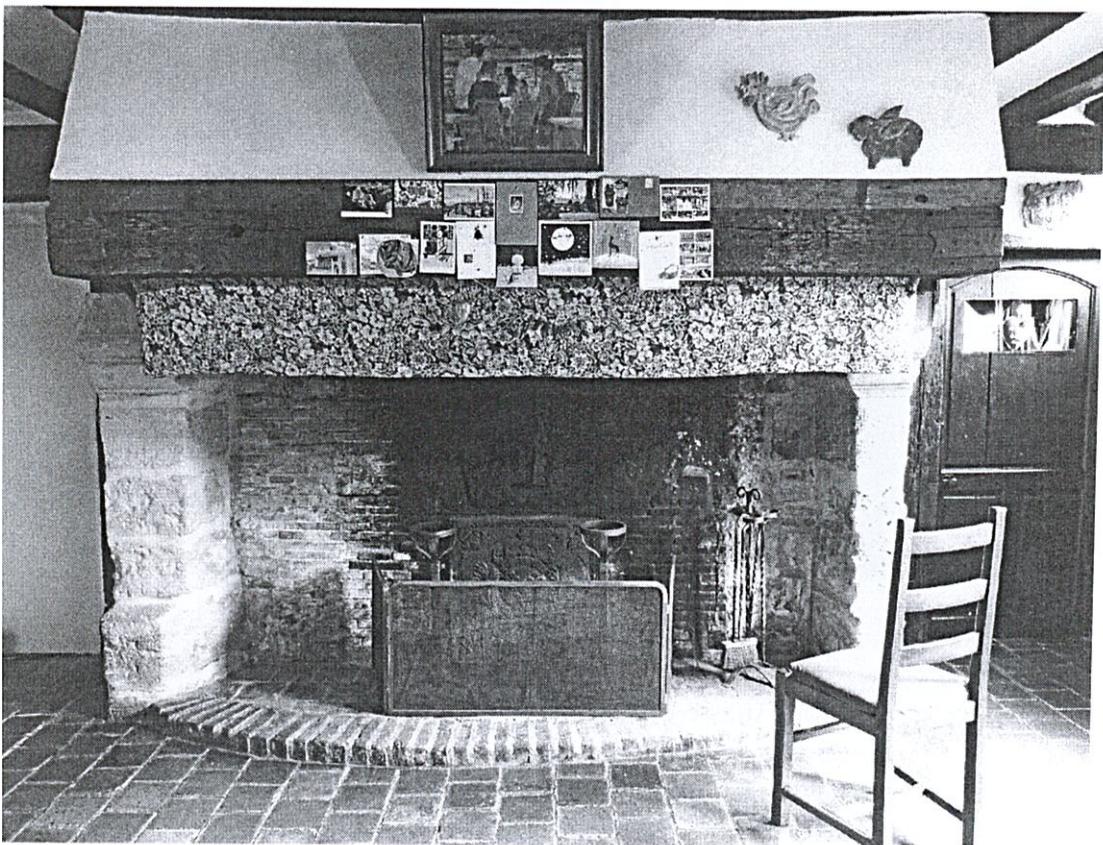
Il est par ailleurs signalé dans les notes manuscrites du vicomte de Neuville cité plus haut que la vavassorie de Cheffreville était une dépendance du fief de Carel à Saint-Michel-de-Livet.



Le blason de la famille Bonenfant à l'église
paroissiale de Saint-Michel-de-Livet

Selon Arcisse de Caumont dans sa *Statistique Monumentale du Calvados*, «le fief de Carel [...] paraît être échu vers 1620 à Philippe de Neufville, l'un des fils de Gabriel de Neufville, seigneur du Mesnil Bacley. Anne de Neufville, fille aînée de Philippe, ayant épousé en 1645 Georges de Bonenfant, lui apporta le fief de Carel et fut la souche d'une branche de la famille de Bonenfant qui a résidé plus d'un siècle à Saint-Michel-de-Livet, où son écusson, de gueules à la fasce d'argent accompagnée de six roses d'or, décore les boiseries d'un autel latéral dans l'église paroissiale.»

Au ^{xix}^e siècle, les propriétaires se succédèrent : Gossey, Duchesne, Bardel. D'après M. Fromage, ancien



La cheminée de la cuisine au rez-de-chaussée

maire de la commune, le manoir était resté inhabité depuis la guerre 1914-1918. Yves et Claudette Deschamps l'ont acquis en 1979.

Un peu d'architecture

Le manoir de Carel est un exemple remarquable de l'architecture lexovienne de la fin du xv^e siècle.

L'étage est porté par une sablière en encorbellement simple et les appuis des anciennes fenêtres sont supportés par de belles croix de Saint-André.

À l'intérieur, les dimensions des sommiers sont exceptionnelles (50cm x 50cm). La cheminée du rez-de-chaussée, implantée au centre de la construction, est gothique et l'escalier XVIII^e siècle qui dessert l'étage a remplacé l'escalier primitif en colimaçon qui était enclos dans une boiserie en plis de serviette restée en place au premier étage.

La vaste salle de l'étage était la résidence du seigneur. La cheminée à hotte pyramidale est placée au revers du conduit de celle du rez-de-chaussée.

À l'est du logis, une mare en longueur semble correspondre aux restes d'une douve.

Selon la fiche d'instruction de la DRAC, le logis présente sur cinq travées une exceptionnelle structure, système mixte d'encorbellement encore inédit aujourd'hui : des poteaux de forte section montant de fond ont été complétés par un encorbellement sur poteaux courts épaissis en consoles (comparables à des pigeâtres). Les sommiers intérieurs (50cm sur 50 cm) soulagés par des aisseliers s'assemblent sur les longs poteaux.

La sole, en deux parties assemblées en trait de Jupiter, reçoit tous les poteaux courts ainsi que les poteaux corniers aux angles (archaïsme devenu rare au XV^e siècle). De plus, elle filait (aujourd'hui coupée) servant de seuil à la porte d'entrée restée à sa place. La lisse



de l'étage s'encastre dans l'épaissement des poteaux longs et dans les tenons ménagés en épaisseur des poteaux courts de l'étage. Elle détermine une allège en croix de Saint-André constituées d'écharpes assemblées et une série de baies en partie obturées. Deux portes ouvertes sur l'extérieur se faisaient face dans une même travée de l'étage.

Yves et Claudette DESCHAMPS

Le manoir du Houlbec à Écots

Jack MANEUVRIER¹

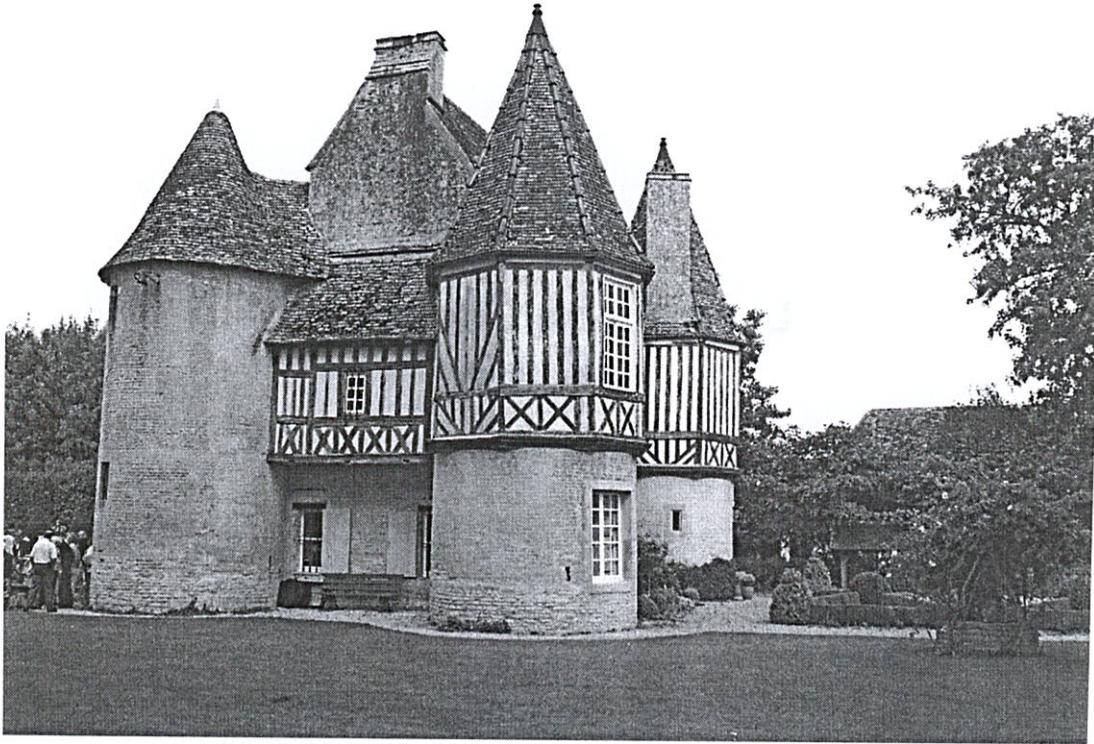
Dissimulé par des haies vives, à l'abri des regards indiscrets, le manoir du Houlbec et le corps de ferme qui en dépendait se nichent au milieu des prés plantureux de la commune d'Écots.

Le choc esthétique n'en est que plus intense lorsque, après avoir emprunté la rade qui y conduit, on se trouve face à cette élégante construction des xv^e et xvi^e siècles, remaniée au xviii^e siècle.

L'harmonieux mariage des pierres blondes et des colombages, coiffés d'une toiture de tuiles brunes et orangées, est du plus bel effet, dans un décor verdoyant où roses rouges et massifs floraux apportent une note colorée.

L'architecture de ce manoir surprend par son originalité et sa diversité. Le Houlbec est construit comme

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans *Histoire et Traditions Populaires* n°14, juin 1986.



Le manoir du Houlbec (photo Thierry Bricon)

une forteresse, avec son pavillon carré défendu à chaque angle par une tour et entouré de profondes douves alimentées par le ruisseau le Forêt.

Mais l'aspect quelque peu militaire de l'ensemble est vite oublié quand on perçoit l'élégance des formes et la richesse des décors architecturaux.

La façade orientée au Levant est percée de deux larges fenêtres dont le linteau sculpté rappelle l'esprit de la Renaissance.

L'étage est à pans de bois disposés à sa base en croix de saint André et surmontés d'une sablière où s'appuient les colombes verticales.

La base des tours de la façade est également en pierre, alors que l'étage de forme hexagonale, à pans de bois, est coiffé d'une toiture à six pans.

Les tours situées à l'arrière, à l'ouest, sont de construction différente. Celle située au sud, de forme cylindrique, est entièrement en pierre et surmontée d'un toit conique ; alors que l'autre, édifiée sur un plan carré, a une base en pierre sur laquelle repose l'étage en colombages recouverts d'un essentage de tuiles à cinq clous.

Sur la face sud, une galerie à pans de bois relie la tour sud, qui renferme un très bel escalier de pierre à vis, à la tour de façade.

« Le manoir de Houltbec a eu une histoire assez complexe. Elle se résume ainsi : il a appartenu à la famille Le Bouteiller (1456-1624), à la famille de La Serre et à ses descendants (v. 1628-1765), à la famille de Moges (v. 1765-1867...) »²

Jack MANEUVRIER

2. Société archéologique de la Manche, *Mélanges*, dixième série 1981

LIVAROT. — Château de la Pipardière.



Toutain, buraliste, Livarot

Le manoir de la Pipardière (CPA, coll. part.)

Le manoir de la Pipardière

Jean TREMBLAIS

À Livarot, dans les années 1990, il se tenait à hauteur de l'ancienne gare au milieu d'un herbage. C'était un grand bâtiment triste, abandonné entre la route de Lisieux et la rivière la Vie.

Autrefois le bâtiment était entouré de douves alimentées par le petit ruisseau de la Pipardière qui finissait de s'écouler dans la Vie.

Sur le chemin d'accès au manoir qui partait de la route de Lisieux, se trouvait la chapelle du domaine. C'était un petit monument de style flamboyant de grande qualité, d'après l'historien Arcisse de Caumont. Il fut détruit au XIX^e siècle pour la construction de la ligne de chemin de fer reliant Le Mesnil-Mauger à Sainte-Gauburge.

La poterne située à gauche de la façade est du manoir supportait autrefois un pont-levis.

Sur la façade ouest, un escalier extérieur avait été rajouté, sans doute pour augmenter la surface habitable



Le manoir de la Pipardière sur son ancien emplacement à Livarot. On aperçoit l'ancienne gare de Livarot à l'arrière-plan (CPA, coll. part.)

du bâtiment. Pour abriter l'escalier, la toiture primitive fut allongée. Trois colonnes décorées supportaient la nouvelle toiture. Cet escalier extérieur avait très fortement enrichi la qualité architecturale du manoir.

Voici la description qu'Arcisse de Caumont donne du manoir¹ : « *Le manoir de la Pipardière, dit Ch. Vasseur, assis au milieu de la vallée, sur le bord de la route de Lisieux, ne doit pas remonter au delà du XVI^e siècle. Il est construit en bois, avec un étage en encorbellement. Un escalier monumental en pierre, placé en saillie sur la façade occidentale et abrité par un auvent, conduit aux chambres hautes. Sur le fronton de la petite fenêtre qui éclaire le dessous de l'escalier, on trouve une date un peu fruste, que j'ai crue être 1525. Les sculptures des charpentes répondent bien à cette date.*

1. ARCISSE DE CAUMONT, *Statistique monumentale du Calvados*, arrondissement de Lisieux, 1867, rééd. 1967, pp. 678-679.

Les entre-colombages sont garnis de briques, disposées en dessins variés et quelques fragments d'épis en terre vernissée couronnent encore les pignons des combles. »

L'histoire du domaine de la Pipardière a commencé sans doute au XI^e siècle. Les Crespins étaient les premiers barons de Livarot. En 1107 Gilbert Pipard était le dapifer (chargé de la table) de Milon Crespin.

L'un des descendants de Gilbert Pipard épousa la fille ou la petite-fille de Goscelin Crespin. Les barons de Livarot donnèrent alors aux Pipard une partie de leur domaine de la vallée de la Vie. Ce domaine deviendra probablement le fief de la Pipardière.

Les Pipard y firent construire un premier manoir.

À la fin du XIV^e siècle, le seigneur de la Pipardière se nomme Jean de la Haie.

Le manoir tel que nous le connaissons présente les caractéristiques du milieu du XVI^e siècle.

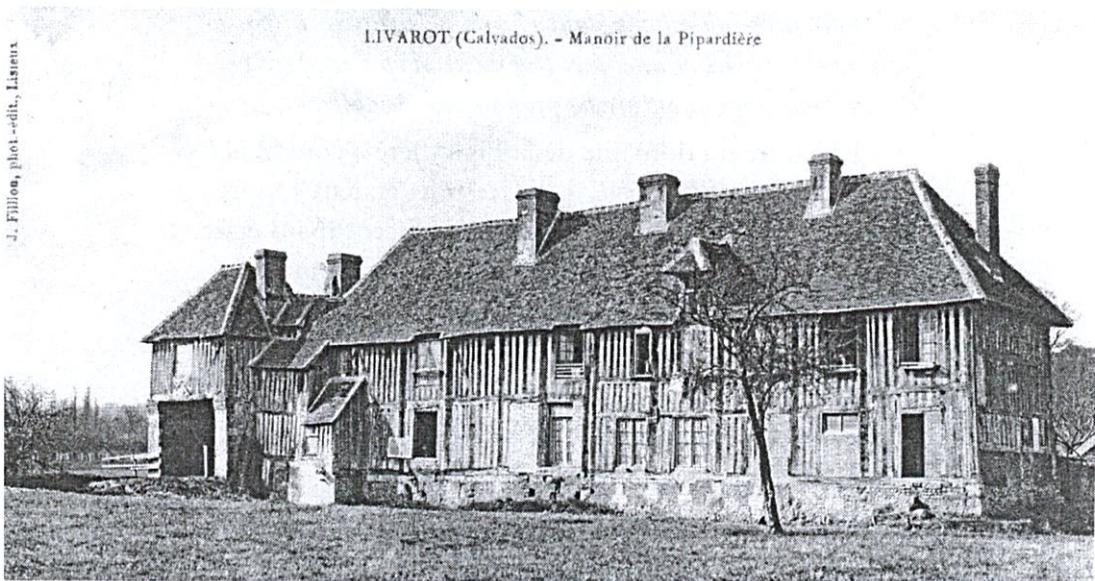
En 1542 un procès retentissant opposa Philippe de la Haie avec Nicolas d'Arces, le baron de Livarot. Ce dernier refusait à Philippe de la Haie le droit de disposer d'un banc seigneurial au chœur de l'église de Livarot. En 1601 le Parlement de Normandie donnait raison au baron de Livarot.

Au cours de son histoire, la famille de la Haie contracte des alliances avec les maisons de Hautemer, de Tournebu et de Courseulles.

En 1639, Catherine de la Haie épouse Antoine I^{er} de Fresnel. La famille de Fresnel était puissante et fort riche. À la veille de la Révolution, Pierre François de

UN MANOIR EN PAYS D'AUGE

LIVAROT (Calvados). - Manoir de la Pipardière



Vue d'ensemble du manoir de la Pipardière (CPA, coll. part.)

Fresnel habitait son château de Mathieu près de Caen mais possédait encore la Pipardière.

Après la Révolution, la Pipardière a appartenu successivement à Madame de la Rivière, à ses héritiers les du Val de Bonneval, à Bernard Leboucher, gendre de Georges Bisson, le propriétaire de la fromagerie industrielle de Livarot.

En 1991 le dernier propriétaire du manoir, Monsieur Wertheimer, le fait démonter et reconstruire à Tourgeville à proximité de Deauville.

Jean TREMBLAIS

Brève histoire des colombiers

Claude LAUZANNE¹

D'origine moyenâgeuse et réservé aux seuls fiefs de haubert – c'est-à-dire concédés par un seigneur à son vassal en échange de services incluant une aide militaire –, le droit de posséder un colombier n'a commencé d'être défini et très strictement limité qu'à travers quelques premiers textes édictés par la coutume de Normandie à la fin du XIII^e s. Il s'avérait nécessaire en effet de lutter contre leur prolifération et de préciser les règles non écrites de ce droit féodal. De nombreux colombiers continuèrent cependant d'être construits jusqu'à la Révolution de 1789. La possession d'un colombier présentait bien des avantages :

- viande de pigeon, d'autant plus appréciée que l'élevage des bovins pour la boucherie était encore peu développé ;
- œufs en quantité ;
- fiente pour la fertilisation des terres ;

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans *Histoire et Traditions Populaires* n°63, septembre 1998.

- prestige accompagnant la possession d'un colombier et permettant le don fort bien reçu d'un couple de pigeons.

Le ravage des cultures céréalières était en proportion. Un colombier comportait couramment de cinq cents à deux mille couples enfermés la nuit, mais laissés en liberté tout au long de la journée avec interdiction de les abattre sous peine de graves sanctions. On admettait en général un couple de pigeons par demi-hectare. Que la capacité de chaque colombier ait été liée ou non, en Normandie, à l'étendue des terres, les dommages causés aux paysans étaient considérables. Un couple de pigeons consommant quelque 50 kg de grain par an, quelques dizaines de pigeons suffisaient pour endommager fortement plusieurs hectares de terrain.

Le nombre de colombiers était proche de cinquante mille en France au XVII^e siècle – mais étaient-ils tous recensés ? On relève de nombreux cas de prolifération abusive au gré des textes de la Coutume en Normandie de 1583 et des décisions de jurisprudence des XVII^e et XVIII^e siècles visant à :

- éviter la multiplication des colombiers lors des successions, plusieurs fils ou filles s'arrogeant simplement le droit correspondant ;
- édicter la démolition des colombiers non autorisés, en s'opposant en particulier à une prescription parfois consentie après quarante années d'existence ;
- s'opposer aux concessions non reconnues par le parlement de Normandie, fussent-elles de source royale.

La construction

La forme en est généralement dictée par les matériaux de base utilisés. Comme c'est le cas dans la vallée de la Monne, les colombiers sont généralement cylindriques lorsque construits en grès, brique, silex, pierre de taille, et à plusieurs pans (quatre dans trois des manoirs cités, huit au Coudray), lorsque construits en pans de bois avec un hourdis de torchis, briquettes ou tuileaux. Ils comportent parfois un essentage protecteur d'ardoise ou de bois.

La toiture le plus souvent conique est très généralement constituée de tuiles plates, plus rarement d'ardoises ou de chaume. Surmontée d'un épi de faitage ou plus communément d'une simple girouette, elle est percée de deux ou quatre lanterneaux, lucarnes permettant le va-et-vient des pigeons, avec parfois une tablette de repos.

À mi-hauteur, une corniche en surplomb préserve la base de l'édifice du ruissellement des eaux de pluie, d'où le terme de larmier. Elle est également réputée interdire aux petits prédateurs, tels que rats et belettes, l'accès par le haut ; la surélévation de la porte d'entrée constituant un obstacle suffisant en bas.

La paroi intérieure est tapissée d'une couronne en pierre, brique ou torchis, dans la masse de laquelle sont insérés les boulines (niches destinées à chaque couple de pigeons). Régulièrement espacés et plus ou moins disposés en quinconce, ils s'élèvent du soubassement à la toiture, abritant de quelques centaines à plusieurs milliers de couples.

Descendant de la poutraison, un arbre pivotant vient reposer sur une pierre dure, la foire. À cette poutre verticale sont liés une ou deux échelles qui tournent avec elle et permettent d'accéder aux boulines.

Quelquefois des armoiries, un cadran solaire, un linteau décoratif surplombent la porte d'entrée, embellissements venant s'ajouter aux fréquentes moulures de l'architecture extérieure.

Plus modestes, les fuies ne sont ceinturées de boulines que sur une partie de leur hauteur, la base étant à usage de remise. Les volières enfin sont établies sous une toiture.

Encore eut-il fallu identifier tous les colombiers délibérément usurpés sur les rotures et non nécessairement découverts, échappant ainsi à la destruction. Tous n'étaient pas de même importance, et de simples « fuies » et volières apparurent. Sachant qu'il était interdit de capturer, blesser ou tuer les pigeons il ne faut pas s'étonner que les ravages causés aient constitué l'un des principaux thèmes des cahiers de doléances de 1789. La seule ressource des paysans voulant protéger leur terre était d'y camper lors de la saison des semailles et des moissons et d'y faire office d'épouvantail vivant, à l'image des vains efforts dépensés sous d'autres cieux pour chasser des nuages de sauterelles.

Le droit de colombier fut évoqué dès la nuit du 4 août 1789, puis définitivement abrogé par le décret des 15 et 16 mars 1790.

La pratique des colombiers ne fut pas interdite, mais assujettie à des obligations telles que l'enfermement des pigeons pendant les périodes critiques durant lesquelles on était par conséquent autorisé à les abattre.

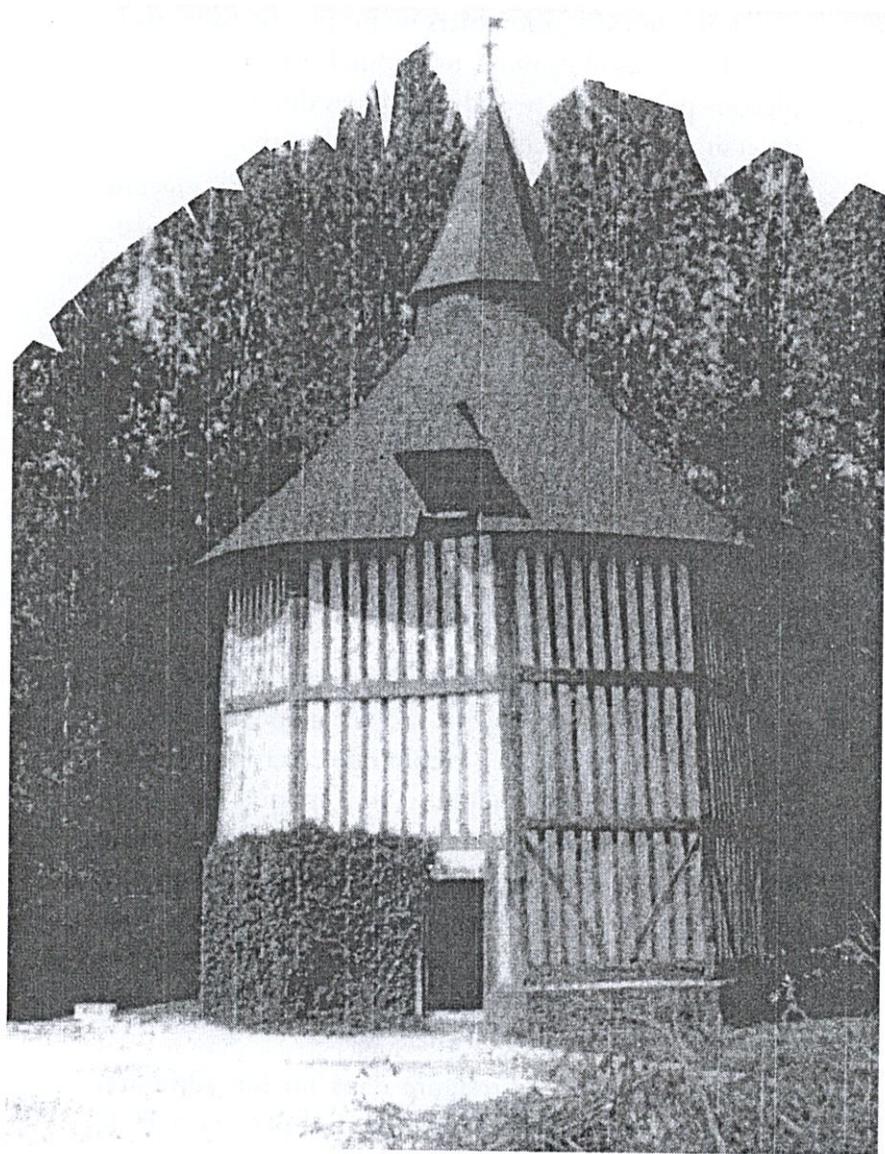
« Le droit de fuies des colombiers est aboli, les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les communautés ; et durant ce temps, ils seront regardés comme gibier, et chacun aura le droit de les tuer sur son terrain. »

La nécessité de pourvoir alors à la nourriture de leurs milliers de pensionnaires entraîna la disparition de l'utilisation des colombiers en toute logique économique. Beaucoup ne furent heureusement pas démolis, mais utilisés comme granges, appentis... permettant de conserver maints exemples de leurs diverses architectures.

Le colombier du Coudray

Partie intégrante des bâtiments du Coudray, plein fief de haubert, reconstruits en pan de bois au *xvi^e* et au début du *xvii^e* siècle, le colombier octogonal porte encore les traces des moulures de l'époque. Le dessin en relief des consoles est très visible sur les colombes situées immédiatement sous la toiture et également à mi-hauteur, en particulier sur la face nord peu attaquée par l'érosion. À noter également les moulures des poteaux corniers et le décrochement des sablières, évoquant une fonction de larmier.

Une première fois restauré dans un but utilitaire, comme en témoignent les ouvertures percées dans le rez-de-chaussée reconstruit en briques, le colombier



Le colombier du manoir du Coudray (CPA, coll. part.)

dangereusement incliné et ayant considérablement souffert de son utilisation de soue à cochon a été redressé, désossé et restauré dans les années 1960. Il a conservé son curieux clocheton d'ardoises surmonté d'une girouette et de deux lanterneaux d'accès.

À noter en levant la tête l'impressionnante poutre intérieure, où s'articule le poinçon vertical qui descendait jusqu'au sol et supportait l'échelle tournante. Il faut oublier l'échafaudage utilitaire de l'étage et ses supports bétonnés, et imaginer les murs recouverts de haut en bas d'une ceinture de torchis dans laquelle étaient creusés les boulins (nids en forme de cavité renfermant chacun un couple de pigeons). L'intérieur du colombier du manoir de Bellou facilite cet effort d'imagination.

Claude LAUZANNE

Les métiers du bâtiment dans l'anthroponymie normande

Dominique FOURNIER

Les références aux métiers du bâtiment dans l'anthroponymie normande sont nombreuses, et nous n'en présenterons ci-dessous qu'une petite sélection. Ces références peuvent être de différents ordres : directes (simple nom de profession, parfois complété d'un adjectif) ; descriptives (composés verbaux de type *verbe + nom*, évoquant – parfois de manière ironique ou conventionnelle – une action caractéristique de la profession) ; ou indirectes, généralement de type métonymique, reposant sur un élément (outil ou matériau utilisés, objet fabriqué, etc.) évoquant l'activité considérée. Ainsi que nous l'avons rappelé dans les articles précédents, ces différentes catégories s'interpénètrent souvent. En outre, les interprétations proposées ici ne représentent dans bien des cas que l'une des valeurs possible d'un surnom, compte tenu des multiples sens qu'un même terme d'ancien français

peut avoir, de telle sorte que des analyses alternatives sont souvent possibles.

Maçons, tailleurs de pierre et terrassiers

L'ancien français *macon* [lire *maçon*], variantes *macion*, *mazon*, *masson* «maçon», qui avait pour forme dialectale normande *maschun*, *machon*, apparaît par exemple dans la mention de la profession de *Jehan Lorimier*, ***machon***, *ouvrier et menuier en pierre, demourant en icelle parroisse Saint-Pierre* à Caen en 1436, ou encore de *Pierres Turgis*, ***machon*** à Lisieux en 1513. Comme le montre son étymologie¹, le *maçon* avait initialement pour fonction de préparer le mortier, le ciment, le torchis, le pisé, etc., broyant, pilant ou pétrissant divers matériaux (pierres, tuiles, sable, chaux, argile, paille...). Ce nom est par ailleurs latinisé au Moyen Âge sous la forme *cementarius* (du latin classique *cementarius* «maçon»), parfois *cementator* (néologisme médiéval).

En Normandie, il est à l'origine du rare MACHON et des fréquents MASSON² et LEMASSON, variantes plus

1. Du gallo-roman °MACIONE, forme fléchie de MACIO (attesté sous cette forme au 7^e s.), réfection (par analogie avec les noms de métiers en *-io*) du francique °*mako* «ouvrier», désignant d'abord celui qui préparait l'argile pour la construction des murs. Ce mot est un dérivé agentif en *-o* du verbe °*makôn* «faire, fabriquer, façonner, assembler; préparer (l'argile)» (cf. anglais *to make*, allemand *machen* «faire»), d'un radical germanique (westique) °*mak-* < indo-européen °*mag-* «pétrir, façonner, mettre en place».

2. Dans un certain nombre de cas, ce nom peut aussi correspondre à l'anthroponyme médiéval *Masson*, aphérèse de *Thomasson*, hypocoristique de *Thomas*, soit au cas régime de *Masse*, variante de *Maze*, nom médiéval d'origine germanique.

clairsemées MAÇON, LEMAÇON. Parmi leurs attestations anciennes, citons *Hugo Macho* vers 1156/1161 à Foucarmont [76] ; *Johannes Cementarius* en 1180 dans la vicomté du Val-de-Mortain [50] ; *Gohierus Cementator* en 1184, variante *Goherus Cementarius* en 1195 à Lisieux [14] ; *Godefridus Lemacon* en 1198 au bailliage de Falaise [14] ; *Willelmus Lemazon* en 1203 au bailliage de Pont-Audemer [27] ; *Radulphus le Machon* en 1209 vers Ranville [14] ; *Guillelmus Cementarius* en 1241/1242 vers Damville [27] ; *Rogerus Machon* en 1270 à Glos-la-Ferrière [61] ; *Thehard le Macon* vers 1261/1266 à Rouen [76] ; *Ludovicus Cementarius* vers 1265/1266 aux Douers à Vernon [27] ; *Pierres Machon* et *Guillery le Machon*, aussi appelé *Raoul Guillery, dit Machon* en 1380 aux Andelys [27] ; *Jehannin le Macon* en 1398 à Caen [14] ; *Guillelmus le Machon, dictus Seignour* en 1420 au bailliage de Caux [76] ; *Philippot le Machon* en 1421 à Montebourg [50] ; *Jehan le Macon, natif de la paroisse d'Escorcheville en Auge, larron, meurtrier et infacteur des ordonnances du roy nostre sire*³ en 1434 à Écorcheville, aujourd'hui au Breuil-en-Auge [14] ; *Raoulet le Machon, sergent* à Caen en 1520 ; *Colas Le febvre dit Maçon* en 1614 à Cagny [14] ; *Marie Anne Le Maçon* en 1749 à Saint-Georges-en-Auge [14] ; la *veuve Charles Laurent Moutier née Masson* en 1859 à Mittois [14], etc.

3. Ce joyeux drille fut condamné *pour ses demerites* le 21 octobre 1434 à être *trayné et son corps pendu au gibet* de Falaise, pour avoir participé entre autres à un massacre de nobles et de gens du commun à Vicques peu de temps auparavant. Il fut capturé par un certain Guillaume Guillelmes ou Guillermet, qui eut droit à la jolie prime de six livres tournois.

À l'exception de ce nom de profession d'ordre général, on ne relève guère dans l'anthroponymie normande que des surnoms descriptifs ou métonymiques, rappelant différents aspects du métier de maçon à l'époque médiévale.

Le pisé, le torchis et le mortier

Ainsi, la préparation du torchis ou du pisé est évoquée dans bon nombre d'entre eux, à commencer peut-être par le composé verbal aujourd'hui disparu de *Chauke-terre* — quoiqu'il puisse bien sûr s'appliquer à diverses professions. Il est issu de l'ancien normand *chauke terre* « foule terre », « piétine terre », « tasse terre »⁴, surnom de terrassier ou de maçon (qui devaient effectivement piétiner un mélange d'argile, de paille, etc. pour confectionner la bauge, le pisé, le torchis, etc.), voire de potier (qui mélangeait diverses « terres à pots » argileuses pour obtenir le matériau souhaité), ou même de messenger (à pied). Ce nom est porté entre autres par *Radulfus Calcaterram* ou *Kalcaterram*, attesté à Jumièges [76] en 1138 et 1157, ainsi que *Robertus Chauketerre* en 1198 au bailliage entre Risle et Seine [27].

Cette activité est également suggérée par le verbe *piler* « écraser, piler » et le substantif *pîle* « mortier à piler »⁵, ainsi que leurs divers composés et dérivés. Le type des-

4. De l'ancien normand *caukier*, *chaukier*, correspondant à l'ancien français *cauchier*, *chauchier* « fouler aux pieds, piétiner ; presser » < latin *calcare* « fouler aux pieds, marcher sur », lui-même formé sur *calx* « talon ».

5. Du latin *pila* < °*pīla* < indo-européen °*pis-lā*, forme suffixée en -*lā* de °*peis*- « broyer, écraser » au degré zéro.

criptif est représenté par le nom de *Robertus filius Garini Pillepot*, attesté en 1210 à Urou, aujourd'hui Urou-et-Crennes [61], issu de l'ancien français *pile pot* « pile pot », nom d'artisan, d'ouvrier utilisant un mortier et un pilon (maçon, apothicaire...). Le mot *pile* (qui a signifié aussi « pilier » et « pilori », d'où d'autres possibilités) explique PILLE [76, 27, 50...]. De *pilet* « pilon » (mais aussi « pieu, pilier; support de cierge » et « javelot, dard; trait d'arbalète ») procèdent PILLET et PILET [50, 14, 76, 27...] : ainsi, *Raginaldus Pilet, clericus uxoratus* en 1271, clerc marié au Theil [50]; *Johannes dictus Pillet, burgensis Cademensis* en 1278, bourgeois de Caen [14]; *Jacques Pilet de Bayeux* en 1549 à Bayeux [14]; ou encore *Estienne Pillet* en 1559 à Gouberville [50]. De même, l'ancien français *pilette* « pilon » explique PILETTE [27, 76...]; *pilart* « instrument servant à piler » est à l'origine de certains PILARD [50, 14, 76...], PISLARD [50, 14], voire PILLARD [76, 27, 14...]; et de *pilon* ont été tirés les fréquents PILLON et PILLON, attestés par *Gaufridus Pilon* en 1247 à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême [61]; *Ricardus Pillon* en 1321 à Rocques [14]; *Gervaise Pilon* en 1324 à Sainte-Scolasse-sur-Sarthe [61]; *Radulphus Pillon* vers 1370 à Évreux [27]; *Jehan Pillon* en 1535 à Englesqueville-en-Auge [14]; *la veufve Jean Pillon* en 1684 à Lisieux [14], etc.

Un synonyme de *piler* était l'ancien français *piser* « broyer, piler »⁶, dont le participe présent *pisant* explique PISANT [76, 14], variante plus rare PISAN [76].

6. Du gallo-roman PISARE < latin *pinsare* « piler, broyer », variante de *pinsere* < indo-européen ***pi-n-s-**, forme nasalisée au degré zéro de la racine ***peis-** « broyer, écraser ». Le mot *pisé* en représente le participe passé.

L'ancien français *pailleul* « mur de bauge, de terre mêlée de paille hachée » peut se retrouver, avec divers traitements dialectaux normands, dans les noms de PAILLEUX [14, 61, 27], PAILLIEUX [61], variante PAILLOUX [76, 27, 14...], PAILLOUS, PAILLOU [14, 27], en tant que surnom de maçon utilisant la bauge (mais on pourrait aussi bien avoir affaire à un *pailleur*, qui vend, transporte ou utilise la paille, voire à l'ancien français *pailleus*, *paillos* « plein de paille »). Il est attesté en Normandie par *Guillelmus Pailleux*, bailli de Louviers [27] en 1418. De même, l'ancien français *paillot*, d'abord attesté au sens de « petite paillasse pour lit d'enfant », a dû aussi avoir le sens de « torchis » si l'on s'en réfère au dérivé *paillotage* « mur de torchis », d'où PAILLOT, possible surnom de maçon, porté vers 1815 par *Julien Paillot* à Clermont, aujourd'hui Beuvron-en-Auge [14].

La *bauge* elle-même (ou *bauche* en ancien français et normand⁷) était un mélange boueux, un mortier fait de terre grasse et de paille employé dans la confection des planchers, des cloisons, et pour colmater le faite des toits de chaume, d'où BAUCHE [76, 27, 14...], attesté par *Jean Bauche* en 1793 à Lyons-la-Forêt [27]. Le nom du métier correspondant était *bauchier* « maçon qui fait des constructions en bauche, en pisé », d'où BAUCHER [14, 76, 27...], BAUCHÉ [61, 14, 50...], variante plus fréquente BEUCHER et le rare BEUCHÉ [14];

7. Du gallo-roman *BALCA, forme féminine de l'adjectif gaulois *balcos « fort » < celtique commun *balk-o-s (cf. ancien irlandais *balc* « fort, puissant », gallois *balch*, cornique *balgh*, breton *balc'h* « hardi, fort »), élargissement en -k- de la racine indo-européenne *b^hel- « enfler, gonfler; grandir », d'où le sens de « croûte dure formée par la boue séchée, boue durcie ».

ainsi, M^r Guillaume **Bauches** [lire **Bauchés** ou peut-être **Baucher**], procureur scindic de la ville à Caen en 1608. Avec d'autres suffixes, voici encore BAUCHART [14...], plus rarement BAUCHARD [27, 76], BAUCHET [16, 14, 27...], BEAUCHET [61, 14, 27...], dont **Bauchel** relevé à Caen au XIII^e siècle peut être une forme ancienne.

L'ancien français *border*, *hourder* «fortifier, palissader, retrancher» a survécu en Normandie sous la forme *hourder* qui a pris le sens technique de «remplir l'entre-colombage d'une maison avec du *hourdis*, c'est-à-dire du torchis (mélange d'argile et de paille), tâche effectuée par le *hourdeur* (à l'origine, ouvrier construisant des *horts*, *hordes* ou *hordeïs* : palissades faites de claies, échafaudages, etc.)⁸. Ce mot explique le nom de HOURDIN [76, 14...], porté entre autres par *maistre François Hourdin* en 1554 à Valognes [50].

Parmi les autres dénominations normandes du mortier et de ses variantes, citons encore le *matifas* (variantes graphiques *matifàs*, *mâtifâ*) «mortier pour construire, fait de chaux, d'argile et de paille» (Seine-Maritime ; terme encore usité dans le Roumois), «mortier de chaux ou de ciment» (Eure), «mortier de chaux, mélangé de bourre, pour les enduits intérieurs» (Normandie centrale), etc. Ce mot d'origine incertaine

8. Les mots *hourder*, *hourdeur* et *hourdis* reposent sur l'ancien français *bord*, *hort* < francique ^o*hurd* < germanique commun ^o*hurdiz* «claire, ouvrage à claire-voie, panneau en vannerie» (cf. ancien anglais *hyrd* «porte»; ancien saxon *hurth*; moyen bas-allemand *hurt*, *hort*; néerlandais *horde*; ancien haut-allemand *hurt*, allemand *Hürde*; ancien scandinave *hurð* «battant de porte»; gotique *haurds* «porte») < indo-européen ^o*kr-i-s*, forme suffixée de la racine ^o*kert-* «entrelacer», au degré zéro.

apparaît dans les patronymes MATIFAS [76, 27, 14...] et MATIFA [27]. L'appellatif normand *halbi*, qui a désigné une boisson faite d'une quantité égale de pommes et de poires (un mélange de cidre et de poiré), était aussi le nom d'un mortier fait d'un mélange d'argile et de chaux, d'où différentes possibilités du surnom (brasseur ou maçon)⁹. Il peut expliquer HALBY [14, 27, 50...], quoique ce nom puisse également se rattacher à l'ancien français *hallebic*, nom d'un ancien droit levé sur les marchands forains de poisson de mer. Enfin, l'ancien français *liois* et sa variante de l'Ouest *liais*¹⁰ désignaient une pierre calcaire blanche, grisâtre ou bleuâtre, employée dans la confection des mortiers, d'où ici encore un possible surnom de mortelier (artisan qui fabrique le mortier) pour LIAIS [50, 14, 27], quoiqu'un matronyme issu d'un nom médiéval féminin *Liais*, *Liehait*¹¹ soit également envisageable.

La pierre et la brique

L'usage de la pierre dans les constructions, plus coûteux, est moins bien représenté dans l'anthroponymie normande. Celui de pierre de taille est indirectement rappelé par le composé verbal DOLPIERRE [76, 27, 14],

9. Le sens de « mélange de deux quantités égales » suggère un emprunt à l'ancien haut-allemand *halb* « moitié » ou au moyen haut-allemand *halp* (du germanique commun **halbaz* « moitié », cf. anglais *half*, ancien scandinave *hàlf*, gotique *halbs*), mais la dérivation n'est pas claire.

10. Mot d'origine incertaine, peut-être à rattacher à l'ancien français *liart* « grisâtre » par changement de suffixe.

11. Du germanique *Liethaidis*, *Leudhaidis*, combinaison des éléments *leud-* « peuple » et *-haid* « lande, bruyère » ou « genre, espèce ».

issu de l'ancien français *dole pierre* « taille pierre, rabote pierre ». Les dérivés de l'ancien français *taillier* « tailler, couper, frapper », mais aussi « décider ; condamner ; frapper d'un impôt ; contrôler », sont nombreux et peu clairs. Ainsi, un surnom tel que TAILLARD [76, 14, 50...], porté en 1420 par *Henricus de Beaumes, dictus Taillart* au bailliage de Caux [76], a pu s'appliquer aussi bien à un tailleur de pierres qu'à un militaire, un porteur d'épée, un amateur de combats, un homme violent, un tailleur, un juge ou encore un percepteur d'impôts. Il en va de même pour la plupart des autres surnoms reposant sur *taillier*.

La profession de tailleur de pierre a pu être suggérée par le moyen français et normand *bite*, *bitte* « pierre grossièrement équarrie, dont une des faces est à arête vive »¹², mais aussi « pièce de bois, poutre transversale d'un navire ; bitte d'amarrage », etc. Dans ces dernières acceptions, c'est un terme maritime normand qui apparaît en moyen français (XIV^e s., mais sans doute usité avant) dans un texte rouennais¹³, et qui s'est ensuite

12. Dans les parlers cauchois, *bitte* a conservé l'ancien sens de « gros caillou », et plus particulièrement « silex » (dans la craie ou la marne) ; on pourrait donc envisager également un surnom évoquant une particularité du lieu d'habitation.

13. En tant que terme maritime normand, le moyen français *bite*, *bitte* est réputé issu du scandinave *biti* « morceau » (cf. anglais *bit* ; allemand *Biß* « morceau », etc.), puis plus particulièrement « morceau de bois, poutre transversale d'un navire ». Notons cependant que le sens de « bitte d'amarrage » est identique à celui de l'anglais *bit*, attesté dès le 14^e siècle, et que l'on considère issu d'une forme bas-allemande du mot (apparentée au néerlandais et au bas-allemand *beting*, de même sens) ; cf. également, pour le sens paillard, le moyen haut-allemand *bizze* « cheville de bois ». La piste scandinave, pour ce terme technique maritime, ne semble pas la seule à envisager. Au sens de « pierre », plus tardif, le mot a pu être emprunté à une autre époque et à une autre langue germanique. Il

diffusé dans le langage des marins en général. Nous pouvons donc avoir affaire à un surnom de marin, mais aussi de charpentier, de carrier (qui équarrit les pierres), etc., dans LABITTE [76, 27...], variantes LABITTÉ [14]¹⁴, LABITE [50, 14...]. Le sens de « tailleur de pierre » semble plus apparent dans le surnom composé de *Robertus Botebite* « frappe pierre » attesté à Rugles [27] en 1247.

Parmi les nombreux sens de l'ancien français *quarrel*, *quarrel*, *carrel*, *querel*, on notera celui de « pavé plat »; « pierre de taille »¹⁵ qui peut expliquer CAREL, CARREL, variantes QUÉREL [50, 76, 61], CARREAU, etc. Mais le mot a également signifié « carreau d'arbalète, flèche à quatre pans; projectile de pierre »; « place publique » (sens conservé en Normandie); « mesure de terre », etc., d'où bien d'autres possibilités. Ces noms furent portés en Normandie par *Rogerus Quarrel* en 1180 au bailliage de Lisieux [14]; *Willelmus Quarel* en 1198 à bailliage de Bonneville-sur-Touques [14], variante *Willelmus Quarrel* en 1203, sans doute dans la vicomté d'Auge [14]; *Andreas Quarrel* en 1231 à Rouen [76]; *Colin dit Quarrel* en 1261/1266 vers

signifie littéralement « morceau », « ce qui est mordu », et représente un dérivé de l'ancien scandinave *bita* « mordre » < germanique commun **bitan* (cf. anglais *to bite*; allemand *beissen*; gotique *beitan*) « mordre », initialement « couper, fendre », dérivé de la racine indo-européenne **b^heid-* « fendre » (cf. latin *findere* « fendre »).

14. La forme LABITTÉ est peut-être attribuable à une déformation volontaire du patronyme, destinée à éviter les problèmes que peut entraîner un nom parfois difficile à assumer.

15. Du gallo-roman **QUADRELLU* < latin populaire **quadrellum*, dérivé diminutif de *quadrus* « carré ».

Franqueville [27]; *Hugues Carrel*, curé de Notre-Dame-de-Courson [14] en 1414; *Guillot Carrel* en 1417 à Touques [14]; *Jehan Carrel*, *escuier, seneschal de la terre et seigneurie de Saint-Martin-aux-Chartrains et d'Englesqueville* [14] en 1535; *Marion Carel* en 1550 à Rouen [76], etc.

Autre terme ambigu, le mot *colombe* « colonne, pilier »¹⁶ a pu servir à former un surnom d'artisan (tailleur de pierre, charpentier, etc.), ou évoquer un détail caractéristique du lieu d'habitation, d'où COLOMBE [14, 27, 76, 61], attesté à Eu en 1272 par *Robert Colombe*. Mais on peut très bien avoir aussi affaire à un matronyme issu du nom de baptême féminin *Colombe*, ou encore à un surnom évoquant la localité d'origine, telle que La Colombe [50]. Problème similaire pour COLOMBEL [76, 27, 14, 50...], COLLOMBEL [76], variantes COULOMBEL [76, 14, 27...], COLOMBÉ [27], qui peuvent représenter l'ancien français *colombel* « colonnette », évoquant une caractéristique du lieu d'habitation ou la profession (tailleur de pierre, etc.); mais on ne saurait écarter un dérivé de *colomb* « pigeon », évoquant la profession d'éleveur de pigeons¹⁷, ni un patronyme issu de *Columbel*, *Colombel*, diminutif du nom de baptême médiéval *Colomb*. Quelle qu'en soit la valeur, ces noms sont attestés par *Guido Columbel*

16. Du latin *columna* < indo-européen **kolumn-ā* « projection ; colonne », issu d'un radical **kol-u-men-*, forme suffixée de **kol-*, dégré en *o* de la racine **kel-* « être préminent ».

17. Seule solution retenue par Marie-Thérèse MORLET, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Perrin, Paris, 1991, p. 233b.

en 1198 dans la prévôté de Verneuil [27]; *Radulfus Columbel* en 1247 à Mahéru [61]; *Guillelmus Columbel* en 1272 à Bretteville-en-Saire [50]; *Jehan Coulombel* en 1413 à Rouen [76]; *ung nommé Guillot Coullombel* en 1501 à Orvaux [27]; *Coulombel* en 1550 à Rouen [76]; *la veufve Louis Colombel* en 1684 à Lisieux [14]; *Louis Collombel* en 1836 à Cristot [14], etc.

Enfin, l'ancien normano-picard *cantille* et l'ancien français *chantille* « brique de peu d'épaisseur; contremur »¹⁸, d'où un possible surnom de maçon, semblent à l'origine de CANTILLON (aujourd'hui disparu de Normandie) et de CHANTILLON [27, 76].

Le matériel

Plusieurs termes évoquant le matériel employé par le maçon peuvent aussi être à l'origine de surnoms. Ainsi, l'ancien normand *°quemion*, variante de *camion*, forme picarde de l'ancien français *chamion* « charrette aux roues de peu de hauteur; petit chariot de maçon, pour transporter les pierres sur un chantier de construction », explique sans doute QUÉMION [76], nom possible de maçon, de charretier, etc. De même, l'ancien normand *allier*, qui a désigné un échafaudage de maçon ou de couvreur, peut être à l'origine de certains ALLIER, rare [50, 76], et LALLIER, bien attesté, mais ces derniers peuvent aussi se rattacher à l'ancien français

18. Dérivés diminutifs de l'ancien normano-picard *cant*, ancien français *chant* « petit côté d'un objet », etc. < gallo-roman CANTU, du latin *cant(h)us* « bord, côté, bande de fer bordant une roue », ancien emprunt probable au celtique *°cantos* « bord, rebord, côté », d'un radical indo-européen **kanto-* « coin, tournant ».

aillier « marchand d'ail ou de sauce à l'ail ». Ce nom fut porté en 1520 par *Nicolas Lallier et Jehan Chardon, tabellions royaux à Lisieux* [14]. Parmi le petit outillage, citons encore l'ancien français *crampon* « crochet, crampon »¹⁹, d'où CRAMPON [76, 14, 50...], nom de fabricant, de marchand ou d'utilisateur (maçon, charpentier, etc.).

Charpentiers et menuisiers

Contrairement au maçon, le charpentier et le menuisier ont laissé de très nombreuses traces anthroponymiques en normandie : noms de métiers divers, surnoms descriptifs, noms de pièces de bois, d'outils, de meubles en bois, etc.

L'ancien français *charpentier* et l'ancien normano-picard *carpentier* ont tout d'abord désigné le charron, puis le charpentier d'une manière générale. Ce sens primitif s'explique par l'étymologie même²⁰ du mot sur lequel reposent le fréquent CHARPENTIER, variante rare CHARPANTIER [76], LECHARPENTIER [50, 14, 27, 76], et surtout CARPENTIER, centré sur la Seine-Maritime, variante rare CARPANTIER [76], et LECARPENTIER [50,

19. Du gallo-roman °CRAMPONE, emprunt au francique °*krampon*, radical °*krampon* « crochet » < germanique °*knīppōn*-, élargissement d'une base °*kr-* commune à de nombreux mots germaniques évoquant des objets recourbés, pour lesquels on pose une base indo-européenne hypothétique °*ger-*, degré zéro °*gr-*.

20. Du gallo-roman °CARPENTARIU, lui-même du latin *carpentarius* « charron », et tardivement « charpentier » en bas-latin (8^e siècle) ; il s'agit d'un dérivé agentif en *-arius* du latin *carpentum* « char couvert à deux roues » < gaulois °*carbanton* « char de guerre, caisse de voiture » (cf. ancien irlandais *carpat* « char de guerre », gallois *cerbyd* « char, voiture, charrette »), d'étymologie discutée.

14, 76, 27...]. Ces noms sont attestés en Normandie par ceux de *Gaufridus Carpentarius* en 1180 au bailliage du Cotentin [50]; *Bernardus Carpentarius* en 1195 au bailliage de Caux [76]; *Anscherus Carpentarius* en 1198 au bailliage de Condé-sur-Noireau [14 et 61]; *Aalardus le Carpentier* ou *Aelardus Carpentarius* vers 1250/1251 à Lisieux [14]; *Guyot le Charpentier* en 1302 à Ardevon, aujourd'hui Pontorson [50]; *Johan le Carpentier* en 1305 à Eu [76]; *Guillermus le Carpentier* en 1332 à Feugères [50]; *Jehan Lecarpentier* en 1380 aux Andelys [27]; *Jehannin le Carpentier* en 1404 à Ponts-et-Marais [76]; *Robert le Carpentier* en 1489 à Grestain, aujourd'hui Fatouville-Grestain [27]; *le sergent Carpentier* en 1550 à Rouen [76]; *Jehan Le Charpentier filz Robert* en 1635 à Saint-Germain-la-Campagne [27]; *la veuve de Jacques Carpentier* en 1747 à Luneray [76]; *Jean Clément Antoine Carpentier* en 1834 à Saint-Pierre-sur-Dives [14]; *la veuve Pierre Charpentier* en 1835 à Berville [14], etc. Notons par ailleurs l'existence en 1198 de *Robertus Parvus carpentarius* « petit charpentier » en 1198 au bailliage de Pont-de-l'Arche [27].

Une autre appellation de cette profession était le mot *chapuis* (formes dialectales °*capus*, °*chapus*)²¹, qui a désigné aussi bien le charpentier que le bois de char-

21. Tiré de l'ancien français *chapuisier*, ancien normano-picard *capuisier*, *capuser* « frapper (sur la tête) », puis « tailler le bois, charpenter » (cf. le normand *capuchi*, *capucher* « maltraiter, frapper à coups répétés »). Ces formes postulent un étymon gallo-roman °*CAPPUTIARE* « frapper sur la tête » (et, dans de cas de *capuchi*, °*CAPPUTIARE*, avec une double gémination expressive), dérivé populaire du latin *caput* « tête ».

penne. Il explique CHAPUIS, variante CHAPPUIS [76...] (ainsi, *Stephanus Chapuiz* en 1247 à Saint-Jean-de-la-Forêt, 61) et ses équivalents dialectaux CHAPUS [27, 14...], CHAPUT [14, 61, 76...], CAPUS [76], CAPUT [76, 14, 61...]. L'ancien français *chapuiseur* « charpentier, menuisier », et surtout « charpentier en bois pour la selle » ne semble pas par contre s'être fixé en tant que patronyme.

L'un des noms les plus courants du menuisier en ancien français était le *huchier*, littéralement « fabricant de huches, de coffres »²². Il apparaît dans les patronymes HUCHER [76, 27...], variantes rares HUCHEZ [76, 50], HUCHÉ [27, 14...], et LEHUCHER [76...]; ainsi, *Guarnerus Huchier* en 1198 au bailliage entre Risle et Seine [27]; *Will. le Huchier le joule*²³ en 1272 et *Mabiu le Huchier* en 1310 à Eu [76]; *Guillaume le Huchier* en 1413 à Bayeux [14]. Certains HUCHET peuvent avoir la même valeur s'ils représentent la forme dialectale normande de *huchel* « coffre », ou un dérivé anthroponymique de *huchier*; mais le mot *huchet* a eu des acceptions très différentes en ancien français (cor, cornet; réservoir à poisson...), offrant d'autres possibilités. Quoi qu'il en soit, il est attesté par *Anthoine le Huchet* en 1498 à Anneville-en-Saire [50].

Le menuisier a également porté le nom de *questier*, littéralement « fabricant de *questes* », c'est-à-dire de

22. Dérivé agentif en *-ier* de *huche* « coffre », noté *butica* en latin médiéval. Ce mot est d'origine incertaine, mais probablement germanique; dans ce cas, il se rattache peut-être au germanique commun **hōdjan* « protéger, couvrir ».

23. Ancien français *joule* « jeune ».

coffres, de bahuts²⁴. Il a malheureusement existé un autre *questier* en ancien français, désignant le percepteur de la *queste* (une ancienne redevance), de telle sorte que les noms de QUESTIER [76, 14], variantes QUETTIER, QUÉTIER, peuvent se rattacher à l'une ou l'autre de ces acceptions. Ainsi, **Quetier**, de *Nehou* [50] en 1563; le *sieur Pierre Quettier* en 1714 à Saint-Georges-en-Auge [14]; *Pierre Quetier* en 1757 à Saint-Georges-en-Auge [14; le même ?]; *Jacques Quettier* en 1790 à Saint-Martin-de-Fresnay [14]; *Hortance Alexandrinne Quettié* en 1840 à Saint-Georges-en-Auge [14], etc. Il en va de même pour QUETRON [14, 50], dérivé de *questier*. Par contre QUESTEL [76, 27, 14...] repose sur l'ancien français *questel* « bahut, coffre », et doit représenter un surnom de menuisier; d'où *Louis Questel, inutile* (!) en 1684 à Lisieux [14]. Parmi les autres artisans du bois, citons encore le *corbier* ou *courbier*, nom de celui qui courbe le bois, attesté par *Esteule le Corbier le joule* en 1272 à Eu [76] et *Pierres le Corbier* ou *Petrus le Courbier* en 1273 et 1278 dans la même ville. Il survit dans le patronyme COURBIER [50, 14, 61]. De même le *planier*, dérivé de *planer* « aplanir, raboter »²⁵, d'où un surnom de menuisier, de raboteur, etc., explique PLANIER [14], attesté par *Jacques le Planier, fermier en la terre de Survie* [61] en 1635.

24. L'ancien français *queste* « bahut, coffre » est issu du moyen néerlandais *keste* < germanique commun **kistō* (cf. anglais *chest*, allemand *Kiste*, suédois *kista*, etc.), emprunté au latin *cista*, de même sens. Ce dernier représente lui-même un emprunt au grec *κίστη*, *kistē* « panier, boîte, coffre » < indo-européen **kistā*.

25. Dérivé agentif en *-ier* de *planer* < bas-latin *planare* « aplanir », dérivé du latin *planus* « plan, plat ».

Le nom même du *menuisier* est d'apparition tardive en français (on n'en trouve pas d'attestations avant le XIII^e siècle). Il dérive du mot *menuise* « menu morceau ; petit objet »²⁶, et a initialement désigné un artisan réalisant de menus travaux. Il n'a donné naissance qu'à peu de noms de famille, et surtout dans l'est de la France. Mais on rencontre en Basse-Normandie celui de MENUISEMENT issu de l'ancien français *menuisement* « diminution, action d'amincir »²⁷, sans doute un surnom d'artisan. Le mot a pu aussi avoir, comme *menuiserie*, le sens de « menus travaux ».

Plusieurs surnoms descriptifs issus de composés verbaux ont pu s'appliquer aux charpentiers ou menuisiers, mais aussi à d'autres professions, tel que GASTEBOIS [50, 27, 14, 27...] variantes GADEBOIS [76, 27], GADBOIS [50, 14, 61], de l'ancien français *guaste bois* « gâte bois », sobriquet ironique de bûcheron, de charpentier ou menuisier. Il appartient à la populaire série des surnoms médiévaux en *gâte-*, comme le nom de *Walterus Wasteleie*, attesté en 1195 au bailliage de Caux [76]. Ce dernier représente l'ancien normand *waste laie* « gâte coffre », « gâte boîte »²⁸, surnom de menuisier, ou encore « gâte réserve de bois »²⁹, surnom de bûcheron ou de garde forestier.

26. Du latin populaire *°minutia*, dérivé du latin *minutus* « petit, menu ».

27. Dérivé de *menuisier* « diminuer, amincir » < latin populaire *°minutiare* « rendre menu », également formé sur *minutus*.

28. L'ancien français *laie* « boîte » est issu du moyen néerlandais *laeye* « petit coffre », « petite boîte ».

29. Le mot *laie*, dans cette acception, a d'abord désigné une route forestière, puis la limite d'une coupe, et enfin une réserve de bois. Il est issu du francique *°laida* « chemin, voie ».

Pour ce qui est de PERCEBOIS [76, 27, 61], «perce bois», Marie-Thérèse Morlet³⁰ y voit bizarrement une référence à «l'insecte qui attaque le bois»; on n'en perçoit pas très bien la valeur. Sans doute avons-nous affaire ici à un surnom d'artisan, charpentier ou menuisier, utilisant la tarière, le foret ou la vrille, ou de défricheur, de bûcheron ou de terrassier, qui «trouent» la forêt pour y faire passer une route ou y étendre un domaine cultivable. La forme normano-picarde de l'ancien français *percier* «percer» est *perchier*, qui peut expliquer PERCHEY [14, 19, 27...], PERCHET [76, 50, 14...], LEPERCHEY [14, 76...] et tant que surnom d'artisan utilisant le foret ou la vrille, mais on ne peut exclure un sobriquet à valeur obscure, «percé», ni d'ailleurs un dérivé de *perche* (fabricant, marchand ou utilisateur de perches). Ainsi, *Gyres le Perchié* en 1292 à Saint-Vigor [14]; *Robert le Perchié*, sous-sénéchal de Lisieux [14] en 1439; et vers 1815, le sieur *Leperchay* à Auvillars [14], *Jean Jacques Leperchey* ou *Leperchet*, notaire à Rumesnil [14].

Les pièces de bois

Les pièces de bois utilisées par le charpentier ou le menuisier ont porté par le passé un grand nombre de noms, suivant leur dimension, leur aspect ou leur destination.

Ainsi, l'ancien français *bard* «pièce de bois façonnée à la varlope», d'origine discutée, peut être à l'origine

30. Marie-Thérèse MORLET, *op. cit.*, p. 771a.

de certains BARD, BART, LEBARD, LE BART, DEBART, DEBARD, DUBARD, DUBART, etc., mais parmi eux se trouvent également des représentants de *bart*, variante de *beart*, *baiart*, sorte de civière à claire-voie, sans oublier le nom de personne d'origine germanique *Bard*, *Bart*. Un tel patronyme fut porté en 1610 par *Jean Bart* à Saint-Martin-de-Fresnay [14]. De même l'ancien français *tison* « tison ; grosse pièce de bois, bâton ; quille de navire » a pu susciter un surnom de charpentier, de porteur de bâton, voire de préposé au feu, attesté aujourd'hui par TISON, variante TYSON [50], TIZON [50, 61...], et à date ancienne par *Johannes Tison* en 1250, variante *Johannes dictus Tysson* en 1277 à Lisieux [14] ; *Robert Tison* [...], *garde d'une charue et deu herneis* en 1307 à Baugy, hameau à Planquery [14] ; *Johannes Tison* en 1321 à Lisieux [14], sans doute le même personnage que *Jehan Tyson* en 1343 à Saint-Désir [14].

Les anciens français *planche* et normand *planque*³¹ peuvent évoquer dans un surnom la profession de menuisier, mais on connaît aussi en Normandie de nombreux toponymes où ces mots sont employés au sens de « petit pont, passerelle », d'où une relative incertitude pour les patronymes PLANQUE (centré sur la Manche), PLANCHE, LAPLANCHE, DELAPLANCHE, DELAPLANQUE, DESPLANCHES, DESPLANQUES, etc. Il est à noter que la quasi-totalité des attestations anciennes vont dans

31. Du latin *planca* « planche », fusion du féminin de *planicus* « plat ; aux pieds plats » et du latin populaire *°palanca* « rondin, levier », d'origine grecque ; le mot *planicus* est issu de l'indo-européen *°pla-n-k-*, forme nasalisée de *°plak-*, variante de *°plāk-* « plat ».

le sens de la seconde interprétation, ainsi sans doute que la plupart des patronymes en DE-. Parmi celles qui peuvent correspondre à la première, citons un certain *La Planque* à Cherbourg [50], rencontré en 1552 par le sieur de Gouberville, apparemment distinct de *Thomas Planque* mentionné à la même date à Barfleur [50]; et *Ernestine Victorine Laplanche* en 1890 à Mézidon, aujourd'hui Mézidon-Canon [14]. Au chapitre des planches, mentionnons aussi l'ancien français *platon* « planche plate; partie plate », d'où un possible surnom de menuisier pour PLATON [50, 14, 61...]. Mais le mot a aussi désigné un poisson plat, en particulier la plie, d'où peut-être un nom de pêcheur ou de poissonnier.

Les termes désignant des poutres ont pu être plus spécialement employés pour former des surnoms de charpentiers. Les anciens français *chevron* et normand *quevron*, puis par métathèse *crevon*³², se retrouvent dans les noms de *maistre Guillaume Chevron*, chanoine à Coutances [50] en 1342; *reverend pere en Dieu monseigneur Guillaume Cheuron* [lire *Chevron*], *evesque de Porphire et prieur de Sainct Sir de Friardel* [14] en 1489; *Baltasar Crevon* en 1560 à Breuville [50]; *Nicolas Crevon*, *procureur* dans la Manche en 1584; et aujourd'hui dans le patronyme CREVON [76, 50, 27, 14...]. Notons cependant qu'en Seine-Maritime, ce nom peut évoquer la localité d'origine : « de Crevon », aujourd'hui Blanville-Crevon [76]. Par ailleurs, l'an-

32. Dérivé de *chievre*, *quievre* « chèvre » < latin *capra*, métaphore animale fréquente pour désigner des pièces de bois, des supports, etc.

ancien français régional *cheviron*, variante de *chevron*, a désigné à Douai [59] une mesure de bois rond de dix pieds cubiques, et a aussi signifié « chevron ; échafaud », d'où un possible nom de bûcheron, de négociant en bois ou de charpentier pour le rare CHEVIRON [14, 76].

Parmi les nombreux sens de l'ancien français *travers* figure « traverse, poutre » à côté de « chemin de traverse », « droit de passage », etc., d'où divers types de surnoms (charpentier, percepteur de péage, emplacement de la maison...) attestés par *Clarizia filia Radulfi Travers* vers 1136/1146 à Campigny [27]; *Mahiet Travers*, juré aux Andelys [27] en 1419; *Jehan Travers* en 1549 à Cherbourg [50]; la *veuve Charles Traver* en 1834 à Saint-Pierre-sur-Dives [14], et actuellement par les noms de famille TRAVERS, TRAVERT, variante TRAVERST [50, 14]. L'ancien français *fust* « bois ; pièce de bois, poutre ; fût, tonneau »³³, a généré divers noms de charpentiers, menuisiers ou tonneliers, etc., sous la forme du dérivé FUTEL [50, 61, 76, 27].

De même, l'ancien normano-picard *achelier*, équivalent de l'ancien français *aisselier* « pièce de bois supportant les tirants ou formant les cintres d'une charpente »³⁴ explique LACHELIER [76, 27, 61], alors que

33. Gallo-roman *FUSTE, du latin *fustis* « bâton, massue ; pieu », etc., d'origine incertaine (peut-être étrusque).

34. Dérivé de l'ancien normano-picard *achele*, ancien français *aisselle* « ais, planche, aisseau », diminutifs formés sur *ais* « planche » < gallo-roman AXE, du latin populaire *axis*, déformation mal expliquée du latin classique *assis* « ais, planche », d'étymologie incertaine (sans doute un emprunt technique à une langue pré-latine indéterminée). Par ailleurs, l'emploi de l'article ferait penser à un nom de profession, mais celui-ci n'est pas attesté. Il existait cependant un

LERMIER (centré sur l'Orne) repose sur l'ancien normand *lermier* « larmier » (saillie de la toiture empêchant l'eau de dégoutter sur les murs)³⁵, évoquant soit une caractéristique de l'habitation, soit la profession de charpentier, de maçon ou de couvreur. Enfin le mot *trumel* « gras de la jambe; jambe; jambon »³⁶ a acquis, au moins dès le XIII^e siècle, le sens de « pilier ». Outre un sobriquet évoquant une particularité physique ou la profession de charcutier, il peut expliquer un surnom de charpentier ou évoquer une caractéristique du lieu d'habitation dans TRUMEL [76], TRUMAU [76], attestés à Eu par *Climent Trumel* en 1309.

Les outils

Le charpentier et le menuisier utilisent divers outils devenus emblématiques de leurs professions, et dont il est prévisible de voir les noms employés comme surnoms. Ainsi la *doloire*, servant à amincir ou régulariser l'épaisseur d'une pièce de bois, est surtout un outil de charpentier. Le patronyme DOLOUÉ [50, 14] peut en représenter une prononciation ancienne, mais ce

verbe *aisseler* « joindre les ais », à partir duquel **aisselier* « charpentier, poseur d'ais » se dérive aisément; **achelier* en serait alors la forme normano-picarde.

35. Dérivé instrumental en *-ier* de l'ancien français de l'Ouest *lerme*, variante de *larne*. Il s'agit d'une forme dialectale de l'Ouest (toujours usitée dans les parlers normands) où se manifeste l'ancienne action fermante de [r] en syllabe initiale.

36. Dérivé diminutif en *-el* d'un plus ancien **trum*, emprunté au francique **thrum* « morceau, extrémité brisée de quelque chose » < germanique commun **þrum-* (cf. anglais *thrum* « bout de fil », allemand *Trümm* « tronçon ») < indo-européen **tr-m-*, forme suffixée du degré zéro de la racine **ter-*, base présente dans de nombreux mots désignant des chevilles, des poteaux et des marqueurs de limites (cf. latin *termen* et *terminus* « borne », de l'indo-européen **ter-men-*).

nom peut aussi correspondre à une graphie erronée de DOLOUE [50, 14], forme dialectale de l'ancien français *doleor* «celui qui dole, qui aplanit»³⁷, ou encore se rattacher à l'ancien normand *dolour*, *doulour* «douleur», avec amuïssement dialectal de [r] final (dans ce dernier cas, nom d'homme affligé ou plaintif). Même ambiguïté pour DOLET [14, 61, 27, 50], DOLLET [14, 27, 76, 61], dérivé de l'ancien français *dol* «souffrance, chagrin» ou de *doler* «aplanir, amincir, utiliser la doloire».

Le *rabot*, employé par le menuisier pour aplanir le bois, peut parfois être à l'origine de RABOT, mais ce mot a aussi eu d'autres sens en ancien français (nabot; querelle, chamaillerie), d'où encore une fois une relative incertitude³⁸. Ce nom fut porté par *Berengarius Rabot*, vicomte d'Évreux [27] en 1254, et *Robert Rabot*, armurier à Lisieux [14] en 1637. Le rare dérivé RABOTEAU [76, 27, 61, 14] pose les mêmes problèmes.

L'usage de ces outils entraîne tout autour de l'artisan l'amoncellement de copeaux, tout aussi caractéristiques de son métier. Mais l'ancien français *cospel* «copeau» (normand *coipel*, *coipeau*)³⁹ a aussi signifié «pointe, ardition, boucle de ceinture; garniture du manche d'un couteau, de la poignée d'une épée», d'où de nom-

37. Dérivé agentif en *-cor* de *doler* «aplanir à la doloire» < latin *dolare* «tailler, équarrir, façonner le bois», d'un radical indo-européen °*dol-ā-*, forme suffixée du degré en *ā* de la racine °*del-* «tailler, couper».

38. *Rabot* fut aussi le diminutif de noms de baptême médiévaux tel que *Rabert* ou *Rabaud*, d'où encore d'autres possibilités.

39. Du gallo-roman °*COSPELLU* < °*CŪSPELLU*, dérivé diminutif en *-ELLU* du latin *cuspis* «fer de lance, aiguillon» (ou de son dérivé °*cuspiat*); mot d'origine inconnue, sans doute emprunté à une autre langue, comme beaucoup de noms d'armes.

breuses possibilités pour les surnoms correspondants. Le sens le plus courant étant «copeau», on peut supposer pour la plupart des COISPEL, COIPEL, COUAPEL, COUESPEL, COUEPEL, COESPEL, COEPEL, COISPEAU, COIPEAU, un surnom de charpentier ou de menuisier, mais d'autres artisans peuvent être concernés (fabricants de boucles, de garnitures d'épée, etc.). Le nom est abondamment attesté à date ancienne par *Herbertus Coispel* (1198, 1203) et *Robertus Coispel* (1203) au bailliage de Pont-Audemer [27]; *Johannes Coypel* (1255) à Lisieux [14]; *Robert Coipel* (1261/1266) à Pont-de-l'Arche [27]; *Johannes Coispel* (1268) au diocèse de Rouen [76]; *Robert Coispel* (1305) à Eu [76]; *Johannes Coespel* (1421) à Caen [14], etc. Un surnom de charpentier semble assuré dans le cas d'*Amalricus Cospel* (1203), variante *Amauricus* ou *Amalri Coispel* (~1250) à Croisy-sur-Eure [27], décrit à cette dernière date comme *.I. qui estoit apelé mestre Amalri Coispel, charpentier fu et mestre de fere engins*, «un [homme] qui s'appelait maître Amaury Coispel, [qui] fut charpentier et passé maître dans l'art de construire des machines».

Pour couper le bois aux dimensions souhaitées, les artisans disposent de scies désignées entre autres par le mot *serre*⁴⁰ en ancien français, d'où SERRE et LASERRE, mais certains de ces noms peuvent se rattacher à *serre* «serrure; lieu fermé à clef, prison», d'où un nom de serrurier, de gardien de prison, etc. Il a également existé un appellatif toponymique *serre* «hauteur allongée»,

40. Du latin *serra* «scie», mot technique d'origine inconnue.

fréquent dans le sud de la France mais très rare en Normandie⁴¹. La même ambiguïté affecte les dérivés SERREAU [14, 61...] et SERROT [50, 76].

Pour percer des trous dans le bois afin de préparer des mortaises ou d'y placer des chevilles, l'artisan utilise, selon la grosseur souhaitée, une tarière, un foret ou une vrille. Sur le mot *foret*⁴², attesté en moyen français mais d'apparition sans doute antérieure, ont été formés quelques FORET, lorsqu'il ne s'agit pas d'une variante graphique de FORÊT. Ce nom fut porté par *Petrus Foret*, chapelain à Rouen [76] en 1337. Le diminutif *forel* « foret » (mais aussi « cure-dent ») explique certains FOREL [27, 76], variantes FOUREL [61, 14...], FORAY [50, 76...], FOREAU [61, 27, 14...], FOUREAU [61, 50, 27], mais ces noms peuvent aussi se rattacher à *forel* « forêt » ou à *forrel*, *fourel* « fourreau ». Ils sont attestés en Normandie par *Robertus Forel* en 1198 au bailliage de Verneuil [27], ou encore *Jean Fourel* vers 1815 à Pontfol, aujourd'hui Victot-Pontfol [14]. Le patronyme FOURET [27, 14...] peut représenter une variante de FOUREL ou de FORET, quel qu'en soit le sens.

L'ancien français *barrois* « foret, vrille », d'origine incertaine, peut rendre compte de quelques BARROIS [76, 27, 14...], mais ce nom, bien attesté dans le Nord et le Nord-ouest de la France, doit surtout évoquer l'origine ethnique, « du Barrois, de Bar-le-Duc » ; en outre,

41. Seul sens retenu par Marie-Thérèse MORLET, *op. cit.*, p. 898b.

42. Dérivé diminutif en *-et* du verbe *forer* < latin *forare* « percer », d'un thème indo-européen *b^hor-ā-, forme suffixée en -ā- de *b^her- « couper ; percer, forer » au degré en o (cf. anglais *to bore* « forer, percer »).

en Normandie, il peut s'agir du dérivé d'un toponyme *la Barre*, soit «l'habitant de *la Barre*». Ainsi, *Guillaume Barres* en 1321 à Épreville-près-le-Neubourg [27]; *Lucas Barres* en 1420 à bailliage de Caux [76]; *Colecte deguerpie* [= veuve] *Jehan Barreys* à la même date à La Selle-La Forge [61]; *Francoize Barrois* en 1669 à Blangy-le-Château [14]; *Jean Barrois, sergent* à Lisieux [14] en 1684, etc. Le mot *vrille*⁴³ semble quant à lui à l'origine de VRILLAUD [76, 61], peu attesté localement. De même, l'ancien français *clavereul* «sorte d'instrument pointu; vrille»⁴⁴ a pu suggérer un surnom de menuisier, d'où CLAVREUL [14, 50, 61...], nom de l'Ouest. Enfin, l'ancien français *viron* «rond, cercle; tour, ronde; le pays d'alentour», et aussi «vrille» en moyen français, explique VIRON [27, 76, 61...] pour lequel il existe de nombreuses possibilités (nom de dessinateur, d'artisan utilisant le compas et traçant des cercles, de menuisier; de danseur; d'habitant des alentours...)

Parmi la grande famille des ciseaux et des burins, voici la *gouge*⁴⁵ au fer arrondi, permettant de sculpter les parties concaves ou convexes, de créer des lignes ou des cercles et de tailler des moulures, tant en sculpture sur bois que sur pierre. Le mot est hélas l'homonyme

43. Le moyen français *vrille* constitue l'altération, par analogie avec le verbe *virer* «tourner sur soi-même, tourner», de l'ancien français *veille* «vrille» < latin *viticula* «vrille de la vigne», dérivé diminutif de *vitis* «vrille», puis «plante à vrille, vigne».

44. Du gallo-roman °CLAVARIOLU, diminutif de °CLAVARIU, lui-même dérivé du latin *clavus* «cheville en bois, en fer, clou».

45. Du latin tardif *gubia*, variante de *gubia* «gouge», que l'on suppose d'origine celtique.

de l'ancien français *gouge*, « serviteur ; messenger », d'où une nouvelle ambiguïté pour GOUGE [76, 61], alors que LEGOUGE, rare en Normandie, ne peut se rapporter qu'au serviteur. Le problème est identique pour le diminutif GOUGET, variante GOUJET [76, 27], attestés par *Petrus Gougel, chivaler, alias Moradas* en 1419 aux bailliages de Caux, Rouen [14] et Caen [14], ou encore *Francois Goujet charpentier* en 1811 à Fresney-le-Puceux [14]. De même, on pourra hésiter entre un dérivé de *gouge* « ciseau courbe » et le moyen français *goujard* « goujat, valet d'armée », en Normandie « petit domestique de ferme », pour le nom de *Noel Gougeart, prisonnier* à Caen [14] en 1522, et les actuels GOUJARD [76, 27, 14...] et GOUGEARD [76, 27]. Enfin, l'ancien français *goujon*, qui a désigné une petite cheville en fer utilisée par divers corps de métiers (charron, menuisier...), mot dérivé de *gouge*, se confond avec *goujon*, poisson d'eau douce (qui, en tant que sorbiquet, a pu désigner un homme à grosse tête, aux yeux globuleux). Quoi qu'il en soit, les actuels GOUJON et GOUGEON sont attestés par *Thomas Gougion* en 1261/1266 vers Blonville-sur-Mer [14], *Pierre Gougeon, tellier* [= toilier, tisserand] en 1684 à Lisieux [14], *la veuve de Pierre Goujon* en 1747 à Luneray [76], etc.

Les meubles en bois

Plusieurs termes désignant des objets en bois (éléments architecturaux, meubles, etc.) ont été pareillement mis à contribution afin de créer des surnoms de menuisiers. Ainsi, l'ancien français *foillet* « feuillet ;

doublure; brin d'herbe; battant de porte» explique FEUILLET, variantes FEILLET [14, 61, 50...], FOUILLET [14, 76, 50...], avec différentes valeurs possibles (nom de papetier, de tailleur, de jardinier, de menuisier). On les trouve attestés en Normandie par les noms de *Foilletus* en 1247 à Maison-Maugis [61]; *Jehan Foilliet* vers 1261/1266 dans la sergenterie de Saint-Georges, aujourd'hui Saint-Martin-de-Boscherville [76]; *Thomas Fouillet, de Faloise*, ancien crieur en la vicomté de Falaise [14] en 1419; *Ancelles Feuillet, journallier* en 1735 à Troarn [14], etc. De même, le nom de PANEL, centré sur la Seine-Maritime, repose sur l'ancien français *panel*⁴⁶ aux nombreux sens : « morceau d'étoffe; vêtement déchiré, haillon»; « coussin de selle»; « guêtre»; « pièce de menuiserie encadrée»; « flèche de lard », d'où divers surnoms d'artisans, de commerçants ou d'utilisateurs. Celui de SOLIN [50, 76] peut représenter un dérivé de *soler* « garnir le sol, planchéier »⁴⁷, et donc un nom de menuisier, de poseur de plancher. Mais le verbe a aussi signifié « poser des semelles », d'où un possible nom de cordonnier ou *soletier*. Par ailleurs, le moyen français *solin* « rez-de-chaussée; maison construite sur un sol donné à rente, sous condition d'y bâtir » peut fournir encore une autre valeur. Il est porté en 1747 par *Anthoine Solin* à Luneray [76].

46. Dérivé diminutif en *-el* de l'ancien français *pan* « morceau; morceau de vêtement » < latin *pannum*, accusatif de *pannus* « morceau d'étoffe », de l'indo-européen ***panno-**, élargissement de la racine ***pan-** « étoffe ».

47. Du gallo-roman ***SOLARE**, dérivé verbal du latin *solum* « base, fondement », ou de son pluriel neutre *sola*, considéré comme un féminin, formé sur l'indo-européen ***sel-o-**, forme suffixée en **-o-** de la racine ***sel-** « lieu d'habitation, établissement humain ».

Parmi les noms de meubles pouvant symboliser le travail du menuisier, citons l'ancien français *mesnel* « huche » (on a vu plus haut que le menuisier est le *huchier* en ancien français), d'où MESNEL [27, 61]. Le mot *bufet*, *buffet* a eu le sens de « table, bureau, cabinet, buffet », etc., d'où un éventuel surnom d'artisan, mais son homonyme *buffet* a aussi désigné un soufflet, un coup sur la joue », suggérant un homme violent, agressif. L'actuel patronyme BUFFET [76, 27, 14...] est attesté par *Johannes de Buffet*, chanoine aux Andelys [27] en 1337; *Vincent Buffet*, chanoine de Rouen [76] en 1386; *Elyot Buffet* en 1404 à Longpaon, hameau à Darnétal [76], etc. Autre meuble représentatif, la chaise était appelée *chaere*, *chaiere* « chaise à dossier; trône » en ancien français, dont la variante normano-picarde était *quaire*, *caire*, °*caiere*⁴⁸. Ces dernières formes expliquent CAIRE [50, 76...], QUAIRES [14], CAHIERRE [76...], noms probables de menuisiers, fabricants de chaises. Il n'est pas clair si le nom de *Hameric Cayres*, *vicomte de Conches et de Bretheuil* [27] en 1418, en constitue une attestation ancienne, ou s'il correspond à un patronyme différent.

Couvreurs

Les couvreurs sont représentés dans l'anthroponymie normande par plusieurs noms de profession. Voici tout d'abord l'ancien français *coveor*, *couvreur*,

48. Du gallo-roman °CATEDRA < latin *cathedra* « chaise à dossier » (qui se distinguait de la *sella*, sans dossier), emprunté au grec *καθέδρα*, *kathédra* « siège, chaise », composé de *κατά-*, *katá-* « sur, contre; vers le bas » + *ἔδρα*, *hédra* « siège ». Le français moderne *chaise* est une forme dialectale champenoise ou orléanaise.

forme ancienne ou dialectale *couvreux* «ouvrier couvreur», expliquant COUVREUR, LECOUVREUR, variantes COUVREUX [27, 76, 14], LECOUVREUX [76, 27]. Ces noms sont attestés par ceux de *Guillaume le Couvreur*, variante *Guillame le Couvreur, clerc, tabellion juré commis et établi en la ville et banlieue de Caen*, tabellion à Bayeux [14] en 1390 puis à Caen [14] en 1398; *Raoul le Couvreur, clerc, tabellion juré en la ville et banllieue de Caen* [14] en 1452; *Gille le Couvreur* en 1668 et *Jacques Lecouvreur* en 1792 à Berville [14]. Notons que le mot *covreor* a également eu le sens de «défenseur, protecteur, gardien», d'où une autre valeur possible. Le patronyme CHAUMIER [61, 27, 14, 76...] repose sur l'ancien français *chaumier* «ramasseur de chaume; couvreur en chaume». Le mot a aussi eu le sens de «grand tas de paille», et a pu désigner par métonymie une profession agricole. Les noms ROSELIER [14, 27], ROZELIER [61, 50] doivent représenter une variante de l'ancien français *roseleur* «couvreur, ouvrier qui couvre les toits avec des roseaux»; il est à noter qu'en Normandie, le mot *roseau* a parfois désigné la paille de blé destinée à couvrir les toits.

L'ancien français *remaier* «couvrir de branches vertes»⁴⁹, puis «couvrir, enduire» en général a pu générer un surnom d'artisan couvreur dans le rare REMAY [50]. Il en va de même pour *escaille* «ardoise, tuile», d'où LÉCAILLE [61...], mais les sens de «coquillage, écaille» et aussi «coupe, tasse», «rançon» justifient bien d'autres valeurs. Sur *festel*

49. Dérivé parasynthétique (préfixe intensif *re-* + *-er*) de l'ancien français *mai* «branches vertes», et aussi «fête du mois de mai».

« tuile faitière »⁵⁰ ont été formés FESTEUA (aujourd'hui disparu), DUFÉTEL [76, 61...], DUFESTEL [76], DUFÉTELLE [76, 14...], surnoms de couvreurs, quoique l'on puisse parfois avoir affaire à l'ancien français *festel* « joyeux ».

Les dérivés anthroponymiques ou lexicaux de *tieule*, *tiule*, *teule* « tuile »⁵¹ sont tous ambigus, étant donné qu'ils peuvent fournir des surnoms d'ouvriers tuiliers, fabricants ou marchands de tuiles, ou de couvreurs en tuiles. Citons ainsi THIEULARD [61...], THULLARD [50, 76], dérivés de *tieule*; THUILLEAUX [15, 27], TULEAU [61], TULLEAU [14], TULLET [50, 76], tirés de *tieule*, etc., ou issus du moyen français *tuilleau* « fragment de tuile » (on peut aussi penser à un maçon utilisant le tuileau). Le patronyme THUILLETTE [14] représente l'ancien français *tieulete* « petite tuile ». Enfin, DUTOIT [14, 76, 50...], DUTHOIT [76, 27, 14...], sont évidemment formés sur *toit*⁵², qui a signifié non seulement « toit », mais aussi « forteresse », et sans doute « cabane, chaumière » (d'après le diminutif *toitel*, de même sens), d'où différentes possibilités : nom évoquant le lieu d'habitation, ou encore la profession de couvreur.

Dominique FOURNIER

50. Dérivé de *fest* « faite » < francique **first* < germanique commun **firstaz* (cf. ancien anglais *fierst*; moyen néerlandais *verste*; allemand *First*) < indo-européen **per-st-o-s*, littéralement « ce qui se tient devant »; mot composé des racines **per-* « en avant, devant » et **st(ǵ)-*, degré zéro de **stā-* « se tenir debout ».

51. Du latin *tegula*, littéralement « ce qui sert à couvrir »; dérivé diminutif en *-ula* du radical *teg-* « couvrir » < indo-européen *(s)*teg-* (cf. latin *tegere* « couvrir »; *toga* « couverture; toge »).

52. Du gallo-roman *TECTU* < latin *tectum* « toit », littéralement « couvert »; emploi substantivé neutre du participe passé *tectus* de *tegere* « (re)couvrir, protéger » [indo-européen **teg-to-s* « couvert », dérivé participial en *-to-* de la racine *(s)*teg-* « couvrir, recouvrir »].

SOURCES DES FORMES CITÉES

- ACO : Laurence Jean-Marie, « Anthroponymie caennaise et origine géographique des caennais (XI^e-milieu du XIV^e siècle) », in *Annales de Normandie* n° 1 (mars 1998), p. 33-65.
- ADSM : Archives départementales de la Seine-Maritime.
- ANDG : Charles Bréard, *L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux*, A. Lestringant, Rouen, 1904.
- ANMA : Léopold Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Âge*, éd. A. Hérissey, Évreux, 1851.
- ArC : archives communales.
- ArP : archives privées.
- BL : François Neveux, *Bayeux et Lisieux, Villes épiscopales de Normandie à la fin du Moyen Âge*, Éditions du Lys, Caen, 1996.
- CAJ : Jules-Joseph Vernier, *Chartes de l'Abbaye de Jumièges (v. 825 à 1204) conservées aux archives de la Seine-Inférieure*, t. I (v. 825 à 1169) et II (1179 à 1204), Société de l'histoire de Normandie, A. Lestringant, Rouen / Auguste Picard, Paris, 1916.
- CBR : Marquis Henri de Frondeville, « Le Comté de Beaumont-le-Roger, apanage de Robert d'Artois (1310-1331) », in *BSAN* XLV, année 1937, Caen / Rouen / Paris, 1938, p. 41-136.
- CCC : Julie Fontanel, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CMS : Siméon Luce, *Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468)*, Firmin-Didot, Paris, t. I, 1879 ; t. 2, 1883.
- CN : cadastre napoléonien.
- CNo : Léopold Delisle, *Le cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, MSAN XVI, 2^e série, 6^e volume, Paris, 1852.
- DAFB : déclaration d'armes à feu, Berville [14], 1792 [ADC 453 E dt].
- ECHN : Charles de Beaurepaire, *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute Normandie dans les derniers temps du Moyen Âge*, Rouen, 1865.
- ECSG : registres d'État Civil, Saint-Georges-en-Auge [14], 18^e-19^e s. [ArC].
- GC : *Gallia christiana*, t. XI, Imprimerie Royale, Paris, 1759.
- GCC : Claire de Haas, *Le Grand Cartulaire de Conches et sa copie : transcription et analyse*, Le Mesnil-sur-l'Estrée, 2005.
- IEL : abbé Piel, *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux (1692-1790)*, E. Lerebour, Lisieux, 5 vol., 1891-1895.
- JCC : Henri Navel, « La justice criminelle à Caen d'après

- les comptes de la vicomté (1475-1525)», in *Normannia* n° 2-3, avril-septembre 1939, p. 369-390.
- JSG : Eugène Robillard de Beaulieu et le Comte Auguste de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895; rééd. Les Éditions des Champs, Bricquebosq, 1993-1994.
- LCEL : le Marquis Henri de Frondeville, « Documents ayant trait à la Levée d'une Contribution extraordinaire sur la Ville de Lisieux en 1637 », in *Études Lexoviennes* III, 1928, p. 241-256.
- LRE : abbé Albert Legris, *Le Livre Rouge d'Eu (1151-1454)*, Société de l'histoire de Normandie, A. Lestringant, Rouen, Auguste Picard, Paris, 1911.
- LXM : Olivier Buon, *Lisieux du début du XIII^e s. au milieu du XIV^e s. Notes d'histoire urbaine*, Caen, 1993 [mémoire de maîtrise dactylographié].
- MR I : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN XV, 2^e série, 5^e volume, Paris, 1845.
- MR II : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, *Magni Rotuli Scaccariae Normanniae sub regibus Angliae*, pars secunda, MSAN XVI, 2^e série, 6^e volume, Paris, 1852.
- PCST : *Petit Cartulaire de Saint-Taurin d'Évreux*, cité dans Léopold Delisle, « Mémoire sur les recueils de jugements rendus par l'Échiquier de Normandie sous les règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de Saint Louis », 1864 [RJE 247-289].
- PDC : Pouillé du Diocèse de Coutances, 1332, in PPR, p. 269-363.
- PDE : Pouillé du Diocèse d'Évreux, -1370, in PPR, p. 179-199.
- PDR : Pouillé du Diocèse de Rouen, 1337, in PPR, p. 1-73.
- PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
- PSP : Georges Huard, *La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen des origines au milieu du XVI^e siècle*, MSAN XXXV, Rouen / Paris, 1923.
- PTC : *Papier terrier de Cagny*, rédigé en 1614, ms de 223 p. [ArC, conservé aux ADC].
- PV : Xavier Vigan, « Acte de partage entre Gilles, Jacques et Nicolas Vigan, fils de Jean Vigan, écuyer, seigneur de Punelay, 5 octobre 1610 », *Histoire et traditions populaires* n° 39, p. 58-65.
- QN : Léopold Delisle, *Quevimonie Normannorum*, anno 1247 (enquêtes sur l'administration de Saint Louis), in Recueil des Historiens de la France t. XXIV (1^{re} partie), Paris, 1904, p. 1-73.
- RCB : registre de la charité de Blangy-le-Château [14], 17^e-18^e s. [ArC].
- RDC : registre des délibérations de Caen [14], 17^e s. [ADC E 615 Edt 54].

- RDBR : Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the baillage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936.
- RDL : Registre des délibérations de Lisieux [14], 16^e s. [ADC, non coté].
- RDLF : registre des délibérations de Lyons-la-Forêt [27], 1793-1794 [ArM D 5-7], cité in Dr M.-A. Dollfus, « La révolution à Lyons-la-Forêt, 1789-1802 » (suite et fin), Cahiers Léopold Delisle, Janvier-Juin 1962, fasc. 1-2, p. 1-47.
- RDR : Michel Nortier, « Un exemple intéressant de réduction définitive de redevances au XVI^e siècle », in *Cahiers Léopold Delisle*, fasc.1-2, janvier-juin 1962, p. 48-52.
- RDSMF : registre des délibérations de Saint-Martin-de-Fresnay, in Jack Maneuvrier, « Registre des délibérations de la commune de Saint-Martin-de-Fresnay du 23 septembre 1787 au 19 août 1793 [ASHL E.C.83] », HTP n° 61, mars 1998, p. 40-52; n° 62, juin 1998, p. 51-65.
- RGN : Bertrand Paris, *Registres des gardes nobles de la Chambre des Comptes de Normandie*, t. I, SPHAN, Limeil-Brevannes, 1995 [Répertoire Périodique de Documentation Normande, deuxième série, n° 4].
- RJE : Léopold Delisle, *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIII^e siècle*, Paris, 1864.
- RLA : Étienne Deville, *Le registre de la léproserie d'Andeli en 1380*, Imprimerie de l'Éure, Évreux, 1910.
- RNF : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766*, MSAN XXIII, 3^e série, 3^e volume, 1^{re} partie, Paris, 1858.
- RPB : registre paroissial de Berville [14], 1668-1669 [ArC].
- RPSH : registre paroissial de Saint-Herbland de Rouen [76], 16^e s. [ADSM].
- RTL : rôle de taille de Lisieux [14], 1684 [ArP].
- RTLU : *Roole et assiette de la taille de la paroisse de Luneray pour l'année prochaine mil sept cents quarante huit* [ADSM C1842], publié dans M. C. Gricourt, « Étude d'Histoire démographique, sociale et religieuse de cinq paroisses de l'archidiaconé du Petit Caux, Doudeville, Canville, Bacqueville, Brachy, Luneray », in *À travers la Normandie des XVIII^e et XVIII^e s.*, Caen, 1963 [Cahier des Annales de Normandie n° 3].
- RTT : rôle de taille de Troarn [14], 1735 [ADC 2C 1357], document publié dans Michel Bouvet, « Troarn, étude de démographie historique (XVII^e - XVIII^e siècles), in Michel Bouvet et Pierre Marie Bourdin, *À travers la Normandie des XVII^e et XVIII^e siècles*, Caen, 1968, p. 155-164 [Cahier des Annales de Normandie n° 6].

- TCLV : tabellionage de Courtonne-la-Ville [14], 17^e s. [ADC 8E 4933].
- TDM : tables décennales de Mézidon, aujourd'hui Mézidon-Canon [14], 1863-1902 [ArC].
- TSV : Marie-Thérèse Morlet, «Le terrier de Saint-Vigor-le-Grand. Étude philologique et onomastique», in *Actes du 105^e Congrès national des Sociétés Savantes*, 1980 (1984), II, p. 45-91.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES FORMES ANCIENNES CITÉES

- BARRES. — *Guillaume Barres* 1321 CBR [Épreville-près-le-Neubourg, 27]. — *Lucas Barres* 1420 RNF [bailliage de Caux, 76].
- BARREYS. — *Colecte deguerpie Jehan Barreys* 1420 RNF [La Selle-La Forge, 61].
- BARROIS. — *Francoise Barrois* 1669 RCB 45 [Blangy-le-Château, 14]. — *Jean Barrois, sergent* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- BART. — *Jean Bart* 1610 PV [Saint-Martin-de-Fresnay, 14].
- BAUCHE. — *Jean Bauche* 1793 RDLF [Lyons-la-Forêt, 27].
- BAUCHEL. — [...] *Bauchel* 13^e s. ACO [Caen, 14].
- BAUCHES. — *M^r Guillaume Bauches, procureur scindic de ladicté ville* 1608 RDC [Caen, 14; lire sans doute *Bauchés*].
- BOTEbite. — *Robertus Botebite* 1247 QN 35 § 268 [Rugles, 27].
- BUFFET. — *Vincent Buffet* 1386 ECHN [chanoine de Rouen, 76]. — *Elyot Buffet* 1404 ECHN [Longpaon à Darnétal, 76].
- CALCATERRAM. — [abl.] *Radulfo Calcaterram* 1138 CA] I 161 § LXI, [abl.] *Radulfo Kalcater-ram* 1157 CA] I 193 § LXXVIII [Jumièges, 76].
- CAREL. — *Marion Carel* 1550 RPSH [Rouen, 76].
- CARPENTARIUS. — [abl.] *Gaufrido Carpentario* 1180 MR I 11a [bailliage du Cotentin, 50]. — [abl.] *Bernardo Carpentario* 1195 MR I 49a [bailliage de Caux, 76]. — *Ansch[erus] Carpentarius* 1198 MR II 70b [bailliage de Condé-sur-Noireau, 14/61]. — [gén.] *Aelardi Carpentarii* 1250/1251 LXM 106 LXV [Lisieux, 14].
- CARPENTIER. — *le sergent Carpentier* 1550 JSG I 102 [Rouen, 76]. — *la veuve de Jacques Carpentier* 1747 RTLU [Luneray, 76]. — *Jean Clément Antoine Carpentier* 1834 CN [Saint-Pierre-sur-Dives, 14].
- CARREL. — *Hugues Carrel* 1414 BL 236 [Lisieux, 14]. — *Guillot Carrel* 1417 MR I 216a [Touques, 14]. — *Jehan Carrel, escuier, seneschal de la terre et seigneurie de Saint-Martin-aux-Chartrains et d'Englesqueville* 1535 RDR [Saint-Martin-aux-Chartrains / Englesqueville-en-Auge, 14].
- CAYRES. — *Hameric Cayres, vicomte de Conches et de Bretheuil* 1418 RNF 211b § 1197 [Conches-en-Ouche, 27; Breteuil, 27].
- CEMENTARIUS. — [abl.] *Johanno Cementario* 1180 MR I 4b [vi-

- comté du Val-de-Mortain, 50]. — *Gohierus Cementator* 1184 MR I 38b, *Goherus Cementarius* 1195 MR I 80b [Lisieux, 14]. — *Guillelmus Cementarius* 1241/1242 CNo 318b § 1162 [vers Damville, 27]. — [gén.] *Ludovici Cementarii* 1265/1266 CNo 157a § 712 [les Douers à Vernon, 27].
- CEMENTATOR. — *Gohierus Cementator* 1184 MR I 38b, *Goherus Cementarius* 1195 MR I 80b [Lisieux, 14].
- CHAPUIZ. — *Stephanus Chapuiz* 1247 QN 26 § 199 [Saint-Jean-de-la-Fort, 61].
- CHARPENTIER. — *veuve Pierre Charpentier* 1835 CN [Berville, 14].
- CHAUKETERRE. — [abl.] *Roberto Chauketerre* 1198 MR II 77a [au bailliage entre Risle et Seine, 27].
- CHEVRON. — *maistre Guillaume Chevron* 1342 CCC 189 § 71 [chanoine à Coutances, 50]. — *reverend pere en Dieu monseigneur Guillaume Cheuron* [lire *Cheuron*], *evesque de Porphire et prieur de Saint Sir de Friardel* 1489 ANDG 307 § LVII [Friardel, 14].
- COESPEL. — [gén.] *Johannis Coespel* 1421 RNF 184b § 1031 [Caen, 14].
- COIPEL. — *Robert Coipel* 1261/1266 RDBR 245 [Pont-de-l'Arche, 27].
- COISPEL. — *Herbertot Coispel* 1180 MR I 20a [bailliage de Caux, 76]. — *Herbertus Coispel* 1198 MR II 66a, 1203 MR II 102a [bailliage de Pont-Audemer, 27]. — [abl.] *Roberto Coispel* 1203 MR II 103a [bailliage de Pont-Audemer, 27]. — [abl.] *Johanne Coispel* 1268 CNo 337a § 1216 [diocèse de Rouen 76]. — *Robert Coispel* 1305 LRE 114 [Eu, 76].
- COLLOMBEL. — *Louis Collombel* 1836 CN [Cristot, 14].
- COLOBEL. — *la veufie Louis Colombel* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- COLUMBE. — *Robert Columbe* 1272 LRE 23 [Eu, 76].
- COLUMBEL. — [dat.] *Guidoni Columbel* 1198 MR II 10a [prévôté de Verneuil, 27]. — *Radulfus Columbel* 1247 QN 29 § 229 [Mahéru, 61]. — [gén.] *Guillelmi Columbel* 1272 CCC 154 § 44 [Bretteville-en-Saire, 50].
- COSPEL. — [dat.] *Amalrico Cospel* 1203 CNo 283a § 69, *I. qui estoit apelé mestre Amalri Coispel, charpentier fu et mestre de fere engins* -1250 CNo 83b § 491, *Amauricus Coispel* -1250 CNo 84a § 492 [Croisy-sur-Eure, 27].
- COULLOMBEL. — *ung nommé Guil-lot Coullombel* 1501 GCC 283 § 214 [Orvaux, 27].
- COULOMBEL. — *Jehan Coulombel* 1413 ECHN [Rouen, 76]. — *Coulombel* 1550 JSG I 106 [Rouen, 76].
- COYPEL. — [abl.] *Johanne Coypel* 1255 LXM 111 § LXXII [Lisieux, 14]. — [acc.] *Radulphum dictum Coypel* 1258 LXM 114 § LXXVI [Lisieux, 14].
- CREVON. — *Baltasar Crevon* 1560 JSG II 546 [Breuille, 50]. — *Nicolas Crevon, procureur* 1584 RGN [50].
- DE BUFFET. — *Johannes de Buffet* 1337 PDR 54E [Les Andelys, 27].
- FEUILLET. — *Ancelles Feuillet, journalier* 1735 RTT [Troarn, 14].
- FOILLIET. — *Jehan Foilliet* 1261/1266 RDBR 74 [sergenterie de Saint-Georges,auj. Saint-Martin-de-Boscherville, 76].

- FOILLETUS. — *gacellum Foilleti* 1247 QN 30 § 237 [Maison-Maugis, 61].
- FOREL. — [abl.] *Roberto Forel* 1198 MR II 10b [bailliage de Verneuil, 27].
- FORET. — *Petrus Foret* 1337 PDR 69A [Rouen, 76].
- FOUILLET. — *Thomas Fouillet, de Faloise* 1419 RNF 64a § 339 [Falaise, 14].
- FOUREL. — *Jean Fourel* - 1815 CN [Pontfol, aj. Victot-Pontfol, 14].
- GOUGEART. — *Noel Gougeart, prisonnier* 1522 JCC [Caen, 14].
- GOUGEL. — [gén.] *Petri Gougel, chivaler, alias Moradas* 1419 RNF 66a § 348 [bailliages de Caux, Rouen et Caen, 76 / 14].
- GOUGEON. — *Pierre Gougeon, tellier* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- GOUGION. — *Thomas Gougion* 1261/1266 RDBR 193 [vers Blonville-sur-Mer, 14].
- GOUJET. — *Francois Goujet charp[en]tier* 1811 CN [Fresney-le-Puceux, 14].
- GOUJON. — *la veuve de Pierre Goujon* 1747 RTL [Luneray, 76].
- HOURLIN. — *maître François Hourdin* 1554 JSG II 166-167 [Valognes, 50].
- HUCHIER. — *Guarnerus Huchier* 1198 MR II 77b [bailliage entre Risle et Seine, 27].
- KALCATERRAM → CALCATERRAM.
- LALLIER. — *Nicolas Lallier et Jehan Chardon, tabellions royaux à Lisieux* 1520 ANDG [Lisieux, 14].
- LAPLANCHE. — *Ernestine Victorine Laplanche* 1890 TDM [Méziidon, aj. Méziidon-Canon, 14].
- LA PLANQUE. — *La Planque* 1552 JSG I 276 [Cherbourg, 50].
- LE CARPENTIER, LECARPENTIER. — [gén.] *Aakvdi le Carpentier* 1250/1251 LXM 105 § LXIV, [gén.] *Aclardi Carpentarii* 1250/1251 LXM 106 LXV [Lisieux, 14]. — *Johan le Carpentier* 1305 LRE 114 [Eu, 76]. — *Guillelmus le Carpentier* 1332 PDC 290G [Feugères, 50]. — *Jehan Lecarpentier* 1380 RLA 17 [Les Andelys, 27]. — *Jehamin le Carpentier de Pont* 1404 LRE 310 [Ponts-et-Marais, 76]. — *Robert le Carpentier* 1489 ANDG 313 § LVII [Grestain, aj. Fatouville-Grestain, 27].
- LE CHARPENTIER. — *Guyot le Charpentier* 1302 ANMA 145 n. 59 [Ardevon, aj. Pontorson, 50]. — *Jehan Le Charpentier filz Robert* 1635 TCLV [Saint-Germain-la-Campagne, 27].
- LE CORBIER. — *Esteule le Corbier le joule* 1272 LRE 22 [Eu, 76].
- LE COURBIER. — *Pierres le Corbier* 1273 LRE 25, *Petrus le Courbier* 1278 LRE 32 [Eu, 76].
- LE COUVREUR, LECOUVREUR. — *Guillaume le Couvreur* 1390 BL 171, *Guillame le Couvreur, clerc, tabellion juré comis et establi en la ville et banlieue de Caen* 1398 PSP [Bayeux puis Caen, 14]. — *Raoul le Couvreur, clerc, tabellion juré en la ville et banlieue de Caen* 1452 PSP [Caen, 14]. — *Gille le Couvreur* 1668 RPB [Berville, 14]. — *Jacques Lecouvreur* 1792 DAFB [Berville, 14].
- LE HUCHET. — *Anthoine le Huchet* 1498 CCC 535 § 358 [Anneville-en-Saire, 50].
- LE HUCHIER. — *Will. le Huchier le joule* 1272 LRE 22 [Eu, 76]. — *Mahiu le Huchier* 1310 LRE 125

- [Eu, 76]. — *Guillaume le Hubier* 1413 BL 579 [Bayeux, 14].
- LE MACHON. — *Radulphus le Machon* 1209 RJE 13 § 46 n. 1 [vers Ranville, 14]. — *Guillery le Machon* 1380 RLA 19, *Raoul Guillery, dit Machon* 1380 RLA 9 [Les Andelys, 27]. — *Guillelmus le Machon, dictus Seigneur* 1420 RNF [bailliage de Caux, 76]. — *Philippot le Machon* 1421 RNF [Montebourg, 50]. — *Raoullet le Machon, sergent* 1520 JCC [Caen, 14].
- LE MACON, LEMACON, LE MAÇON. — [abl.] *Godefrido Lemacon* 1198 MR II 43b [bailliage de Falaise, 14]. — *Thebard le Macon* 1261/1266 RDBR 36 [Rouen, 76]. — *Jehannin le Macon* 1398 PSP [Caen, 14]. — *Jehan le Macon, natif de la paroisse d'Escorcheville en Auge, larron, meurtrier et infraacteur des ordonnances du roy nostre sire* 1434 CMS II 47 § CLIX [Écorcheville,auj. au Breuil-en-Auge, 14]. — *Marie Anne Le Maçon* 1749 ECSG [Saint-Georges-en-Auge, 14].
- LEMAZON. — *Willelmus Lemazon* 1203 MR II 102a [bailliage de Pont-Audemer, 27].
- LE PERCHIÉ. — *Gyres le Perchié* 1292 TSV [Saint-Vigor, 14]. — *Robert le Perchié* 1439 BL 212 [sous-sénéchal de Lisieux, 14].
- LEPERCHAY. — [...] *Leperchay* -1815 CN [Auvillars, 14].
- LEPERCHET. — *Jean Jacques Leperchet, notaire; Jean Jacques Leperchey* -1815 CN [Rumesnil, 14].
- LEPERCHEY. — *Jean Jacques Leperchet, notaire; Jean Jacques Leperchey* -1815 CN [Rumesnil, 14].
- LE PLANIER. — *Jacques le Planier, fermier en la terre de Survie* 1635 TCLV [Survie, 61].
- MACHO. — [gén.] *Hugonis Machonis* 1156/1161 RAH2 I 309 § CLXXVI [Foucarmont, 76].
- MACHON. — ❖ *Appellatifs* : *Jehan Lorimier, machon, ouvrier et menuier en pierre, demourant en icelle paroisse Saint-Pierre* 1436 PSP [Caen, 14]. — *Pierres Turgis, machon* 1513 RDL [Lisieux, 14]. — ❖ *Anthroponymes* : *Rogerus Machon* 1270 CNo 338b § 1220 [Glos-la-Ferrière, 61]. — *Pierres Machon* 1380 RLA 9 [Les Andelys, 27].
- MAÇON. — *Colas Le febvre dit Maçon* 1614 PTC 60 [Cagny, 14].
- MASSON. — *Veuve Charles Laurent Moutier née Masson* 1859 CN [Mittois, 14].
- PAILLEUX. — *Guillelmus Pailleux* 1418 RNF 32b § 211 [bailli de Louviers, 27].
- PAILOT. — *Julien Paillet* -1815 CN [Clermont, auj. Beuvron-en-Auge, 14].
- PARVUS CARPENTARIUS. — *Robertus Parvus carpentarius* 1198 MR II 55b [bailliage de Pont-de-l'Arche, 27].
- PILET. — *Raginaldus Pilet, clericus uxoratus* 1271 CCC 175 § 61 [Le Theil, 50]. — *Jacques Pilet de Bayeux* 1549 JSG I 32 [Bayeux, 14].
- PILLEPOT. — *Robertus filius Gari-ni Pillepot* 1210 GC XI *Instr.* 153a § III [Urou, auj. Urou-et-Crennes, 61].
- PILLET. — *Johannes dictus Pillet, burgensis Cademensis* 1278 PSP [Caen, 14]. — *Estienne Pillet* 1559 JSG II 485 [Gouberville, 50].

- PILLON. — [gén.] *Ricardi Pillon* 1321 LXM 156 § CXXIII [Rocques, 14]. — [gén.] *Radulphi Pillon* -1370 PDE 182F [Évreux, 27]. — *Jehan Pillon* 1535 RDR [Englesqueville-en-Auge, 14]. — *la veufve Jean Pillon* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- PILOIN. — *Gaufridus Pilon* 1247 QN 22 § 158 [Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, 61]. — *Gervaise Pilon* 1324 ANDG [Sainte-Scolasse-sur-Sarthe, 61].
- PLANQUE. — *Thomas Planque* 1552 JSG I 278 [Barfleur, 50].
- QUAREL. — [abl.] *Willelmo Quarel* 1198 MR II 33a [bailliage de Bonneville-sur-Touques, 14]. *Willelmus Quarrel* 1203 MR II 107a [sans doute vicomté d'Auge, 14].
- QUARREL. — *Rogerus Quarrel* 1180 MR I 79a [bailliage de Lisieux, 14]. — [abl.] *Willelmo Quarel* 1198 MR II 33a [bailliage de Bonneville-sur-Touques, 14]. *Willelmus Quarrel* 1203 MR II 107a [sans doute vicomté d'Auge, 14]. — *Andreas Quarrel* 1231 RJE 113 § 467 n. 1 [jugement à Rouen, 76]. — *Colin dit Quarrel* 1261/1266 RDBR 136 [vers Franqueville, 27].
- QUESTEL. — *Louis Questel*, *inutil* 1684 RTL [Lisieux, 14].
- QUETIER. — *Quetier*, *de Nebou* 1563 JSG II 861 [Néhou, 50]. — *Pierre Quetier* 1757 ECSCG [Saint-Georges-en-Auge, 14].
- QUETTIER. — *sicur Pierre Quettier* 1714 IEL. [Saint-Georges-en-Auge, 14; le même que ci-dessus ?]. — *Jacques Quettier* 1790 RDSMF [Saint-Martin-de-Fresnay, 14].
- QUETIÉ. — *Hortance Alexandrinne Quetié* 1840 ECSCG [Saint-Georges-en-Auge, 14].
- RABOT. — *Berengarius Rabot* 1254 PCST [vicomte d'Évreux, 27]. — *Robert Rabot*, *armurier* 1637 LCEL [Lisieux, 14].
- SOLIN. — *Anthoine Solin* 1747 RTL [Lunery, 76].
- TAILLART. — *Henricus de Beaumes, dictus Taillart* 1420 RNF [bailliage de Caux, 76].
- TISON. — [abl.] *Johanne Tison* 1250 LXM 106 § LXVI [Lisieux, 14]. — *Robert Tison* [...], *garde d'une charue et deu herneis* 1307 ANMA [Baugy, hameau à Planquery, 14]. — [gén.] *Johannis Tison* 1321 LXM 154 § CXXIII [Lisieux, 14].
- TRAVER. — *veuve Charles Traver* 1834 CN [Saint-Pierre-sur-Dives, 14].
- TRAVERS. — *Clarizia filia Radulfi Travers* 1136/1146 CAP 42 § A35 [Campigny, 27]. — *Mabiet Travers*, *juré* 1419 64a § 338 RNF [Les Andelys, 27]. — *Jehan Travers* 1549 JSG I 239 [Cherbourg, 50].
- TRUMEL. — *Climent Trumel* 1309 LRE 124 [Eu, 76].
- TYSON. — *Jehan Tyson* 1343 LXM 172 § CXXXVIII [Saint-Désir, 14].
- TYSSON. — [abl.] *Johanne dicto Tysson* 1277 LXM 125 § XCIII [Lisieux, 14].
- WASTELEIE. — [abl.] *Waltero Wasteleie* 1195 MR I 49b [bailliage de Caux, 76].

L'exploitation du silex à Montviette

Christophe MANEUVRIER¹

Jusqu'au début du xx^e siècle, le silex était utilisé en Pays d'Auge pour encaisser les routes et pour édifier les solins des constructions en colombage. À l'époque médiévale, on l'utilisa aussi pour construire des maisons, comme le manoir des Vallées à Barneville-la-Bertran, édifié sans doute au début du xiii^e siècle, et de nombreuses églises rurales.

L'extraction de cette matière première fut longtemps une activité secondaire effectuée dans le cadre des exploitations agricoles. Destinée en grande partie aux besoins de la ferme, elle n'a laissé que de très rares sources écrites, et on ne peut guère l'appréhender aujourd'hui qu'à travers les souvenirs des habitants les plus âgés. C'est donc lors d'une enquête orale effectuée

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans l'ouvrage collectif *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados, Histoire et Archéologie*, Caen, Conseil général du Calvados, 1999.



L'église des Monceaux, construite avec des silex.

auprès de M. Meslon, né en 1920 dans une famille résidant à Montviette depuis quatre générations, que furent recueillies les informations suivantes.

Le silex, présent partout sur les plateaux du Pays d'Auge, était extrait par les « commis » des fermes lorsque l'activité agricole était réduite. On creusait d'importantes fosses – dont certaines sont encore visibles –, dans lesquelles on allait chercher le silex en profondeur. Les blocs étaient ensuite taillés, calibrés, à l'aide d'une « maille à silex », sorte de gros marteau à long manche,

Certains agriculteurs avaient plus particulièrement développé cette activité, et leur production dépassait les besoins de leur exploitation. Les silex étaient alors vendus au m³. Ainsi, une ferme de Montviette fournissait vers 1930 tout le silex nécessaire à l'entretien des chemins de la commune.

C'est d'abord l'abandon de la construction à pans de bois au XIX^e siècle, puis l'arrivée des revêtements goudronnés pour les chemins qui firent définitivement disparaître cette activité.

Christophe MANEUVRIER



Guido Colonna (1447-1455), *Construction du Temple* (BnF, Lat 4915, f. 46v)
Grâce à une cognée, deux charpentiers équarrirent deux poutres posées sur la tranche, isolées du sol par des cales de bois.

Le charpentier

Jack MANEUVRIER¹

Primitivement, le charpentier est aussi bûcheron. C'est lui qui coupe les arbres au moment le plus opportun pour éviter les vers : en hiver et au moment où la lune est en décroissance, il équarrit les troncs et les fait sécher.

Le charpentier est le maître d'œuvre de toute construction à pan de bois. Spécialiste du traçage, il sera chargé de l'exécution de l'escalier, de la préparation et de l'assemblage des différentes pièces de bois.

Son outillage est simple : des scies, une herminette pour dresser et rectifier le bois, une biseau pour tailler les tenons et les mortaises et un tarière pour creuser les trous qui recevront les chevilles.

Le menuisier est alors uniquement chargé de la fabrication des portes et des fenêtres, mais au début de

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans le catalogue de l'exposition du Foyer rural du Billot « La maison rurale et ses artisans », en juin 1982.

ce siècle, le même artisan sera à la fois menuisier et charpentier.

Il travaille souvent dans les fermes où il est appelé pour effectuer différentes réparations, pour ranger le bois débité que le paysan a toujours en réserve, entretenir la charpente de la toiture... En outre, à cette époque et jusque vers les années 1950, du mois d'octobre au mois de mars, il est essentiellement occupé à réparer les tonneaux : refaire les douves, remplacer un fond... Un menuisier d'une commune voisine était surnommé le « chirurgien » en raison de sa grande habileté à tailler et rectifier les douves de tonneau défailtantes.

Grâce aux nombreuses restaurations, en particulier de résidences secondaires, le métier de menuisier-charpentier connaît un regain appréciable d'activités : remplacement de colombages, démontage et remontage de bâtiments et même construction de maisons à pans de bois neuves. Ils perpétuent ainsi une tradition millénaire.

Jack MANEUVRIER

La vie de l'artisan charpentier-couvreur en 1930

Témoignage d'André BOUVIER¹ (1980)

Mon père exerçait la profession de charpentier-couvreur. C'était un métier agréable, car le travail était très varié, plein d'imprévus et l'ouvrier devait y faire preuve d'initiative. Mais il y avait aussi des aspects plus pénibles, car le couvreur est soumis sans arrêt aux intempéries et le travail en atelier est assez rare, si ce n'est pour la préparation des pièces de zinguerie et l'affûtage des outils. Le chômage non indemnisé pour cause d'intempéries était assez fréquent.

En principe, les métiers de charpentier et de couvreur sont différents et dans les grands chantiers ce sont des activités spécialisées. À la campagne, l'artisan devait pouvoir se débrouiller : effectuer ou réparer une charpente de moyenne importance, au besoin reconstituer un pan de mur et être capable de réaliser et remettre en état toutes sortes de toitures.

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans le catalogue de l'exposition du Foyer rural du Billot « La maison rurale et ses artisans », en juin 1982.



1097. POISSON-CLAMET - Cour-Cheverny (I.-&-L.) — Magasins et Chantiers - A.B.

Charpentiers-couvreurs au début du XX^e siècle (CPA, coll. part.)

L'outillage est évidemment très différent, selon qu'il s'agit de charpente ou de toiture. Les instruments de mesure sont le double-mètre, métallique ou en bois, le niveau à bulle d'air, le compas, le cordeau de coton pour le traçage à l'ocre rouge ou bleu.

Pour façonner les pièces de bois, le charpentier utilise l'égoïne pour faire les coupes, la bisagüe pour les mortaises, ainsi que les ciseaux à bois de différentes

tailles, l'herminette, la tille ou la hachette pour les finitions, les tarières pour le chevillage.

Dans les années 1930, le couvreur effectuait les dernières toitures en ardoise au clou. Pour cela, les chevrons étaient habillés de voliges de sapin espacées d'un ou deux centimètres, sur lesquelles les ardoises étaient fixées par deux clous à tête large. En suivant le tracé préparé à l'avance sur la volige, les ardoises étaient disposées en écailles de poisson à partir du larmier. Les trous étaient percés à la demande, avec la pointe du marteau à ardoises, sur une enclume de couvreur piquée sur un chevron.

Il s'agissait d'un travail d'adresse, car le coup de marteau devait être très souple ; ni trop faible car l'ardoise est assez résistante, ni trop fort car elle est assez fragile et on risque de la briser. L'enclume et le marteau sont encore utilisés pour faire les demis et les formes spéciales. Un gros progrès a été réalisé avec l'apparition du crochet galvanisé qui fixe l'ardoise par le bas sur le liteau de sapin moitié moins large que les voliges. La solidité de la toiture dépend beaucoup de la qualité du crochet, qui rouille et se dégrade plus ou moins vite.

Pour la tuile, l'outillage est assez restreint puisqu'elle est munie de crochets qui permettent de la suspendre sur les liteaux. Le couvreur doit malgré tout, à l'aide de la truelle, réaliser les solins de ciment pour l'étanchéité de l'entourage des cheminées et quelquefois la pose des faîtières et des arêtiers.

La zinguerie accompagne souvent l'ardoise sous forme de faîtières, arêtières et noues (bandes de zinc servant à l'écoulement des eaux de pluie), le long des lucarnes, gouttières et tuyaux de descente.

Pour les toitures réalisées entièrement en zinc, il faut tenir compte du phénomène de dilatation qui oblige à agraffer les plaques de zinc sur des tasseaux de bois sans les fixer. Les tasseaux de zinc qui recouvrent les tasseaux de bois sont fixés à l'aide de clous à tête de zinc soudés à l'étain pour assurer l'étanchéité.

La toiture de chaume était une spécialité qui requérait un apprentissage spécial. La technique a peu varié depuis le Moyen Âge, mais les fixations ont changé. Travaillant avec mon père pour démonter une toiture en chaume hors d'usage, nous avons retrouvé des attaches faites avec de la ronce fendue et qui avait tenu la poignée de chaume pendant 80 ou peut-être 100 ans. Le chaume, mis de côté dès la récolte, devait être peigné avec un appareil muni de longues dents de bois et posé contre un mur. Dans les années 1930, les poignées de chaume étaient déjà fixées avec du fil de fer galvanisé. L'épaisseur de chaume, la régularité des poignées et du serrage conditionnant la qualité et la durée de la toiture.

La journée de travail variait selon les saisons. Elle atteignait 11 heures l'été. Le matin, le compagnon était à 7 heures sur le chantier, jusqu'à 7 heures le soir. À 9 heures, on observait une pause d'un quart d'heure sur le compte du patron, pour le casse-croûte souvent copieux : un énorme quignon de pain sur lequel s'éta-

lait une belle tranche de lard, du pâté, des « atignoles » ou toute sorte de charcuterie, arrosé de cidre généralement fourni par le propriétaire ou le fermier. L'apprenti devait veiller à tenir la bonbonne au frais et la remplir au tonneau lorsqu'elle était vide.

De midi à une heure, le repas avait souvent lieu sur le chantier. Le couvreur apportait sa gamelle préparée par son épouse et qu'on faisait chauffer sur la marmite à souder (marmite en tôle qui, remplie de charbon de bois, servait à chauffer les fers pour la soudure à l'étain).

À 4 heures, nouvelle pause pour la collation. Lorsque le propriétaire était généreux, il apportait ou envoyait alors la « brouillée » sur le chantier. C'était un mélange de café sucré et de calvados. La brouillée était d'autant plus appréciée que la proportion de calvados était plus importante. Si le propriétaire était défaillant, les compagnons mettaient chacun leur écot dans la casquette de l'apprenti qui partait à bicyclette chercher la brouillée au bistrot le plus proche. Cela faisait oublier la fatigue et redonnait du nerf pour grimper à l'échelle. La joie se traduisait par des chansons parfois reprises en chœur et dont les échos se répercutaient dans la campagne. Maurice Chevalier avait d'ailleurs illustré cette image par *La chanson du maçon*, célèbre à la fin des années 1930.

Après une forte ventée, une tornade ou un violent orage, le couvreur était soumis à rude épreuve. Son domicile était assailli par tous ceux dont les toitures avaient subi des dégâts. C'était la pluie qui tombait dans les chambres, les récoltes qui mouillaient, etc. Les compagnons partaient dans les directions avec une ou

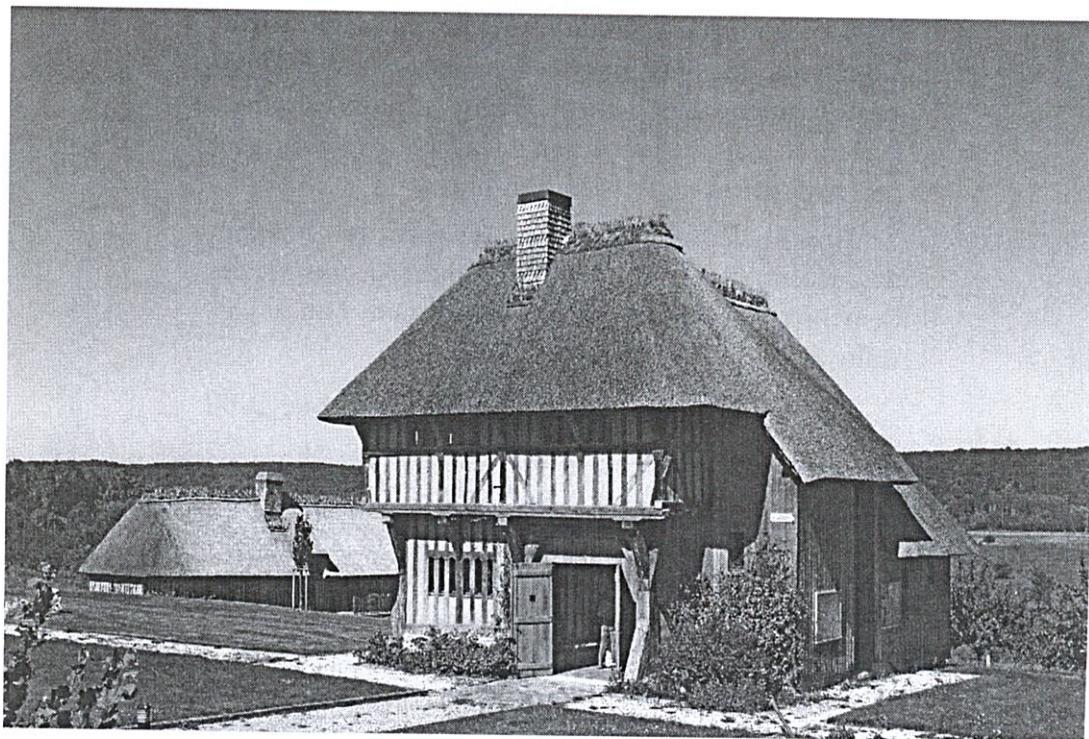
deux échelles sur l'épaule en conduisant d'une main la bicyclette. On utilisait tout ce qui se trouvait sous la main : les bâches, les tôles, le papier bitumé, pour boucher les trous provisoirement et mettre tout le monde à l'abri. Puis les réparations définitives s'effectuaient par ordre d'urgence, et peut être aussi en tenant compte de l'affabilité du client.

Sur le chantier, les farces et les blagues n'étaient pas exclues. Ainsi l'été, lorsque le soleil dardait ses rayons sur l'échine des compagnons, l'un d'eux signalait gravement à la pause de 4 heures qu'il avait aperçu une « piterne ». Cet animal indésirable devait être obligatoirement capturé ou détruit. Une véritable embuscade s'organisait alors sous la direction d'un ancien. On s'armait d'un gourdin et le poste de chacun était judicieusement attribué. Le jeune apprenti était placé soit juste au dessous de l'échafaudage ou sur le sol du bâtiment, à proximité de la trappe du grenier. Il était interdit de fumer et de parler pour ne pas effrayer la bête qui devait immanquablement passer par là. Au bout d'une attente silencieuse plus ou moins longue, on entendait un avertissement à voix basse : « attention la voilà ». Chacun levait son gourdin et, au moment fatidique où l'apprenti relevait la tête, un seau d'eau lui arrivait dessus accompagné d'un formidable éclat de rire. Un jour, comble de la crédulité, je me souviens que la victime s'est écriée : « Ah la garce, elle est sûrement passée par là, car elle m'a pissé dessus, mais je n'ai rien pu faire, je ne l'ai pas vu filer ». Alors, sur un signe de l'ancien, les rires se sont arrêtés et il fut décidé de remettre la

prise au lendemain : à coup sûr, elle repasserait par là. L'opération fut donc montée à nouveau avec, évidemment le même dénouement. Ayant compris cette fois, la victime, comme le corbeau de la fable, « jura mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus ».

Ainsi se déroulait la vie de ces gens qui, pendant des décennies, ont contribué à donner à nos vieilles demeures les visages variés qui constituent l'un des attraits de notre Pays d'Auge.

Témoignage d'**André BOUVIER** en 1980



*Ancienne porterie de manoir couverte en chaume
(aujourd'hui mairie de Saint-Sulpice-de-Grimbouville)
Photo : Gérard Janot sous license Creative Commons «share alike 3.0»*

La couverture en chaume

Jack MANEUVRIER¹

Depuis des temps fort reculés, la paille a été utilisée d'une façon générale pour couvrir les diverses constructions rurales. D'un emploi facile, économique, résistante, elle constituait un très avantageux matériau de couverture.

Le chaume, glui ou gleu, est une paille à haute tige, coupée à la faux, préparée sur un peigne à gleu sorte de râteau à dents de fer ou de bois et battue sur un chevalet. Réuni en bottes liées par de la ronce fendue, le chaume est placé en couches successives sur des gaules où il est fixé par les mêmes liens. Du serrage dépendra la solidité de l'ensemble de la couverture qui, mise en place par un artisan habile, durera plusieurs dizaines d'années. Un ancien couvreur nous a raconté les difficultés qu'il avait rencontrées pour démonter un vieux bâtiment couvert en chaume à cause de la solidité des

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans le catalogue de l'exposition du Foyer rural du Billot « La maison rurale et ses artisans », en juin 1982.

liens faits de ronce fendue. Il estimait que la couverture pouvait avoir une centaine d'année...

Puis le couvreur aplatit la paille à l'aide d'une batte, longue palette à rainures et l'égalise avec une faucille ou une paire de forces. Le faitage est constitué d'argile détrempée et parfois plantée d'iris.

Dès le XVIII^e siècle, les villes ont complètement abandonné le chaume à cause des risques d'incendie et de la réglementation édictée par le Parlement de Normandie et les municipalités de l'Ancien Régime. Il subsiste néanmoins en campagne ; en 1830 un incendie criminel détruisit cinquante maisons à Cauvicourt.

Mais notre région a dû abandonner ce moyen de couverture à l'époque où les villes en délaissaient l'usage. En 1920, il ne subsistait, d'après nos enquêtes, aucun bâtiment couvert en chaume à Saint-Georges-en-Auge ni dans les environs. Déjà en 1784, Guillaume Cosme, couvreur à Saint-Martin-de-Fresnay, reçoit trente livres « pour descendre la tuile du côté du midy » de l'église de Notre-Dame-de-Fresnay.

D'ailleurs notre région produit peu de céréales à la fin du XVIII^e siècle, alors qu'on voit apparaître, dès cette époque, dans de nombreuses paroisses (Ammeville, Grandmesnil, Boissey...) des établissements fabriquant des tuiles.

Jack MANEUVRIER

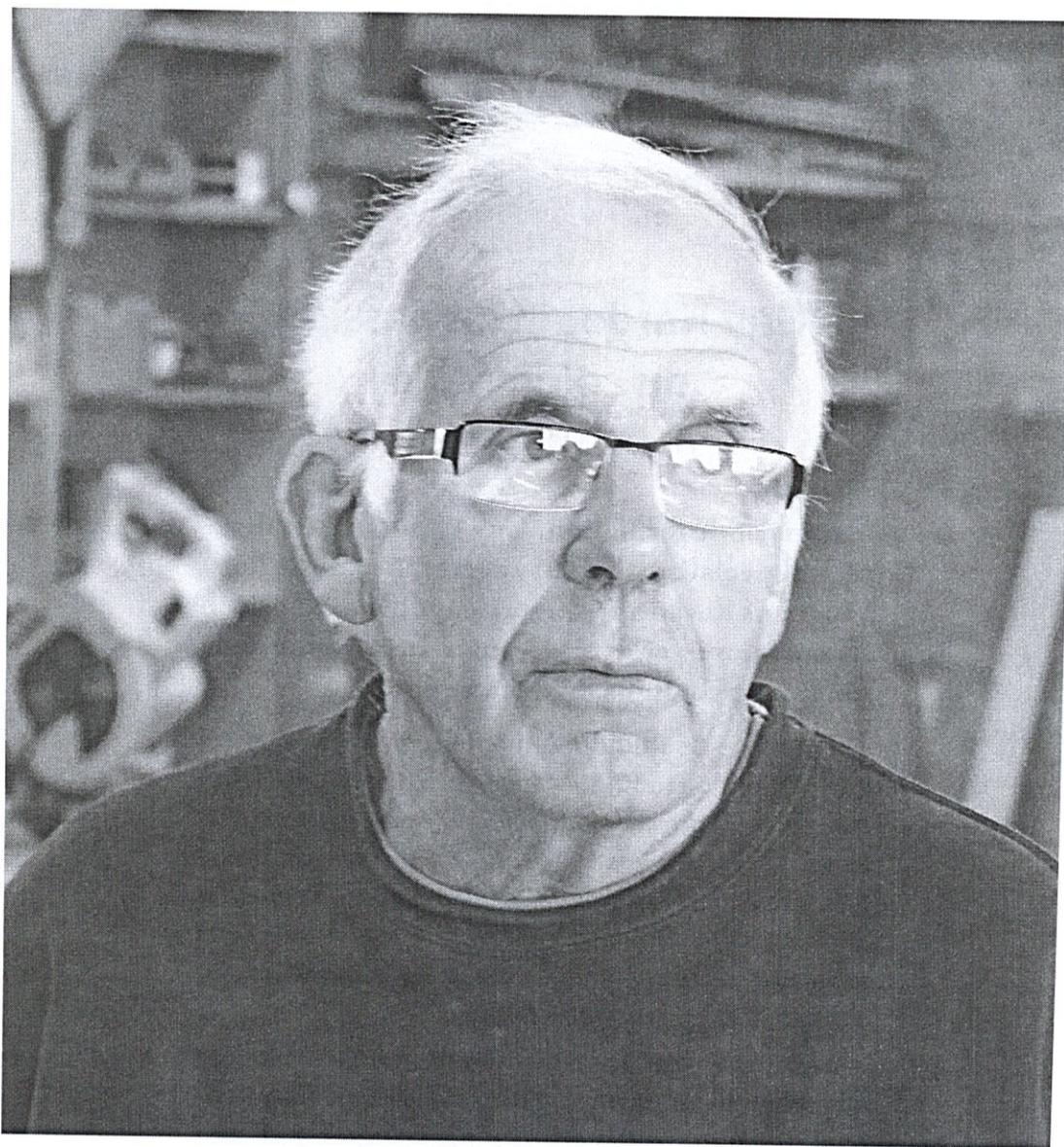
Guy Hardouin, la passion du colombage

Arno MANEUVRIER

Menuisier de formation, Guy Hardouin est devenu un spécialiste du bâti augeron à pans de bois. Vingt ans durant, l'entreprise qu'il a fondée a en effet démonté et déplacé, mais aussi restauré de nombreux colombages de la région.

Pour Guy Hardouin, la menuiserie a toujours été une affaire de famille : *« mon grand-père paternel était menuisier. Il travaillait de maisons bourgeoises en châteaux. Quant à ma mère, élevée par un oncle charron à Jort, elle était d'une famille de charpentiers de moulins et charpentiers de bateaux. Mon père voulait aussi être menuisier. Mais ma grand-mère le lui a interdit : c'est un métier de crève-la-faim ! »*

Lorsqu'il choisit la menuiserie au CET (collège d'enseignement technologique) de Lisieux, Guy s'entend dire que *« la menuiserie n'a pas d'avenir »* ! Il faut



Guy Haydouin dans son atelier. Photo : Thierry Bricon

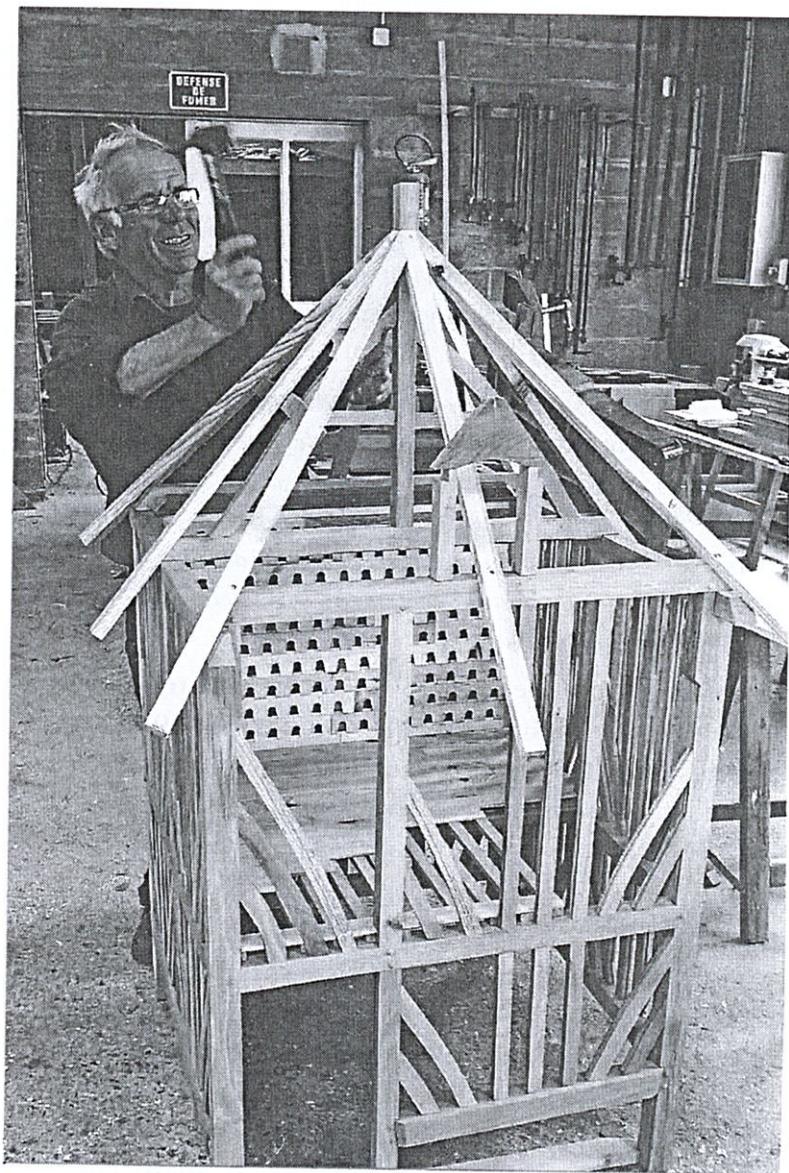
dire que l'heure est à l'acier et au plastique, pas au bois... Mais il fait fi des oiseaux de mauvais augure et passe son CAP avec succès.

« En classe, on fabriquait des volets, des fenêtres en anse de panier, etc. J'ai appris à raboter avec une varlope et d'un rifflard, à faire les mortaises à la main... » Mais lorsqu'il trouve son premier emploi, en 1961, il découvre que la formation scolaire a négligé une étape majeure : la pose.

« L'entreprise qui m'avait embauché m'avait envoyé sur un chantier où l'on fabriquait des auvents le long des granges. Monter à l'échelle me fichait déjà la trouille, mais alors tenir les outils et rester là-haut !... Le patron m'a dit : « Il vaut mieux que tu descendes, va faire du ciment ! — C'est quoi le ciment ? » C'était ma toute première journée ! »

En cette année 1961, la semaine de travail des ouvriers du bâtiment comme lui compte 60 heures, pour un salaire de 400 francs. *« Mais on avait du bon temps. On attaquait à 7 heures, on faisait la buvette à 9h, et les anciens prenaient le temps de nous apprendre le métier. »*

En 1972, Guy Hardouin arrive à l'entreprise Aubrée, menuisier à Saint-Pierre-sur-Dives. La première tâche qu'on lui confie est prémonitoire : il s'agit d'aller à Beuvillers pour démonter une poterne à colombages — elle est aujourd'hui installée à l'entrée de Crèvecœur-en-Auge. *« Ma première impression fut catastrophique : je n'étais pas habitué aux grosses pièces,*



Guy Hardouin devant le colombier qu'il a réalisé pour l'exposition.

encore moins à manger de la poussière de torchis. J'ai pensé que je n'allais pas rester longtemps dans cette entreprise... Pourtant, j'y suis demeuré douze ans ! »

« Amoureux de ce que les anciens nous ont laissé »

En 1986, Guy franchit le cap et fonde sa propre entreprise. *« Je voulais pratiquer le colombage. Je suis amoureux de ce que les anciens nous ont laissé : l'art de fabriquer des toits droits avec du bois tordu. C'était fait à la main, on savait prendre le temps. »*

Le temps, un ingrédient avec lequel on ne peut pas tricher : *« Autrefois, le bois était abattu en saison. On le mettait à détanner en rivière pour qu'il sèche et durcisse dans l'eau. Il en ressortait sans aucune craque. Aujourd'hui, on débite toute l'année. On abat même des chênes en juillet, alors qu'ils sont en pleine sève ! »,* s'insurge-t-il.

En vingt ans d'exercice, l'entreprise de Guy Hardouin a démonté et remonté dix-neuf bâtiments à colombages. Des maisons, mais aussi des bâtiments agricoles, étables ou pressoirs, transformés en résidences. Une forme de recyclage du bâti ancien et de ses matériaux qui s'inscrit elle aussi dans une longue tradition : *« Autrefois, on n'hésitait pas à récupérer des pièces de bois pour en détourner l'usage, exactement comme on recyclait le torchis ancien. Lorsqu'on regarde précisément les bâtiments à colombages, on se rend compte que des poteaux qui sont aujourd'hui à l'horizontale étaient primitivement debout, par exemple. »*

Pour mener la tâche à bien, une patiente et rigoureuse préparation est déterminante. *« Il faut repérer toutes les façades, numéroté chaque pièce de bois. Je faisais énormément de dessins et de plans, ne serait-ce que pour présenter les projets aux clients. »*

Démonter, déplacer et remonter des bâtiments à pans de bois, c'est aussi devoir faire œuvre de création : *« Lorsqu'on transforme une étable en maison d'habitation, il faut pouvoir créer des ouvertures. Il m'est aussi arrivé de recréer des bâtiments, d'ajouter une extension à une maison... »* Voire d'effectuer un véritable travail de restauration : *« à Heurtevent, un manoir avait été restauré pendant l'entre-deux-guerres. On s'est rendu compte que l'entre-colombages avait été remplacé par du ciment. La façade paraissait bonne, mais l'arrière du colombage était littéralement carbonisé par le ciment. Il a fallu reconstituer toute la façade avant et le retour ! »*

Le temps de la retraite arrivé, Guy Hardouin a fait *« deux ans et demi de rab »*, le temps que trois de ses cinq salariés arrivent à l'âge de la retraite, eux aussi. Les deux autres, plus jeunes, ont fondé la menuiserie des Trois-Rivières. *« L'entreprise, c'est un tout. J'ai formé les salariés que j'ai recrutés, mais j'ai aussi appris avec eux, autant que leur ai appris. »*

Aujourd'hui, le retraité n'a pas de regrets. *« J'ai eu la chance de travailler au bon moment et d'avoir laissé un patrimoine de colombages dont je suis fier. »*

Arno MANEUVRIER

Lucien Bertrand, du béton à la terre crue

ARTHUR MANEUVRIER

Maçon en travaux publics pendant des décennies, Lucien Bertrand s'est initié aux techniques de bâti traditionnelles au moment de sa retraite. Aujourd'hui, ce passionné de torchis et d'enduits à la chaux forme les amateurs au sein de l'association Maisons Paysannes de France.

«Né en décembre 1940, je n'ai connu mon père, alors prisonnier de guerre, qu'à l'âge de cinq ans!» Dans le café-épicerie-tabac familial qui jouxte une petite gare ornaise, le jeune Lucien voit passer de nombreux ouvriers du bâtiment, en ces temps de reconstruction.

«Après la guerre, il fallait reconstruire les ponts. Les ouvrages en fer étaient remplacés par du béton. Comme le commerce de mes parents faisait aussi restaurant, les chefs de chantier prenaient pension à la maison. Le soir, on parlait. C'est comme ça que l'envie de travailler dans le

bâtiment m'est venue. J'ai toujours aimé travailler dehors, et puis j'appréciais l'ambiance. » Travailler jeune est de toute façon une nécessité : « nous étions une famille de sept enfants et ma soeur cadette voulait faire des études. Aucun des six autres n'a pu s'instruire. J'en ai souffert. J'aurais bien aimé apprendre l'anglais. »

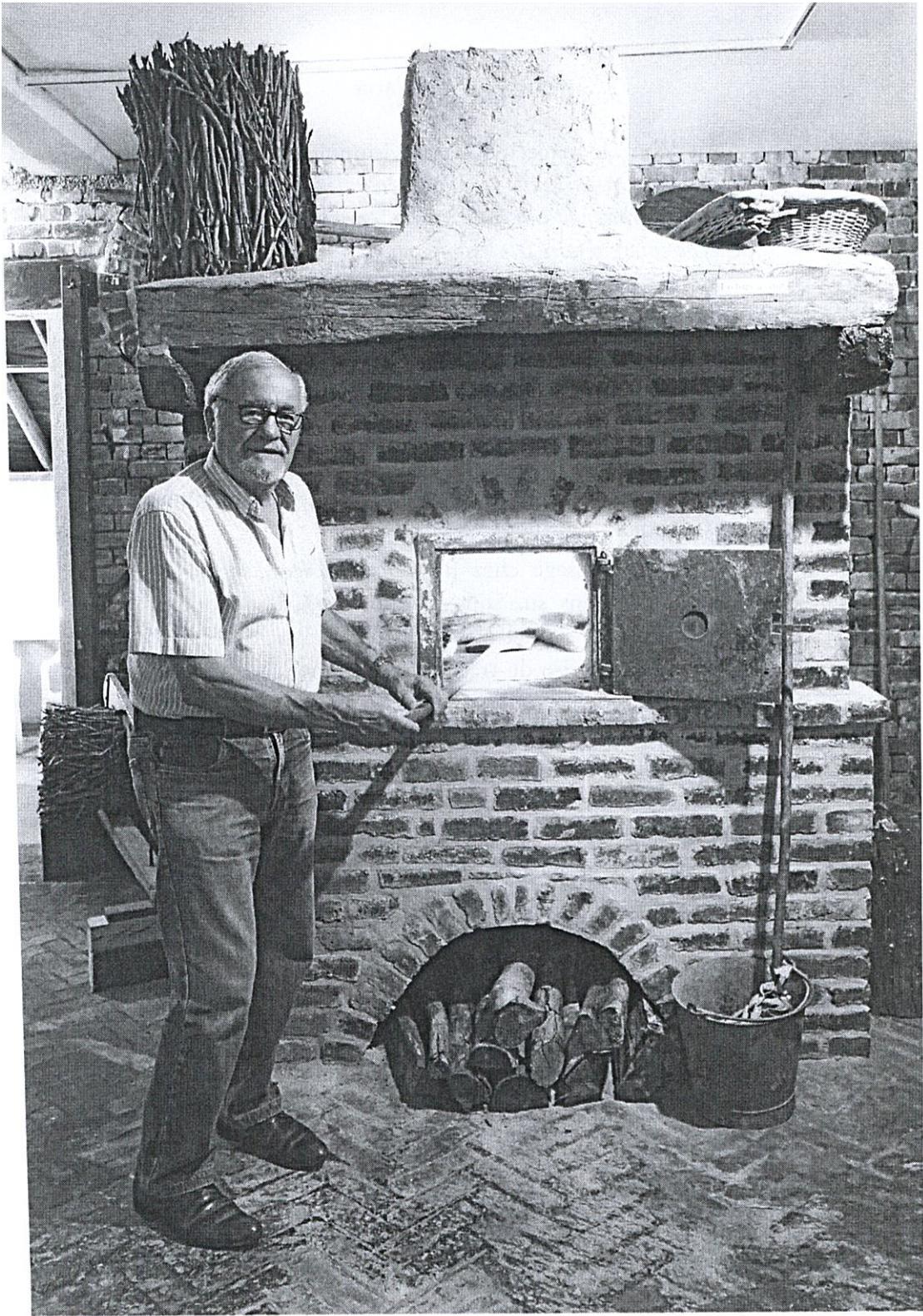
Son père, qui fait aussi le commerce de l'engrais et des « bourrées chauffournières », ces fagots que les cheminots utilisent pour allumer les locomotives à vapeur, l'emmène avec lui de ferme en ferme. *« Il m'avait défendu de devenir maçon. J'ai dû quitter la maison à l'âge de 16 ans pour faire le métier que je voulais. »*

« Le premier soir, j'avais les mains en feu »

Embauché comme simple manœuvre, il commence sa carrière sans formation préalable. Le travail est physique, dur même. Soixante ans plus tard, lui qui compte douze interventions chirurgicales sait à quel point son métier lui a abîmé le dos. *« Ma toute première journée, c'était dans une école où il fallait couler un plancher en béton au deuxième étage. Le coffrage était réalisé, il fallait maintenant acheminer le béton depuis le rez-de-chaussée. On m'a installé au premier étage : je recevais le béton que les gars lançaient à la pelle depuis le rez-de-chaussée, et je le renvoyais au deuxième, également à la pelle ! Le soir, j'avais les mains en feu. »*

Page ci-contre : Lucien Bertrand devant le four à pain qu'il a construit en 2017 pour l'exposition « Il était une fois le blé ».

Photo : Jean-Claude Giraud.



Au début, le manœuvre approvisionne ses collègues maçons. *« On utilisait des auges en tôle. Quand je les entendais gratter la tôle à la truelle, gare ! Ça signifiait : dépêche-toi de refaire le plein de mortier ! »*

Petit à petit, on lui confie d'autres tâches : « quand j'apportais le mortier, on me disait : *« Tiens, petit, mets donc les pierres au milieu. Puis on me laissait les parties arrières des constructions, celles qui ne se voient pas beaucoup... »*

Il fait son apprentissage « en accéléré » et suit une formation de six mois au CFA de Caen pour obtenir son CAP de limousinerie.

Après un passage chez un artisan-maçon spécialiste des pavillons sur sous-sol qui fleurissent alors, puis deux ans de service militaire, Lucien Bertrand intègre une entreprise de travaux publics pour y suivre des chantiers d'envergure. *« Certains duraient un an, parfois deux. Je me souviens d'un tunnel de 2,5 km de longueur que nous avons construit à la frontière belge pour les égouts de Moucron, Roubaix et Tourcoing. Nous avançons de quinze mètres par jour ! Lors d'un chantier à Rennes, nous avons construit une usine de traitement d'eau potable avec un réservoir de 10 000 m³... »*

« De la débrouille, inventer des solutions... »

Ouvrier, puis chef d'équipe, le voilà chef de chantier dix ans après l'obtention de son CAP, avec la responsabilité de quatre chefs d'équipes et de cinquante ouvriers.

À la SADE, Société Auxiliaire de Distribution d'Eau, il construit châteaux d'eaux et stations de traitement des eaux en Normandie et en Picardie. *« Un château d'eau, c'est six mois de travail et une construction en continu, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il ne faut surtout pas qu'il y ait de reprise, sinon l'ouvrage aurait des fuites. »* Le travail est chaque jour différent, tout comme les problèmes qui se présentent au fil des chantiers. *« Il faut de la débrouille, inventer des solutions. C'est ce que j'aimais dans ce métier. »*

Enfin, en 1977, après quinze ans dans les travaux publics, Lucien s'installe comme artisan-maçon. Il fait de la maçonnerie en restauration, des enduits, des dallages, des bordures de trottoirs. Fort de son expérience dans le béton, il fabrique, vend et pose des poteaux de clôtures.

Enduits à la chaux et peinture à la farine

Après un détour dans le monde de « l'automatique », où il exploite des flippers et autres appareils pour cafés, puis la création et l'exploitation d'une société de transports de petits colis, Lucien Bertrand prend sa retraite en 2003 après 47 ans de cotisation. C'est là qu'il rejoint l'association MPF, Maisons Paysannes de France, association nationale de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager. *« L'association organise des stages où chacun peut venir participer à un chantier en se formant à des techniques traditionnelles. C'est ainsi que j'ai appris à travailler la terre à l'ancienne, la brique de terre crue, le torchis, les plafonds, les enduits à la chaux naturelle et colorée... J'ai*



Pendant le montage de l'exposition « Un manoir en Normandie ».

Photo : Thierry Bricon

plus appris en quinze ans d'association que dans toute ma carrière !», sourit-il en montrant les enduits à la chaux qu'il a réalisés chez lui. Un revêtement naturel, non-polluant, non-toxique, esthétique et peu coûteux qui remplace avantageusement les solutions industrielles, à la seule condition d'être patient. « Il faut faire des essais, prendre son temps, et surtout respecter le temps de séchage. »

« Récemment, je me suis lancé dans la peinture à la farine. C'est un mélange d'eau, de farine, de pigments, de sulfate de fer, d'huile de lin et de savon liquide, avec une cuisson progressive. J'ai trouvé ça dans un petit bouquin qui coûtait cinq euros, édité par Félicien Carli. Le résultat est incroyable : ça marche du tonnerre, aussi bien pour les bois que pour la ferraille, et ça tient dix ans. Pour tester, j'ai peint un vieux volet que j'ai laissé traîner dehors exprès : il est comme neuf ! »

En avril dernier, dès le printemps revenu, Lucien a repris le chemin des stages de MPF, histoire « *d'initier les gens à ces matériaux-là* ».

Des matériaux 100 % durables, sans danger pour les êtres vivants ni pour l'environnement. Exactement comme les vieux torchis de nos maisons à pans de bois. *« Ça a l'air tout simple, un torchis : de l'argile et de la paille. Mais les anciens en avaient une véritable science. Non seulement ils savaient où trouver les gisements d'argile de qualité, mais surtout ils avaient l'art de mélanger les terres, pour que l'argile soit ni trop maigre, ni trop grasse. Aujourd'hui, quand on restaure un bâtiment à colombages, la meilleure façon d'avoir un excellent torchis, c'est de recycler l'existant, qui est éternel ! »*

Arno MANEUVRIER

Remerciements

L'exposition «un manoir en Pays d'Auge» a été réalisée grâce à la participation de la commune de Saint-Pierre-en-Auge et des associations : Société historique de Lisieux, Société historique de Livarot, Montviette-nature, Randonnées et patrimoine de la Viette et de L'Oudon (RPVO).

Merci à l'association Archéo 125 et son président Jean-Luc DRON, à Florent Chaboissier, maître verrier à Notre-dame-de-Fresnay, à Jean-Noël et Annie MOTTE.

Merci à Lili BERTRAND et à Majo LECERF qui ont soutenu le moral des troupes avec leurs excellents gâteaux.

Merci à Monsieur Emmanuel MAURY, propriétaire du manoir de La Roque.

Merci aux membres du Conseil d'Administration du Foyer qui ont effectué les travaux de menuiserie, de maçonnerie, de peinture, d'électricité, ainsi que re-

cherché les objets et documents et participé à leur mise en place : Jean-Jacques BAIZE, Almir BELLIER, Lucien BERTRAND, Dominique BORDEAUX, Yvon et Arlette BOUILLÉ, Thierry et Paule BRICON, José et Claude CASTEL, Michel et Marie-France CHANU, Florent et Mercé CHABOISSIER, Jean-Yves CHAZAL, Alain et Claire COEURET, Marcel COULON, Jean-Pierre et Roselyne GALLOU, Marianne GUILHOU, Mauricette GODET Gérard et Chantal GUILLIN, Guy HARDOUIN, Majo et Bernard LECERF, Jack et Danie MANEUVRIER, Françoise MECKERT, Michel NIGAULT, Lucien et Sylvie PERDEREAU, Evelyne TOSELLO, Jean et Françoise TRAMBLAIS, Françoise et Colette WEBRE.

Merci à Max RÉGNIER pour son soutien efficace et son amitié.

À Arno MANEUVRIER qui a réalisé la mise en pages et la publication de l'ouvrage d'accompagnement de l'exposition.

Merci enfin aux prêteurs qui ont permis la réalisation de cette exposition :

BAIZE Jean-Jacques, Courtonne-la-Ville
BERTRAND Lucien, Saint-Georges en-Auge
BORDEAUX Dominique, Saint-Martin-de-Fresnay
BOSQUAIN Jean-Claude, Gonnevill-sur-Mer
BOUILLÉ Yvon et Arlette, Caen
BRICON Louis, N.-D.-de-Fresnay
CHABOISSIER Florent et Mercé, N.-D.-de-Fresnay

Remerciements

CHANU Michel et May, Les Autels-Saint-Basile
CHARPENTIER Albert, Livarot
CHAZAL Jean-Yves, Canapville
DESCHAMPS Yves et Claudette, St-Michel-de-Livet
DESHAYES Daniel et Nicole, Lisieux
DRON Jean-Luc, Hérouville-Saint-Clair
GALLOU Jean-Pierre et Roselyne, Livarot
GUILLIN Gérard et Chantal, N.D.-de-Fresnay
HARDOUIN Guy, Berville
LE BRUN Guy, Mittois
MANEUVRIER Jack et Danie, Le Billot
MARTIN Jacqueline, St-Pierre-en-Auge
MOREL Henri, Saint-Martin-de-Fresnay
PFLIEGER Pierre, Mittois
RÉGNIER Max, Beuvilliers
SOCIETE HISTORIQUE DE LISIEUX
SOCIETE HISTORIQUE DE LIVAROT
TRAMBLAIS Jean et Françoise, Livarot
TRIGER André, St-Georges-en-Auge
WEBRE François et Colette, Berville

Le Foyer rural du Billot

Le Foyer rural du Billot est une association régie par la loi de 1901. L'adhésion familiale comprend l'abonnement au bulletin Histoire et Traditions Populaires, publié chaque semestre en juin et décembre, et permet de participer aux différentes activités: sortie « manoirs », voyages, arts plastiques, expositions, etc.

Adhésion avec abonnement au bulletin *Histoire et Traditions Populaires*: 21 € (pour un envoi par la poste, ajouter 10 €).

Quelques dates

1970. Création de l'Association « Foyer Rural des Jeunes et d'Éducation Populaire ». Activités : tennis de table, ciné-club, bibliobus, arts plastiques, atelier peinture, théâtre (deux pièces, mises en scène par les jeunes du Foyer, seront présentées au public: *Adolescence 75* et *Les pieds sur terre*), randonnées, après-midi pour les anciens...

1974. Première exposition dans la salle des fêtes, « Hier et

aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge» réalisée par les élèves de l'école, les parents d'élèves et les membres du Foyer. Les expositions suivantes seront présentées jusqu'en 1984 dans la salle des fêtes communale.

1983. Premier numéro du bulletin *Histoire et Traditions Populaires*.

1985. Achat d'un bâtiment agricole qui, restauré, sera désormais utilisé pour les futures expositions et les activités du Foyer.

Été 1985. Première exposition dans notre nouveau Foyer, « Du blé au pain ».

Octobre 1995. En assemblée générale, le conseil d'administration décide d'une nouvelle dénomination de l'association, qui devient « Foyer Rural du Billot, Histoire et Traditions populaires ».

Expositions réalisées depuis 1974

Dans la salle des Fêtes du Billot :

1974 : Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge

1975 : La pomme et le cidre en Pays d'Auge

1976 : La forêt

1977 : Le cheval en Pays d'Auge

1978 : les repas d'antan

1980 : L'enfant en Pays d'Auge

1981 : L'école rurale d'autrefois, expo permanente

1982 : La maison rurale et ses artisans

1983 : Saint-Georges-en-Auge, histoire d'un village
(avec la municipalité)

1984 : Femmes du Pays d'Auge

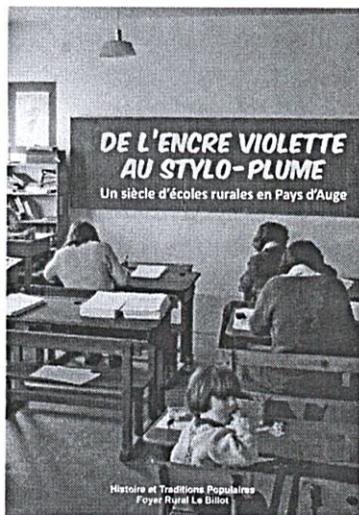
Dans notre bâtiment acquis en 1985 :

1986 : Du blé au pain

1987 : Paysans du sud Pays d'Auge

- 1988 : L'art de soigner en Pays d'Auge
1989 : L'élevage en Pays d'Auge
1990 : De la forge à l'atelier
1991 : les artisans du cuir
1992 : La céramique en Pays d'Auge
1993 : De la fibre à la toile
1994 : Il était une fois le jardin
1995 : L'art de plaire en Pays d'Auge
1996 : Chauffage et éclairage en Pays d'Auge
1997 : Le mariage en Pays d'Auge
1998 : Naître et grandir en Pays d'Auge
1999 : Le Fayel, une famille, une ferme, un village
2000 : Les artisans du bois : du sabot à la maison
2001 : Jeux, fêtes et réjouissances
2002 : Les roches, extraction et utilisation
2003 : La communication en Pays d'Auge
2004 : Le Billot, mon village en 1900
2005 : De la soupe de graisse au bourdelot,
la cuisine de nos grands-mères
2006 : Lessives et beaux linges d'autrefois
2007 : Rites et cérémonies : le baptême,
la communion, le mariage
2008 : La forêt du Billot, son histoire,
ses petits métiers
2009 : Marie, fermière du Pays d'Auge
2010 : Petits métiers oubliés du Pays d'Auge
2011 : Le cheval
2012 : Petite histoire des boissons en Pays d'Auge
2013 : Histoires d'eau en Pays d'Auge
2014 : Enfants du Pays d'Auge
2015 : La vie quotidienne au fil des saisons
2016 : Les arts du feu en Pays d'Auge
2017 : Il était une fois le blé
2018 : Un manoir en Pays d'Auge

De l'encre violette au stylo-plume



En juillet 2017, le Foyer Rural du Billot publiait *De l'encre violette au stylo-plume, un siècle d'écoles rurales en Pays d'Auge*. Au sommaire, « un peu d'histoire », mais aussi les « souvenirs de l'école de Saint-Martin-de-Fresnay » de Madame Damécourt, les registres matricules des écoles du canton, les fêtes scolaires, des évocations du « certif » et du verre de lait, ou encore les souvenirs des « instits » de l'école du Billot.

Ce numéro spécial hors-série n'est pas compris dans l'abonnement au bulletin *Histoire et Traditions Populaires*. Les lecteurs désireux de se le procurer peuvent adresser un chèque de 10 € (+4 € en cas d'envoi par la poste) au Foyer rural du Billot - 14170 L'Oudon.

UN MANOIR EN PAYS D'AUGE

Histoire et Traditions Populaires - n°141

- Le manoir de La Roque à Montpinçon** p. 5
Michel COTTIN † (1980)
- La baronnie de Montpinçon** p. 17
Jack MANEUVRIER
- Le manoir de l'Élu** p. 21
Marcel COULON
- Le manoir de Carel à Saint-Michel-de-Livet** p. 51
Yves et Claudette DESCHAMPS
- Le manoir du Houlbec à Écots** p. 57
Jack MANEUVRIER
- Le manoir de la Pipardière** p. 61
Jean TREMBLAIS
- Brève histoire des colombiers** p. 65
Claude LAUZANNE
- Les métiers du bâtiment dans l'anthroponymie** p. 73
Dominique FOURNIER
- L'exploitation du silex à Montviette** p. 113
Christophe MANEUVRIER
- Le charpentier** p. 117
Jack MANEUVRIER
- La vie de l'artisan charpentier-couvreur en 1930** p. 119
André BOUVIER † (1980)
- La couverture en chaume** p. 127
Jack MANEUVRIER
- Guy Hardouin, la passion du colombage** p. 129
Arno MANEUVRIER
- Lucien Bertrand, du béton à la terre crue** p. 135
Arno MANEUVRIER
- Remerciements** p. 143
- Le Foyer rural du Billot** p. 147